

Fake news La bataille de Tunisie

N° 82 - Mars 2018 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

Marouane El Abbassi

**Ma mission
à la Banque Centrale**

Retour au Koweït... Pour la reconstruction de l'Irak

BORN TO DARE

#BornToDare

BLACK BAY S&G



Ben Jannet

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS



TUDOR



La vie est émotions

Partenaire technologique **chifco**

SMART OFFICE CONTRÔLEZ VOTRE ENTREPRISE À DISTANCE

Smart Office est une solution qui vous permet de gérer votre entreprise via un Smartphone, une tablette ou un PC que vous soyez en Tunisie ou à l'étranger. Grâce à cette solution développée en collaboration avec Chifco, vous pouvez :

- Superviser ou contrôler vos bâtiments,
- Être alertés en temps réel en cas d'intrusion ou d'incidents,
- Optimiser la consommation d'énergie via le contrôle des équipements connectés.

Pour souscrire à cette solution, rendez-vous auprès des Espaces TT ou à la Direction Marché Entreprises et découvrez nos panoplies d'offres avec une large gamme d'équipements garantis 24 mois.



1288
www.tunisitelecom.tn



La chasse à l'incurie

La persistance des menaces sécuritaires est source d'une réelle préoccupation. Le reflux en Libye des combattants terroristes fuyant l'Irak et la Syrie fait monter d'un cran l'ampleur du danger que court la Tunisie. Malgré le verrouillage de plus en plus renforcé des frontières et les réussites enregistrées par l'armée et les forces de sécurité dans le démantèlement des cellules dormantes, la traque systématique est de rigueur.

C'est toute la gestion de l'extrémisme violent et du terrorisme, dans leurs différentes dimensions, qui appelle à plus de vigilance, de moyens, de coordination et d'efficacité. Rassurés par l'accalmie apparente, beaucoup de Tunisiens ne se doutent pas suffisamment de ce qui nous guette. La guerre est longue, et loin d'être gagnée. La bataille se joue également au niveau de l'embrigadement des jeunes surtout, qu'il importe de contrecarrer, du discours haineux et pervers qu'il faut combattre, et des sources de financement qu'il faut tarir. Quelle prise en charge des détenus en prison ? Des takfiristes placés en résidence surveillée ? Et de tous ceux qui continuent à déverser leur venin ? Comment agit-on sur les racines du mal et traite-t-on le terreau qui les enfante ?

La stabilité et la sécurité de la Tunisie sont aujourd'hui encore plus que nécessaires. Pour protéger l'avancée démocratique, mais aussi favoriser les prémices d'une embellie économique qui commence à poindre. La bonne récolte oléicole et dattière, la reprise du textile, la relance générale des exportations et le retour de l'investissement intérieur, en attendant celui extérieur, suscitent des espoirs. Le revers de la médaille reste toujours celui du déficit de la balance commerciale, du dérapage du dinar et de la descente aux enfers des finances publiques.

Des solutions innovantes et performantes sont pourtant possibles. Ceux qui sont capables de les concevoir et mettre en œuvre ne sont pas aux commandes. Le pouvoir n'est plus attractif pour les cadres intègres sans ambition politique. Le niveau de rémunération dans l'administration publique est peu motivant pour les compétences de haut niveau. Le fameux article 96 du Code pénal est dissuasif, telle une épée de Damoclès, l'inextricable complication des procédures tue toute ardeur. Des médiocres et des incompetents qui ont infesté

les circuits de décision persistent à bloquer la machine de la relance. Qui peut les en déloger ?

Le mal profond pénalise davantage les régions de l'intérieur du pays. Le déficit de cadres compétents se fera davantage ressentir dans les municipalités et lors de l'instauration du pouvoir local. La tenue, contre vents et marées, des élections municipales le 6 mai prochain et l'engouement de plus de 57 000 Tunisiens et Tunisiennes qui se sont portés candidats dans 350 circonscriptions, pour la première fois, partout dans le pays, témoignent d'un attachement à changer le quotidien et à bâtir un autre avenir. Avec quels moyens et quelles équipes exécutives ? Les bras cassés ne se priveront pas de briser l'élan.

L'école de demain s'impose en urgence pour forger les nouvelles générations qu'attend la Tunisie. La qualité actuelle de l'enseignement et des enseignants a beaucoup souffert ces dernières années de recrutés en déphasage total avec la nouvelle pédagogie. Sans formation spécifique appropriée, échappant à tout contrôle, enchaînant arrêts de maladie et absences, nombre de ces nouveaux instituteurs et professeurs sont loin d'incarner le profil et les valeurs du maître et de l'éducateur d'antan, encore moins de se projeter dans la nouvelle école.

Le grand problème de la Tunisie n'est pas uniquement la dispersion des pouvoirs et leur exercice, mais l'incompétence qui sévit gravement dans divers rangs et corps. En pensant à tous ces blacklistages, à tant de ratages, et à toutes ces fausses pistes empruntées par les politiques publiques, on réalise le coût de l'incompétence, même à des positions élevées.

La tyrannie de l'incurie constitue partout une nouvelle menace pour l'essor de la Tunisie. S'il est difficile de contraindre les incompetents à décamper, le ressourcement en compétences jeunes et performantes des différents corps de la fonction publique s'érige en mission salutaire.

Le secrétaire général de l'Uggt aurait dû aller jusqu'au bout de sa pensée en appelant à remanier le gouvernement et à réviser les politiques publiques. C'est la chasse aux médiocres et aux incompetents à tous les niveaux qu'il aurait dû lancer. ■

T.H.

Elegance is an attitude

Simon Baker
Simon Baker

LONGINES®


Ben Fannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555
C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224



The Longines Master Collection

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi
• Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla
• Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet
• Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn



Disponible sur

الخطوط التونسية
TUNISAIR

S O M M A I R E

Opinion

16 Et s'il y avait du positif dans la montée de l'agressivité chez le Tunisien?
Par Riadh Zghal

En couverture

18 Fake news : Ce nouveau despotisme qui menace la démocratie
33 L'art pervers de détruire l'autre ! Sport favori d'une certaine faune politique ?
Par Sofiane Zribi

Chronique

37 La démocratie tunisienne à l'épreuve des réseaux sociaux
Par Habib Touhami

Nation

38 Youssef Chahed : Ce qui le rend optimiste, ce qui le tarade
Par Taoufik Habaieb
41 Marouane El Abbassi : gouverneur de la Banque centrale de Tunisie
Mission : moderniser
42 Chedly Ayari : Chronique d'une sortie pathétique
45 Apologie pour la citadelle : encore un propos pédagogique sur la Banque
centrale de Tunisie
Par Samir Brahimi
50 Retour au Koweït...pour la reconstruction de l'Irak
Par Taoufik Habaieb
58 Koweït : Les promesses d'une nouvelle dynamique
62 Yahya Alibi / Cicr : Le Tunisien, partout dans
les zones dangereuses

P.38



ONLY VICTORY COUNTS.

SPONSOR AND OFFICIAL TIMEKEEPER OF
THE GRAND PRIX DE MONACO HISTORIQUE® SINCE 2002



GRAND PRIX DE MONACO HISTORIQUE CHRONO (168570-3001)

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555
C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

GRAND PRIX DE MONACO
HISTORIQUE®

Chopard

NEW KORANDO

À DÉCOUVRIR DANS NOS SHOWROOMS

À partir du 19 janvier 2018



GARANTIE
3 ANS
OU 100 000 km

Ssangyong Tunisie

ssangyong-tunisie.com

zouari group مجمع الزواري

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 021

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151



P.50

Economie

64 Ghazi Elbiche / Van Laack Tunisie
La gestion par la sincérité et le travail en sourire

Société

70 Entre l'idéal et la réalité : l'institution du waqf au temps des beys et du protectorat français
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

76 Les royaumes indigènes du Maghreb antique
Par Ammar Mahjoubi

84 Mrad Ben Mahmoud
Balade-photo pour contempler la Tunisie

88 Ezzeddine Hazgui : *Les lunettes de ma mère*

91 Brahim Gharbi : une vie au service des autres
Par Raouf Ben Rejeb

98 Fathia Mokhtar Mzali : une femme d'Etat
Par Fayza Kefi

105 Jaouida Ghaleb Tnani : l'illustre diplomate

Billet

112 Ah qu'elle était belle, la démocratie sous la dictature !
Par Hédi Béhi



P.64



P.62

L'enfant de Meknassy (Sidi Bouzid) est aujourd'hui chef de la Délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) pour les six pays du Golfe. →



P.84

Il a toujours eu sa Tunisie en grande passion. Derrière l'objectif de son appareil photo, Mrad Ben Mahmoud traque sans cesse les moments exceptionnels, les expressions insolites et l'architecture imposante qui marque le temps. →



P.91

Une grande figure de la médecine n'est plus. Brahim Gharbi, l'un des pionniers de la pneumo-phtisiologie, s'est éteint lundi 12 février à l'aube à l'âge de 97 ans. Premier dans beaucoup de choses, pionnier dans bien des domaines, homme à plusieurs vies, aimant les gens et aimé par eux. Tout cela peut résumer la vie du Professeur Brahim Gharbi. →

La Tunisie, membre du Conseil de sécurité en 2020



Vingt ans après, la Tunisie siègera de nouveau au Conseil de sécurité en tant que membre non permanent en 2020-2021. Son élection devant se dérouler en juin 2019 par les 193 pays membres de l'ONU est quasi-acquise, forte du soutien des groupes régionaux auxquels elle appartient (groupe des pays arabes, des pays africains...) Mais, c'est le score obtenu qui sera déterminant pour mesurer le poids de la Tunisie dans le concert des nations.

Ce sera la quatrième fois que la Tunisie siègera au sein du Conseil de sécurité. La première fois, c'était du temps de

Mongi Slim (1959 -1960), puis en 1980-1981 et en 2000-2001.

Qui sera l'ambassadeur représentant de la Tunisie auprès de l'ONU qui occupera le siège remporté ? Difficile de le prédire pour le moment. L'actuel ambassadeur, Khaled Khiari, épuisera son affectation très réussie à New York cet été (sauf maintien). Son successeur n'est pas encore désigné. Pas facile de trouver un bon spécialiste du multilatéral, fin connaisseur de l'ONU. Mais de bonnes pointures sont en lice. [U](#)

La mairie ouvre la voie à Carthage

C'est une étude américaine très sérieuse qui l'affirme. Ceux qui seront élus maires de l'une des cinq villes tunisiennes significatives auront un jour ou l'autre de sérieuses chances d'accéder à la présidence de la République ou, selon les systèmes politiques, à la présidence du gouvernement. Ces villes sont Tunis, Bizerte, Sousse, Sfax et Gabès, avec cependant une ou deux variantes possibles.

Les auteurs de l'étude fondent leur analyse sur nombre de cas édifiants. Ils mentionnent particulièrement ceux de Jacques Chirac (Paris), Barack Obama (Chicago), Recep Tayyip Erdoğan (Istanbul), Boïko Borissov (Sofia, Bulgarie), Klaus Iohannis (Sibiu, Roumanie), Mauricio Macri (Buenos Aires, Argentine), Ravalomanana Marc (Antananarivo, Madagascar), António Luis Santos da Costa (Lisbonne, actuellement Premier ministre)...

Il est vrai que lorsqu'on réussit la gestion d'une grande métropole, on est bien armé pour briguer la magistrature suprême et l'exercer avec succès. Maintenant, pour le cas de la Tunisie, les pronostics pour 2024 restent ouverts. [U](#)



EXECUTIVE MBA - EXECUTIVE MASTERS GLOBAL PAN AFRICAN MBA



OPEN NEW PERSPECTIVES

STUSID BANK, plus de 36 ans
d'expérience et d'expertise, **devient**

TJB

Tunisian Saudi Bank
البنك التونسي السعودي

Ma banque et plus ...
بنكي وأكثر ...

Le G-20 à Caracas en novembre prochain



Succédant à l'Allemagne en 2017, c'est désormais l'Argentine qui préside le G-20 et s'apprête à accueillir son 13e sommet, à Caracas, du 30 novembre au 1er décembre 2018. En toile de fond de cette importante session, mais aussi pour conforter les relations bilatérales, le ministre argentin des Affaires étrangères, Jorge Faurie, se rendra en visite officielle en Tunisie les 1er et 2 avril prochain. Il évoquera avec

son homologue Khemaies Jhinaoui divers volets de la coopération entre les deux pays ainsi que les chapitres des différentes manifestations du G-20 auxquels la Tunisie souhaite prendre part. Aussi, ils coprésideront les travaux de la grande commission mixte qui ne s'était pas réunie depuis plus de 10 ans.

Les deux ambassadeurs respectifs de Tunisie à Caracas, Hichem Bayouhdh, et d'Argentine à Tunis, Claudio Javier Rozencwaig, se déploient intensément sur divers registres. L'une des priorités est accordée à l'économie. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont bien modestes, avec une balance déséquilibrée : 130 millions de DT d'importation de produits argentins et 2 millions de DT d'exportations tunisiennes. Pourtant les opportunités

ne manquent pas pour commercialiser nos produits dans ce pays et, d'une manière plus large, les autres pays membres du Marché commun du Sud (Mercosur). Cet espace est composé de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de l'Uruguay, du Venezuela et de la Bolivie. On trouve également des pays associés tels que le Chili, la Colombie, le Pérou ou l'Équateur. En somme, un marché de 300 millions de consommateurs que les Tunisiens n'ont pas jusque-là exploré.

Ainsi un accord de libre-échange, selon des clauses de protection, sera conclu. Il permettra non seulement à nos produits d'accéder à cette zone, mais aussi, avec l'adhésion de la Tunisie au Comesa (Marché commun de l'Afrique australe et orientale), favorisera une triangularisation mutuellement bénéfique. ■



Il ne sera pas maire de Tunis

Fortement sollicité pour conduire la liste d'Ennahdha aux élections municipales pour la circonscription de la capitale, Lotfi Zitoun a décliné la proposition. L'insistance personnelle du cheikh Rached Ghannouchi, dont il est très proche, n'a pu vaincre sa résistance. Véritable « oudhoumaarabi » (natif de Beb Jedid), il est resté très attaché à la médina et ses faubourgs, nourrissant durant ses vingt années d'exil à Londres mille rêves pour transformer Tunis en grande capitale méditerranéenne. Zitoun a préféré se contenter de son statut de conseiller politique auprès du chef d'Ennahdha. Une fonction, somme toute, bien importante. ■

Nominations



Banque centrale de Tunisie

- **Marouane El Abassi,**
gouverneur de la Banque centrale de Tunisie

Nouveaux ambassadeurs
accrédités à Tunis

- **M. John Chrysostom Alintuma Nsambu,**
ambassadeur de l'Ouganda, avec résidence en Algérie,

- **Mme Julie Elisabeth Pruzan-Jorgensen,**
ambassadrice du Danemark, avec résidence en Algérie,

- **Mme Jasna Milena,**
ambassadrice de Croatie,
avec résidence à Rabat,

- **Mme Yeshi Tamarat Bitew,**
ambassadrice d'Ethiopie, avec résidence à Rabat,

- **M. Ibrahim Mahmoud Ahmed Abdallah,**
ambassadeur de Bahreïn

- **M. Sheikh Iskander Ali,**
ambassadeur de la République Populaire du Bangladesh, avec résidence à Tripoli.

Ministère de la Santé

- **Mohamed Meftah,**
chef de cabinet du ministre de la Santé

Ministère des Affaires locales et
de l'Environnement

- **Mohamed Hafedh Cherif,**
directeur général de l'Agence nationale de protection de l'environnement (Anpe)

Ministère des Domaines de l'Etat
et des Affaires foncières

- **Ali Hammami,**
chef du Contentieux de l'Etat

Décès



- **Om El Khir Hached**
Veuve du leader syndicaliste Ferhat Hached



- **Fethia Mzali**
Ancienne ministre, veuve de l'ancien premier ministre Mohamed Mzali



- **Dr Ibrahim El Gharbi**
Président du croissant rouge tunisien



- **Mohamed Tounsi**
Ancien gouverneur, et PDG de Polymères S.A



- **Taieb Louhichi**
Cinéaste

- **Hammedi El Aidi**
Chanteur de la première génération de Radio Sfax, avec Safoua et Mohamed Elleuch

- **Moufida Masmoudi**
Fondatrice des pâtisseries Masmoudi



ALL NEW MAZDA CX-5

Pour offrir beauté, sophistication et force au nouveau Mazda CX-5, nos designers se sont inspirés de notre philosophie de design primée « KODO - L'âme du mouvement ». Ils ont regroupé ces qualités afin d'apporter de la robustesse et du raffinement et ont créé une allure élégante qui évoque un sentiment d'agilité.

DRIVE TOGETHER



ZOOM-ZOOM

Economic-Auto :

Tunis : 71 344 333 - Ben Arous : 71 386 486 - Sousse : 73 342 941 - Sfax : 74 286 999 - Gabès : 75 291 010 - Bou Salem : 78 635 481 - Gafsa : 76 220 519

Agents Agréés :

Nabeul : 72 272 900 - Sfax : 74 469 166

Site Web : www.mazda.tn

Et s'il y avait du positif dans la montée de l'agressivité chez le Tunisien?

Les manifestations de l'agressivité que l'on observe au quotidien autour de nous sont d'autant plus choquantes et mal vécues qu'elles rompent avec un temps où elles étaient circonscrites par un ordre établi. Pourquoi cette explosion de violence ou plutôt d'irrespect de tout : espaces publics envahis par le commerce anarchique, réseaux sociaux truffés d'insultes et d'attaques organisées ciblant épisodiquement certaines personnes, violence dans les établissements scolaires, les hôpitaux, blocage de routes et de voies ferrées, immobilisation de sites de production... On s'interroge sur les raisons de tels comportements, et elles sont multiples. →

La première, celle qui a donné le la, est le slogan « dégage » du soulèvement de 2011. Au-delà de l'autorité politique, rares sont les institutions qui en ont été épargnées. Une contestation générale de l'autorité s'est emparée d'un peuple ayant longtemps subi le pouvoir d'un Etat patrimonial, centralisé et étouffant les voix dissidentes. Cela s'inscrit dans une logique de vengeance, de mouvement de foule, de libération d'un poids devenu insupportable, sans oublier l'opportunisme dominant une situation où le pouvoir était à prendre.

Puis sont venues les années qui ont suivi le soulèvement de 2011 qui a nourri des attentes démesurées... adressées à l'Etat, donc éludant la responsabilité de chacun à relever la situation générale et les maux dont souffre le pays. On a cru que le problème était d'abord d'ordre juridique alors que le chômage, le sous-emploi, les inégalités sociales minaient le tissu social. Certes les attentes dépassaient les moyens de l'Etat mais le temps passé à écrire une constitution, à se disputer sur des questions identitaires, à dilapider les ressources disponibles dans les « compensations » plutôt que dans l'investissement, enfonçaient encore davantage le malaise social. Puis sont venues les attaques terroristes, la valse des gouvernements, l'inflation, l'érosion du pouvoir d'achat du citoyen... Tout cela représente des agressions pour un citoyen qui ne voit pas le bout du tunnel. Alors cela l'invite à réagir et certaines forces, rejetant le processus de démocratisation du pays, se frottent les mains et attisent le feu.

Le décor pour attiser le feu a été déjà planté par les querelles partisanes dont les réseaux sociaux et les médias étalent le spectacle querelleur et désolant. Consciemment ou inconsciemment, le citoyen s'en trouve frustré. Au lieu de se mobiliser pour sortir de la crise, on le paye de mots ! Et souvent à demi-mots lorsque des informations, supposées répondre aux questions qui taraudent le citoyen, sont diffusées, mais toujours incomplètes, imprécises, souvent mensongères; lorsque des annonces glanées dans Facebook sans vérification et sans suite sont lancées, alors on se sent leurré ; pire, pris pour imbécile.

Désir de vengeance, déception, frustration, anarchie, appauvrissement, cela fait beaucoup trop de facteurs suscitant des réactions agressives, surtout que la responsabilité est généralement rejetée sur l'Etat, sinon sur l'autre... différent ou bouc émissaire, c'est selon. Alors tout devient permis.

Une lecture sociologique rapporterait cette conjonction de facteurs à la crise, la dérégulation, le désordre et l'anomie qui troublent l'ordre social nécessaire au vivre-ensemble. Le concept d'anomie introduit par Durkheim, le sociologue français de la fin du XIXe siècle, pour expliquer le phénomène du suicide, réfère à l'absence

de normes sociales. Les normes et les lois sont autant de repères reconnus légitimes qui règlent la vie sociale, orientent les comportements des individus et donnent une prévisibilité aux comportements de chacun. C'est ce qui permet une vie sociale et des relations humaines sécurisées. En revanche, les normes constituent une contrainte qui bride les libertés et enferme l'individu dans un moule trop étroit pour beaucoup de personnalités. Le respect des normes est aussi associé à une autorité qui y veille, stimule et sanctionne. Ce système qui prévaut dans une société relativement stable, peu réactive aux changements qui se développent en son sein ou dans son environnement géopolitique, est nécessairement ébranlé lorsque les mouvements sociaux secouent le joug des autorités en présence. C'est ce qui s'est passé dans notre pays.

En apparence, ce n'est que du négatif quand on n'y voit pas l'instinct de vie. Mais au fond, cela dénote une expression des libertés, certes primaire, peu élaborée et quelque peu instinctive. Or la liberté est annonciatrice d'une nouvelle dynamique sociale génératrice d'un nouvel ordre. Pour se stabiliser et faire baisser la récurrence des comportements agressifs et violents, la société a besoin de nouvelles normes qui intègrent les changements de perception et de pratiques, particulièrement chez les jeunes, les femmes et tous les sans-voix de la Tunisie profonde. Elle a besoin de valeurs qui soutiennent les exigences d'une démocratie qui ne se limite pas aux élections périodiques mais institue le débat, la coopération, le sens de l'intérêt commun. La société a aussi besoin d'absorber les changements qui se sont produits dans les structures, les modes de gouvernance à l'échelle nationale et bientôt régionale et locale. Elle a besoin de se reconnaître dans sa diversité et d'accepter les différences pour retrouver la paix et la stabilité. Cela demande du temps, et ce temps peut être abrégé si, au plan politique, on s'accorde sur les vraies questions et la stratégie pour y répondre efficacement. Toutefois, la stabilité sociale n'est pas illimitée et la société a besoin d'apprendre à intégrer les changements qui se produisent en son sein, à transformer les conflictualités, toujours présentes, en opportunités de débat contradictoire mais apaisé et en stimulants pour une dynamique orientée vers la réalisation d'objectifs d'intérêt supérieur.

C'est que la démocratie nécessite un nouveau mode de gestion des affaires publiques, de nouvelles compétences, un apprentissage collectif aidant à accepter la diversité, les divergences et à conduire des débats jusqu'à ce qu'émerge, au lieu des agressions mutuelles, un sens partagé de l'intérêt commun à court et à long terme. Alors travaillons à cela et soyons patients si nous souhaitons que notre pays devienne une démocratie durablement prospère. ■

R.Z.

• Par Riadh Zghal





Fake news

Ce nouveau despotisme qui menace la démocratie

L'antidote contre le poison de la calomnie, de la méchanceté, des fausses rumeurs et de la déstabilisation sera-t-il un jour trouvé ? Il est pourtant si nécessaire, si urgent. Les ravages des fake news qui frappent partout dans le monde n'épargnent pas la Tunisie. Volonté délibérée de travestir la vérité, d'induire en erreur, et de nuire, cette pratique trouve, à travers les réseaux sociaux, amplification, vitesse et techniques de manipulation des voix, et de trucage d'images.

Atisée par l'érosion de la crédibilité des médias, fertilisée en période de révolution, de guerre et de transition par la propagande hostile, les tiraillements politiques, les intérêts claniques, la contrebande, les ingérences extérieures et l'argent sale, la tyrannie des fake news sévit davantage en période électorale. L'accalmie relative après

les scrutins de 2014 sera de courte durée, la reprise est à craindre à l'approche des élections municipales du 6 mai prochain, puis en 2019 lors des législatives et la présidentielle. Affranchie de la dictature, la Tunisie risque de succomber à un nouveau despotisme qui menace sa démocratie.

Que de désastres causés !

Personne n'est épargné : Béji Caïd Essebsi, Rached Ghannouchi, Mohsen Marzouk, Yassine Brahim, chefs et dirigeants de partis, députés, hauts cadres, gouverneurs, chefs d'entreprise, penseurs, imams, chroniqueurs et journalistes, stars, sportifs et même d'humbles conjoints, voisins, parents et amis... Le rouleau compresseur écrase tout le monde, déclenche le feu partout.

Avec 7,3 millions de comptes utilisateurs de Facebook (entre vrais et faux profils) recensés en Tunisie, plus de 8 millions d'abonnements à l'internet, et 12,5 millions d'abonnements à la téléphonie mobile, la force de frappe est énorme.

Que de désastres causés, d'honneur souillé, de carrières brisées, d'ambitions fauchées, d'intimité violée ! Le feu se propage sans que personne ne soit capable de l'éteindre. Le mal est fait.

Plaisirs pervers

Le simple « plaisir personnel » de nuire se couple encore plus fortement avec la professionnalisation de la manœuvre, l'institutionnalisation des attaques, le business bien organisé de la manipulation de l'opinion publique et de sa désinformation. Des phalanges entières, bien structurées, techniquement douées et généreusement financées exécutent les contrats. Les commanditaires sont nombreux et divers, mais se cachent tous et avancent à pas masqués, de peur de laisser la trace. La justice n'arrive pas à sévir et la réglementation est loin d'être suffisamment dissuasive. Pulsions de plaisirs pervers, violence, moquerie, médisance, commérages, méchanceté, instinct de chasseur, soupçons, dénonciation, et retour aux formes médiévales de l'humiliation publique : le tribunal du buzz se substitue à la justice, les justiciers s'érigent en juges, la rumeur remplace la preuve. Personne ne mesure le poids de la violence, certains en jouissent même. L'honneur est jeté en pâture aux chiens de la meute. Le malheur des uns fait le bonheur des voyeurs. On ne naît pas méchant, on le devient ! Voyage au cœur d'une nouvelle tyrannie qui menace la démocratie naissante en Tunisie. →

Au nom de la liberté d'expression chèrement acquise depuis 2011, la transparence verse dans le dévoilement. La dénonciation, vraie ou fausse, en traque de la malversation, s'érige en droit légitime sans limites, en verdict sans appel. Peu importe la vérité, seule compte la condamnation irrévocable sur les réseaux sociaux et dans la presse jaune. Poster un statut malveillant, c'est tirer une balle. Cliquer « j'aime », partager relève de la pulsion. Le clic, c'est le choc.

Calomniez, calomniez...

Que de personnages publics terrorisés par la publication de quelques lignes seulement les mettant en cause, tétanisés par la peur de leurs conséquences, sombrant dans la détresse et la dépression. « Il faut être bien blindé, et encore, pour subir tant d'avaries destructrices, y résister et y survivre », confie à Leaders un chef de parti particulièrement ciblé. « J'en aurai tout vu de ma vie privée à mes positions politiques, poursuit-il. Le choc est fort pour mon épouse, mes enfants, mes parents, ma famille élargie, mes amis et mes camarades du parti. Allez leur dire que ce n'est pas vrai, que c'est totalement faux, que cela relève de la déstabilisation... Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ! »

Les cas célèbres, petits et grands, ne manquent pas : décès du chef de l'Etat, impression de vrais-faux billets de banque

par la Banque centrale, vols de lingots d'or à la BCT, installation de bases militaires américaines et autres sur le sol national, intelligence avec des services étrangers, comptes bancaires dans des paradis fiscaux, seconde épouse et enfants illégitimes, villas somptueuses, voitures de luxe et immenses fermes acquises avec des fonds secrets, détournement de grosses sommes d'argent... La panoplie, très large, n'a de limites que l'imagination. L'essentiel est de jeter le maximum d'opprobre sur l'autre, l'abattre, le détruire, l'anéantir.

L'économie aussi !

Il n'y a pas que la politique pure comme principal motif. Le lobbying économique et financier, déployé à large échelle auprès des députés constituants devait servir les intérêts de grandes corporations et compagnies. Des cabinets étrangers d'envergure dépêchaient leurs grosses pointures auprès d'élus au Bardo et de décisionnaires dans la haute administration et les partis.

Au niveau local, des contrebandiers soucieux de disperser les efforts des forces sécuritaires attisent les troubles sociaux. Ils donnent pour unique consigne à des facebookeurs mercenaires de faire pleuvoir de fausses rumeurs pour embraser telle ou telle région, s'attaquer au moral des troupes, attendre l'honneur de telle ou telle personne. Le même stratagème est employé à des fins économiques entre entreprises concurrentes, chasseurs de marchés publics et autres. →

La chaîne destructrice : le promoteur, l'ingénieur, le désigner et l'auteur

En fait, c'est toute une chaîne d'intervenants qui opère. Il y a d'abord le « promoteur » de la page Facebook, son propriétaire et administrateur. Il peut être solitaire, comme il peut opérer en bande. Dans ce cas, on retrouve « l'ingénieur », celui qui se charge de la viralisation, des partages, de la gestion des commentaires, du sponsoring... S'ajoute le designer, qui choisit les photos, crée les photomontages, maquille tout. Puis, vient le rédacteur, celui qui pond le contenu. Toutes ces fonctions peuvent être assurées par une seule personne, mais dans le cas des réseaux organisés, tout fonctionne comme une entreprise bien compartimentée.

→Déstabiliser, terroriser

«Si les pages officielles sont faciles à identifier, il n'est guère aisé de tracer celles parallèles et camouflées pour remonter à leurs administrateurs, souligne à Leaders un spécialiste. Il faudrait déployer de nouvelles technologies et croiser plusieurs fichiers pour y parvenir. Le risque est d'autant plus grand avec la prolifération du cyberterrorisme, le prosélytisme de l'intégrisme religieux violent et du recrutement de combattants sur les réseaux sociaux. Dans cette nouvelle

guerre asymétrique, la désinformation est activée en plein pour manipuler l'opinion publique et semer la panique.»

Même s'ils ne l'affichent pas, les services sécuritaires et les forces armées sont de plus en plus mieux outillés en la matière. Les laboratoires techniques et scientifiques renforcés font parler ordinateurs, disques durs et téléphones mobiles. Des brigades entières ont été formées pour assurer la veille contre le cyberterrorisme, lutter

contre les délits et crimes cybernétiques, et exécuter les mandats rogatoires techniques qui leur sont délivrés par le parquet.

La main de l'étranger

Loin de toute théorie du complot, la manipulation étrangère, bien que difficile à établir, existe bel et bien. Evidemment, la Tunisie n'est pas les Etats-Unis en pleine élection présidentielle lorsque des →

Une loi spécifique est à adopter

Le ministre de la Justice, Ghazi Jeribi, en est convaincu. «C'est la démocratie qui est particulièrement menacée par les fake news, déclare-t-il à Leaders. En pleine campagne électorale, cite-t-il en exemple, une attaque lancée contre un candidat est capable de compromettre toutes ses chances. Le temps de porter plainte et d'obtenir gain de cause, le scrutin est perdu. Les textes et procédures en vigueur doivent évoluer pour prendre en charge ce nouveau contexte. Un projet de loi spécifique est nécessaire à élaborer et à faire adopter, dans le respect absolu cependant de la liberté d'expression.»

Le gouvernement est sur le point de finaliser un projet de loi relatif aux crimes électroniques. Mais, cela n'a rien à voir avec les fake news. Il concerne plutôt les attaques cybernétiques, le hacking de comptes bancaires, l'intrusion dans des systèmes informatiques et autres crimes. Le texte que Leaders a pu consulter ne renferme aucune disposition spécifiquement efficace à l'égard des grands réseaux sociaux, tels que Facebook.

En France, le président Emmanuel Macron, soucieux de lutter contre les fake news, avait annoncé début janvier devant la presse sa décision de faire aboutir une loi spécifique. La concrétisation n'a pas tardé. Il ne s'agit pas d'une simple modification de la célèbre loi du 8 juillet 1888 qui encadre le droit de la presse, mais d'une nouvelle «loi de fiabilité et de confiance de l'information» qui ne définit pas la fausse nouvelle, mais porte sur les tuyaux et les canaux de diffusion des fausses nouvelles. Elle cible deux vecteurs, à savoir le numérique au sens large, notamment les réseaux sociaux (Facebook...) et les sites de partage de vidéo (Youtube...), ainsi que les médias sous influence d'un Etat étranger.

Benchmarking

Bien que préparé par le gouvernement, sous la férule de la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, le texte est introduit à l'Assemblée par un député de la majorité en tant que proposition de loi. Il porte sur trois grandes dispositions. La première, relative à l'audiovisuel, permettra au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de suspendre et même de révoquer la convention d'un média (autorisation) sous influence étrangère. Les plateformes numériques sont concernées par la deuxième disposition. Au cours des périodes tombant sous le coup de la loi, les Facebook, Twitter, Youtube et autres doivent obligatoirement publier pour chaque information sponsorisée le nom du sponsor et le montant alloué. Ces indications seront suivies de près. La troisième disposition donnera aux citoyens la possibilité de saisir la justice en référé pour faire cesser «la diffusion massive et artificielle d'une fausse nouvelle» Il appartient au juge des référés de qualifier qu'une nouvelle est fausse et d'ordonner son retrait avec les conséquences qui en découlent.

En Allemagne, une nouvelle mesure (NetzDG), entrée en vigueur le 1er janvier dernier, sanctionne à hauteur de 50 millions d'euros les réseaux sociaux qui ne suppriment pas les publications haineuses ou les fake news. En Grande-Bretagne où une suspicion d'ingérence étrangère (russe) lors du référendum sur le Brexit en juin 2016 est sous enquête, le gouvernement de Theresa May a annoncé la création d'une agence pour lutter contre les fausses informations créées par les Etats étrangers.

De leur côté, accusés de négligence qui favorise les fake news, Google (cinq milliards de vidéos visionnées chaque jour) et Facebook (deux milliards d'abonnés) tentent de satisfaire aux exigences de leurs grands annonceurs qui menacent de les boycotter. Début janvier dernier, le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, a annoncé d'importants changements, notamment pour hiérarchiser les sources d'information selon le degré de fiabilité qui leur est accordé par les utilisateurs.■



STAR
تأمينات
عمل علينا

60 سنة،
هكذا هكّا بيك

star.com.tn



استري للتأمين
ASTREE ASSURANCES

avec
EPARGNE PLUS

assurez votre avenir en toute tranquillité

La BANQUE DE TUNISIE en partenariat avec ASTRÉE ASSURANCES, vous propose le contrat «ÉPARGNE PLUS» qui vous permet, ainsi qu'à vos proches, d'avancer dans la vie en toute sécurité tout en bénéficiant d'une fiscalité optimisée.

Etude Webanalytics

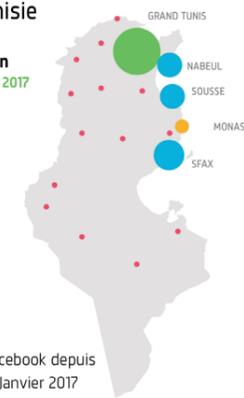
Etude sur les réseaux sociaux en Tunisie et en Afrique

Nombre d'utilisateurs Facebook en Tunisie

7 365 800 ≈66 % de la population
+17% par rapport à Janvier 2017

♂ 55,71% ♀ 44,29%

Top 5 Régions	Part	Nombre
Grand Tunis	52,33%	(= 3 854 800)
Sfax	10,32%	(= 760 000)
Sousse	6,79%	(= 500 000)
Nabeul	5,16%	(= 380 000)
Monastir	3,80%	(= 280 000)



Connexions Facebook - Mobile

88,57% Pourcentage de connectés Facebook depuis mobile +1,45% par rapport à Janvier 2017

50,88%
Nombre de connectés internet en Tunisie

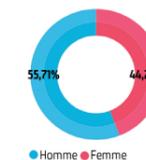
5,6%
Nombre de connectés internet en haut débit en Tunisie

125,82%
Nombre d'abonnés à la téléphonie mobile en Tunisie

***La Tunisie est de plus en plus connectée**
+10% en nombre de connectés Internet
+26,41% en nombre de connectés Internet Haut débit

*Par rapport à 2016
Source : Banque Mondiale, novembre 2017

Données démographiques



Tranche d'âge	Part
13-17 ans	9,39%
18-24 ans	29,87%
25-34 ans	34,14%
35-44 ans	14,22%
+45 ans	12,38%

Réseaux sociaux en Tunisie par rapport à la population

f	66% (7 365 800)
@	14% (1 600 000)
in	15% (1 640 000)

f Nombre d'utilisateurs de Facebook en Afrique

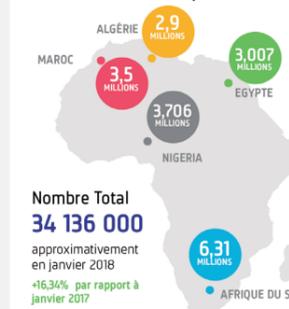


Nombre Total **170 916 000**
approximativement en janvier 2018
+6,15% par rapport à janvier 2017

♂ 62% ♀ 38%

1 Égypte 2 Algérie 3 Nigeria 4 Afrique du Sud 5 Maroc

in Nombre d'utilisateurs de LinkedIn en Afrique



Nombre Total **34 136 000**
approximativement en janvier 2018
+16,34% par rapport à janvier 2017

♂ 66% ♀ 34%

1 Afrique du Sud 2 Nigeria 3 Maroc 4 Égypte 5 Algérie

@ Nombre d'utilisateurs d'Instagram en Afrique



Nombre Total **40 062 700**
approximativement en janvier 2018

♂ 59% ♀ 41%

1 Égypte 2 Nigeria 3 Afrique du Sud 4 Maroc 5 Algérie

→officines russes ont largement contribué à la défaite d'Hillary Clinton et l'accession de Donald Trump à la Maison-Blanche. Rarement une guerre d'influence à coups de fake news, de logiciels des plus performants, de robots et d'infiltrations humaines aura autant sévi dans une démocratie. En plein vote sur le Brexit, ou référendum en Catalogne, le Royaume-Uni et l'Espagne avaient reçu (de différentes sources) leurs lots de désinformation. Les pays arabes, notamment ceux du Golfe, n'en sont pas à l'abri, surtout avec la crise entretenue par l'Arabie saoudite et les Emirats contre le Qatar, la guerre au Yémen, l'intervention de l'Iran en Syrie et en Irak, et le rôle de la Turquie et ses attaques contre les Kurdes...

L'argent politique étranger qui avait coulé à flots en Tunisie dès janvier 2011 avait réservé de généreuses enveloppes aux médias conventionnels et émergents. Que de journaux, stations radio, chaînes TV et comptes Facebook créés alors ! La plupart ont disparu ; leur mission étant terminée et leurs sources financières tariées. *«Ces médias, dotés d'armes de guerre - de défense et d'attaque - ont joué un rôle de premier plan dans tout ce qui s'est passé en Tunisie, estime un spécialiste de la communication politique. Toutes les batailles y étaient livrées. Leurs cimetières sont jonchés de cadavres. De cette horrible machine à tuer, les rescapés sont peu nombreux. Les chercheurs y trouveront une matière abondante et instructive pour retracer ce pan exceptionnel de l'histoire récente de la Tunisie.»*

La jungle des barbares

«Les balles puantes étaient lancées de partout contre tous, explique à Leaders un politologue. Tout s'abat en coups de canon, grenades à fragmentation, bombes à retardement, mines cachées sous terre. Dans cette jungle peuplée de barbares, il suffit de montrer la tête pour se faire tirer dessus. C'est des professionnels !» Ils ne sont pas les seuls, des « imbéciles », comme les qualifie Umberto Eco, s'épanchent sur les réseaux comme s'ils étaient attablés dans un bar. Le commérage du cercle des concierges s'invite lui aussi au bal des vilipendeurs. ■

Face à une attaque, comment réagir ?

«Au secours, on m'attaque ! C'est faux et archifaux ! Comment me défendre, démentir, écraser l'intoX sur le Net, exercer mes droits !» Combien de fois pareils appels de détresse ont été lancés par des victimes abattues à l'endroit d'amis, de journalistes et d'avocats ? Le premier réflexe est souvent d'appeler d'urgence un jeune neveu qui se connaît dans les réseaux sociaux pour l'adjurer d'étouffer la rumeur. Mais, avec la complication des technologies et l'amplification du mal, tout un nouveau créneau de business s'est développé au titre de la gestion et de la protection de la réputation. Des agences spécialisées, de qualité, luttent contre des officines noires pour contrecarrer les attaques. Aussi, des cabinets d'avocats s'y mettent-ils en appui.

Juridiquement, les voies de recours sont longues et compliquées. Si le droit de réponse, lorsqu'on est nommé cité, n'est pas très difficile à exercer dans la presse écrite et les médias audiovisuels et électroniques qui respectent la déontologie professionnelle, tout se complique avec les réseaux sociaux. Il faut d'abord établir la preuve du délit commis, identifier son auteur, retrouver son identité et sa domiciliation, et emprunter le parcours du combattant comme dans toute affaire en justice. L'action en référé n'est pas évidente. Le temps que tout finisse par aboutir, les dégâts sont bien lourds.

«Le contenu, ce n'est pas de notre ressort, déclare à Leaders Habib Dabbabi, secrétaire d'Etat auprès du ministre des TIC et de l'Economie numérique. Nos attributions portent uniquement sur le pipe. C'est à la justice de se prononcer sur le contenu et de nous notifier sa décision pour la transmettre à l'hébergeur tunisien. En cas de condamnation définitive, après épuisement des recours, le site concerné est fermé. Mais, les choses se compliquent lorsque l'hébergement est effectué à l'étranger. Nous engageons une demande officielle dans ce sens, mais nous ne maîtrisons pas son aboutissement.» ■

Le business de la méchanceté

«Vendez-moi votre page Facebook ! Combien demanderiez-vous ?» C'est un véritable marché, avec des enchères qui peuvent monter très haut. Tout dépend du profil, de la notoriété, du nombre d'amis, de la force de frappe. Les prix peuvent aller jusqu'à 40.000 DT. Des « promoteurs » créent des pages telles des startup, les font mousser, doper au prix de buzz soutenu, d'attaques, de fausses et vraies révélations, puis les revendent. Le tout rapidement.

Il n'y a pas que des ventes sur ce marché. La location aussi ! Temporaire, pour quelques jours, quelques semaines, quelques mois, ou à long terme, en mode leasing. Lorsqu'il s'agit de location, le propriétaire de la page garde la main sur la technique et la promotion de la page, mais ne cède que la gestion du contenu, soit en autorisant un accès direct pour poster tout statut, soit en exigeant que tout passe par lui. ■

Tunisair vous emmène à Prague



DANS UN MONDE QUI CHANGE,
ÊTRE ECO RESPONSABLE
PASSE AUSSI PAR LE CHOIX
DE VOTRE CARTE BANCAIRE.



CARTE LIVRETO BIODÉGRADABLE

- 1^{ère} carte bancaire Biodégradable en Tunisie,
- Retrait et consultation du compte épargne sur livret dans tous les GAB UBCI.

Pour chaque carte souscrite en 2017, l'UBCI réserve 1 TND au profit du projet de reboisement de la Tunisie.

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change



Comment procèdent les partis ?

Le secret est lourdement gardé. Aucun parti interrogé par Leaders n'a souhaité livrer de détails sur son dispositif cybernétique. Comment se protègent-ils contre les fake news ? Comment réagissent-ils ? Comment livrent-ils cette guerre ?

De la bande de copains en militants volontaires aux petites équipes professionnelles, aux grandes armées bien en ordre de bataille : le niveau de performance est très différent d'un parti à un autre. Chacun prétend avoir sa propre force de frappe, mais très rares sont ceux qui sont efficaces professionnellement.

«C'est incontestablement Ennahdha qui est la mieux organisée en la matière, confié à Leaders un spécialiste. Ce mouvement capitalise sur une longue expérience de communication électronique, acquise lors des années d'exil et de militantisme clandestin en Tunisie. Après quelques flottements, début 2011, la reprise en main du système a été rigoureuse. La discipline politique se décline en discipline communication et aussi réseaux sociaux. Tout est structuré, moulu dans une charte cohérente, piloté attentivement par un commandement unifié qui veille au grain.»

«Conscient de l'importance de cette arme fatale, le mouvement Ennahdha, poursuit notre source,

a beaucoup investi dans la formation de jeunes communicateurs digitaux, leur procurant techniques de pointe et équipements performants. Le dispositif s'organise en veille média et réseaux sociaux, analyse de contenu, capacité de diffusion et de viralisation, et organisation de la riposte si le feu vert est donné. Les chaînes sont constituées de maillons complémentaires entre ingénieurs, concepteurs, rédacteurs et propagateurs. Certains avancent le chiffre de 400 cybermilitants bien formés, érigés ainsi en bouclier et mis en batterie. Mais, il est difficile de vérifier le nombre exact.»

«Ceux qui suivent de près les sites web et les comptes Facebook attribués à la galaxie Ennahdha, souligne ce spécialiste, sont surpris de ne pas y relever d'incohérence, de contradiction ou de cacophonie. Les messages sont limpides, la fluidité est totale. Evidemment, il y a des loups solitaires, des francs-tireurs, des éléments dits incontrôlés. Mais, ils font partie du dispositif. Le résultat est apparent : le parti islamiste est celui qui tire le plus et le mieux ses marrons du feu cybernétique, et plus largement médiatique.»

Nidaa Tounès avait monté, dès sa création, une cellule efficace pour gérer sa com sur les réseaux sociaux. Son action s'était bien affûtée lors des élections de 2014, avant de tomber en déconfiture par la suite. Une tentative de reprise s'opère ces derniers

temps mais n'arrive pas encore à retrouver la montée en puissance d'antan.

Le mouvement Al Harak de Moncef Marzouki s'y met de son côté, avec les résultats qu'on connaît. Son impact reste limité à ses propres troupes, ne parvenant pas à étendre sa sphère d'influence aux autres cibles convoitées.

Pour les autres parties, la lutte contre les fake news fait partie intégrante de l'action com. Les spécialistes manquent, les ressources financières aussi. Les dirigeants se victimisent des attaques qui les ciblent, reconnaissent la faiblesse de leurs dispositifs et les maladresses de leurs ripostes, peu professionnelles, et peu percutantes.

Le gouvernement est le moins loti en la matière. Pas d'anticipation, toujours sur la défensive, avec une lenteur pénalisante et souvent en empruntant, avec une langue de bois repoussante, de fausses pistes peu convaincantes.

Pour ce qui est des grandes organisations nationales, l'Uggt, comme l'Utica ou l'Utap, sont très peu outillées en la matière. Elles comptent sur des individualités et la montée au créneau médiatique de leurs premiers dirigeants en cas d'attaque par fake news.



Iheb Béji, le démineur de fake news

Fondateur de Medianet, Iheb Béji aligne une expérience de plus de 20 ans dans le web, se spécialisant de plus en plus dans la gestion de la réputation. Cas pratiques.

Nombre de nos clients, notamment du secteur financier, sont ciblés par des attaques virulentes. Il y a eu beaucoup de cas d'insultes aux dirigeants qui insinuent la corruption et le vol. Grâce à des outils spécifiques (Mention, Webradar, Google Alert, Agorapulse), nous détectons tout ce qui s'écrit sur les réseaux sociaux et la presse électronique à leur égard. Rapidement, nous créons des tableaux de bord avec des mots clés spécifiques pour chaque entreprise. Quand nous consultons les tableaux de bord, nous retrouvons tous les articles, les posts sur les réseaux sociaux (pages, profils publics, groupes ouverts, Tweets) qui contiennent ces mots clés avec une répartition des sentiments positif, négatif et neutre.

Quand l'analyse du sentiment négatif dépasse un seuil préalablement déterminé par nos équipes et que nous confirmons qu'il y a une fake news, nous organisons une réunion de gestion de crise avec nos vis-à-vis dans l'organisme concerné. Nous répondons en publiant un communiqué de presse sur la page Facebook officielle de l'organisme et en envoyant le communiqué à la

presse. Parfois, quand l'information mensongère peut avoir des répercussions importantes, nous organisons une conférence de presse pour démentir l'information.

Dans un autre registre, lors d'un événement sportif que nous avons organisé pour un client, une information a circulé sur les blogs, Twitter et Facebook selon laquelle le lieu de l'événement n'a pas été nettoyé. Grâce à des outils spécifiques, nous avons reçu par mail tous les posts, commentaires et articles publiés. Nous avons réagi sur Twitter, Facebook et nous avons contacté les blogueurs qui ont publié les photos de l'endroit sale en envoyant des photos de l'équipe de nettoyage sur place et de l'endroit propre une heure après l'événement. Les blogueurs ont réagi rapidement en s'excusant et en publiant les photos que nous avons envoyées avec un message qui indique qu'ils ont été induits en erreur.

Dans le domaine touristique, nous avons eu des commentaires sur Facebook sur le fait qu'il y a des terroristes qui circulent dans un hôtel. L'information a été rapidement partagée par beaucoup d'internautes. Nous avons fait, une demi-heure après la propagation de la rumeur, un reportage vidéo en live montrant que l'hôtel en question est bien sécurisé avec des touristes sur la plage. 

Pack Docteur



Cérés DDB

UN ENSEMBLE DE PRODUITS ET SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES PROFESSIONNELLS DE LA SANTÉ

Si vous êtes un professionnel libéral, exerçant dans le domaine de la santé, AMEN BANK a spécialement conçu pour vous, le Pack Docteur, qui vous fait bénéficier d'un ensemble de produits et services, adaptés à vos besoins, avec un traitement personnalisé et un tarif global préférentiel.

Adresse du siège : Av. Mohamed V - 1002 Tunis - Tunisie
Tél.: (216) 71 148 000 - Fax: (216) 71 833 517
www.amenbank.com.tn
Centre de Relation Clients : 71 148 888



بنك الأمان
AMEN BANK
Le Partenaire de votre Succès





Comment contrer les fake news

La loi, aussi sévère soit-elle, ne suffit jamais à dissuader les fauteurs. Elle ne garantit pas que le forfait ne soit pas accompli et ne prémunit pas contre ses préjudices. Nécessaire pour punir, faire cesser les dégâts et réparer le mal causé, elle est insuffisante. Ceux qui, de par le monde, planchent sur ce dossier recommandent deux voies.

La première est le blindage individuel et collectif contre les fausses nouvelles. Cela commence à l'école pour apprendre aux enfants ce qu'est une vraie information, comment fonctionnent les médias, quel rôle assurent les journalistes, comment procèdent-ils aux recoupements, vérifications, hiérarchisations, quelle part font-ils aux faits par rapport aux commentaires... Ce travail de fond, avec des exercices pratiques, qui doit se poursuivre dans les collèges et lycées, gagnerait à s'étendre à l'ensemble de la société, une sorte d'éducation aux médias. C'est à chacun d'apprendre à détecter la fausse nouvelle et de savoir comment la vérifier.

La deuxième est effectivement la vérification. Des sites internet dédiés commencent à fleurir, surtout aux Etats-Unis, pour répondre en direct aux interrogations des internautes désarçonnés. L'un des plus célèbres et crédibles est Factcheck (www.factcheck.org). Créé au sein de l'Annenberg Public Policy Center de l'Université de Pennsylvanie, il est animé par Glenn Kessler, longtemps journaliste à Wall Street et au *Washington Post*. Il suffit de mentionner une information pour en connaître la véracité.

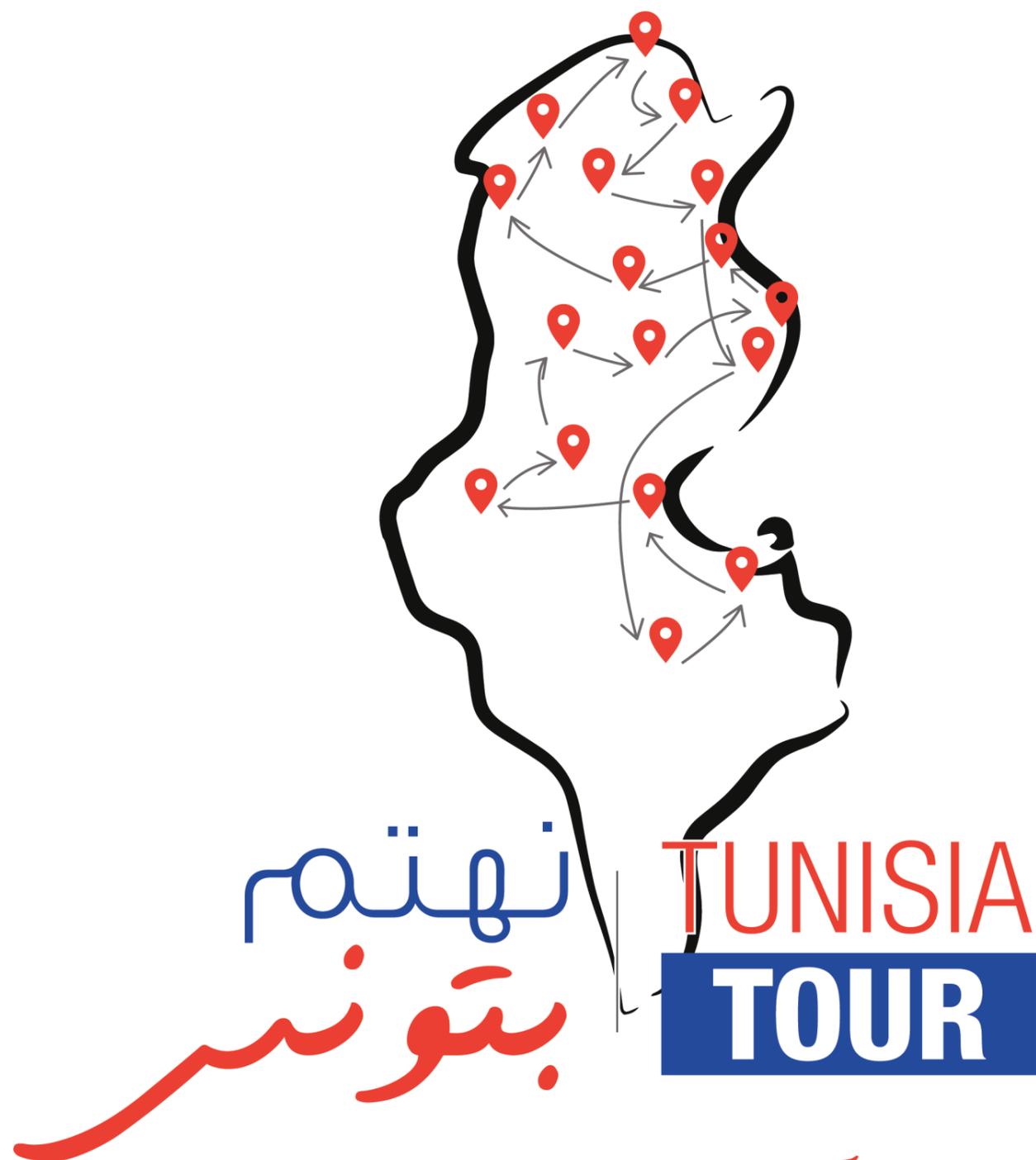
En Tunisie, ces deux voies sont indispensables. L'éducation aux médias et contre les fausses nouvelles et la voie de recours pour vérification. Le travail pédagogique et de sensibilisation est à entreprendre par le ministère de l'Education, mais aussi par les médias, les maisons des jeunes et de la culture, les clubs et associations. Les points focaux de vérification sont à établir par les médias et la société civile. ■

Quelle confiance dans les médias ?

Un Tunisien sur deux seulement affirme avoir confiance dans les médias. Selon le baromètre mensuel de Sigma, 58% des enquêtés le déclarent. Comparativement à l'attitude observée dans les démocraties occidentales, cet index est très élevé par rapport à la moyenne. La dernière enquête effectuée en France en janvier dernier par Kantar/Sofres pour *La Croix* révèle que la confiance dans les médias s'élève à 25% pour l'internet, 48% pour la télé, 52% pour les journaux et 56% pour la radio.

La principale exigence des médias, exprimée à 90%, est de fournir une information fiable et vérifiée. Les journalistes français sont-ils indépendants ? Seuls 24% des Français enquêtés estiment qu'ils le sont vis-à-vis du pouvoir et des partis, alors que 62% indiquent qu'ils résistent aux pressions de l'argent.

En Tunisie, la crédibilité des médias reste à conquérir par l'intégrité, l'indépendance et le professionnalisme. ■



أمي للتأمين
AMI Assurances

www.amitunisiatour.net

Soyez serein avec
l'une des banques
les plus sécurisées
au monde.



L'art pervers de détruire l'autre ! Sport favori d'une certaine faune politique ?

« Il n'y a d'autre enfer pour
l'homme que la bêtise ou
la méchanceté de ses
semblables »

Marquis de Sade, *Histoire de Juliette*



• Par Dr Sofiane Zribi

Le marquis de Sade, peu de temps avant la révolution française, alors qu'il était prisonnier dans la citadelle de la Bastille à Paris, a écrit des romans d'une extrême cruauté, où le sujet principal était la jouissance orgasmique éprouvée par les bourreaux grâce à la souffrance et la destruction qu'ils infligeaient à leurs victimes. →

Quelques années auparavant, ici à Tunis, Mourad III Bey a devancé les fantasmes du divin marquis et mis en œuvre les pires instruments de torture. Appelé Mourad «Bala», il avait pour autre passion d'empaler ses ennemis politiques réels ou imaginaires sur un pal ou un énorme sabre turc. →

ASSURANCE Construction



Promoteurs
immobiliers... et
professionnels
du secteur du
bâtiment

Pour assurer la réalisation de vos
projets en toute sérénité...

des solutions adaptées à chaque
besoin !

Nos ++

- un savoir-faire et une expertise reconnue,
- un accompagnement personnalisé pour vous guider dans vos projets...

→ Ces délicatesses sont en fait l'apanage du comportement despotique de quasiment tous les rois et chefs envers leurs rivaux depuis l'antiquité jusqu'à très récemment, quand les principes des droits de l'homme ont commencé à se répandre dans les esprits. En faire une liste exhaustive est impossible, mais les temps reculés furent aussi des temps sanguinaires et menaçants, où la paix était une exception et la servitude aux maîtres une règle.

Une chose est sûre, de tout temps la compétition pour le pouvoir, orgasme ultime des diminués de l'esprit, a été toujours violente, accompagnée d'une sordide jouissance devant le mal, la douleur, la souffrance et la destruction que l'on peut infliger à son adversaire.

Se pose alors la question : pourquoi ce déferlement de violence dès qu'il s'agit de course pour l'autorité ? Violence qui aujourd'hui, loin des poisons, assassinats et autres moyens du même ordre, prend des formes diverses : rumeurs, fake-news, accusations infondées, histoires fabriquées de toutes pièces pour déconsidérer devant le peuple, la plèbe d'autres fois, l'adversaire politique et l'anéantir.

Que se passe-t-il au fond de l'âme de l'homme politique pour qu'il soit poussé à ces jeux macabres, rien que pour jouir d'un succès, d'une réussite, d'un accès au pouvoir. La réponse est simple : l'attrait quasi ensorcelant du pouvoir !

Le pouvoir, cet attribut que Freud assimile à un phallus, un sexe viril imaginaire, qui prémunira son auteur contre tous les autres humains, contre une crainte de l'humain, vieille comme le monde, celle de la castration, voire de la mort.

En réalité, la quête du pouvoir et sa recherche effrénée pour certains relèvent de la maladie. Le petit enfant, pour s'insérer dans le groupe et mûrir en société, doit accepter sa place, sa position, intérioriser ses limites et ne pas refuser l'autorité, à commencer par celle du père d'abord, puis celle de ses éducateurs, de son groupe, de sa société enfin. Condition sine qua non de son intégration et son assimilation.

Ce moment psychologique est à la base de la construction des sociétés humaines régies par des principes et des règles. Freud l'a appelé complexe d'Œdipe en opposant les désirs de l'enfant de demeurer le tyran et le désir de sa mère et sa peur de subir le courroux du père. Peur que les analystes appellent angoisse de castration. Les sociétés primitives ont donné aux rois un pouvoir quasi divin absolu, puis les religions monothéistes sont venues nuancer ce pouvoir alors que les sociétés modernes agissent de plus en plus pour atténuer le pouvoir des rois et des chefs par l'entremise des règles démocratiques, des constitutions, des parlements, de la séparation des pouvoirs, etc.

Il n'empêche que l'accession au pouvoir suprême reste le Graal à ne pas manquer. Elle s'accompagne pour certains d'une jouissance extrême, incomparable, car justement ils croient à tort qu'elle les libère du joug de toutes les tutelles et les fait jouir de toutes les libertés.

Ni César, ni Hitler, ni Staline, ni Saddam, ni Kadhafi, ni Ben Ali ou Kim Jong-un ne viendront me démentir : être au pouvoir, c'est être au sommet d'un édifice imaginaire où l'impossible n'existe pas et c'est ce qui explique d'ailleurs l'attachement souvent aveugle à demeurer au sommet au risque de sa vie.

Quand Jean-Jacques Rousseau a rédigé *Le Contrat social*, il avait bien en tête les dérives des plus forts et la limitation de leur pouvoir. Ces revendications furent l'une des principales demandes de la révolution française. En Tunisie, notre petite révolution a ouvert grandes les portes devant les appétits du pouvoir. Ceux des réformateurs, qui espèrent servir leur pays en améliorant ses conditions socioéconomiques sans rechercher obsessionnellement de place au soleil mais aussi ceux de petits névrotiques, incapables d'intérioriser les principes démocratiques et la loi, éprouvant un puissant besoin de passer outre, attirés par les mirages fantasmés du pouvoir et ses ors, sentant que l'occasion est trop belle pour être ratée. Tous les moyens leur semblent bons pour casser

leurs compétiteurs et les détruire. Certains verront en cela une méchanceté gratuite, le psychiatre n'y voit que des personnalités immatures, castrées, perverses et malades totalement incapables à exercer un pouvoir quelconque pour autre bénéfice que le leur. Dans ce jeu, où souvent Facebook et les blogs servent d'arènes, s'affrontent des êtres minuscules qui espèrent passer sous le miroir grossissant de l'opinion pour prendre du volume. L'ensemble de leur être est entièrement tourné vers le fauteuil présidentiel et quelques strapontins à côté, ils sont prêts à tout pour assouvir leurs passions, tel un homme fou de désir pour une femme, prêt à tout pour la conquérir, quitte à la violer. Ne savent-ils pas qu'aucun pouvoir n'a transformé un castré en être viril, et qu'une fois, si par malheur le destin les porte vers les cimes qu'ils souhaitent, il n'y a que solitude s'ils veulent servir et cabales s'ils veulent rester.

Machiavel disait « *Ce n'est pas le titre qui honore l'homme, mais l'homme qui honore le titre* ». Je finirai par une citation du célèbre psychanalyste français Jacques Lacan qui avait l'habitude de dire : « *Un fou qui se prend pour Roi est fou, mais un Roi qui se prend pour roi n'est pas moins fou* ».

S.Z.
Psychiatre

« Un fou qui se prend pour Roi est fou, mais un Roi qui se prend pour roi n'est pas moins fou »
Jacques Lacan

FIAT PROFESSIONAL DÉMARREZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ

Prix 2017*
Garanti

GARANTIE
3 ANS
GARANTIE



-MEILLEURES CONDITIONS DE FINANCEMENT AVEC HANNIBAL LEASE.

-OFFRE LIMITÉE SELON LE STOCK DISPONIBLE / UN CADEAU OFFERT.



www.hannibalse.com.tn



www.fiatprofessional.tn

ITALCAR CONTACTEZ LE 71 655 531 / 31 363 240 / 70 020 235

Tunis : Showroom les Berges du Lac : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis - Tél. : 71 655 531 / Fax : 71 655 407. Showroom Megrine : Zone Industrielle Megrine route de Sousse GP1 5.5 km - Tél. : 31 363 240 / Fax : 71 297 177. S.A.M. : Cité El Khadra, Avenue Louis Braille, 1003 Tunis - Tél. : 71 773 322 / Fax : 71 733 399. Bhar Lazreg : Aerocar Service Rue Ibn El Jazzar Bhar Lazreg, 2076 La Marsa Tunis - Tél. : 31 401 282 / Fax : 32 401 282. Ezzahra : Eurocar Services, Ezzahra - Tél. : 31 505 019. Mnihla : Société Tunicar, route de Bizerte Sanhaji El Mnihla, 2094 Ariana - Tél. : 70 527 806 / Fax : 70 527 816. Bizerte : L'expert Automobile : Hafer Moher km3, route Menzel Bourguiba, Bizerte 7000 - Tél. : 72 510 366 / Fax : 72 510 366. Béja : ABM 2, Rue El Yasmine, Cité des agents de la sûreté, Sidi Fradj 9029, Béja Sud Tél. : 78 453 820 / Fax : 78 455 198. Nabeul : Cap Bon Motor's : Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul - Tél. : 72 272 702 - 72 272 708 / Fax : 72 272 699. Sousse : Société Nimr : 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse - Tél. : 73 364 088 / Fax : 73 364 089. Monastir : Zone Industrielle Ghedir, 5000 Monastir - Tél. : 73 425 932 / Fax : 73 425 933. Mahdia : Société Alfatimya Cars, route de Boumerdes Ezzahra, Mahdia - Tél. : 73 671 630 - 98 771 683 / Fax : 73 425 933. Sfax : Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Alghani, zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax Tél. : 74 287 381 - 74 287 382 / Fax : 74 287 375. Kalrouan : Gharbi d'Equipement Général, Avenue de l'environnement 3100 Kalrouan - Tél. : 77 300 575 - 77 300 574 / Fax : 77 304 453. Gafsa : Auto Sud, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151 - Tél. : 76 217 632 Fax : 76 217 016. Gabès : Thabti Auto Services : Avenue Abou El Kacem El Chebbi, 6011 Gabès - Tél. : 75 293 205 / Fax : 75 293 225. Djerba : Djerba Tourism Services : Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun - Tél. : 75 764 550 - 75 764 551 / Fax : 75 764 552. E-mail: italcar@italcar-sa.com.



La démocratie tunisienne à l'épreuve des réseaux sociaux

Par Habib Touhami
Chronique

Tel le Docteur Frankenstein dans la version littéraire d'origine de Mary Shelley, les inventeurs des réseaux sociaux ont fini par laisser s'échapper le «monstre» qu'ils ont créé. Dès que les utilisateurs ont commencé à prendre le pas sur les éditeurs concernant la production des contenus et leur mise en page, le contrôle des réseaux sociaux est devenu une tâche quasi impossible, même pour la redoutable NSA. Mais le voudra-t-on au fond ? Certes, les réseaux sociaux sont entrés partout dans une zone de turbulences et de contestation, mais aucun Etat «décisionnel» ne semble vouloir contrarier leur développement tant les enjeux économiques et commerciaux sont énormes.

En politique, les réseaux sociaux sont devenus incontournables dans les pays démocratiques, participant de plus en plus du «marketing politique», alors qu'ils participent foncièrement de la diffusion de l'inculture politique dans les pays en voie de démocratisation. Mais n'est-ce pas là un constat à l'image des sociétés elles-mêmes, construites, dans un cas, autour d'un système de représentation qui fonctionne plus au moins correctement autour d'un système de représentation qui n'existe même pas ou qui peine à fonctionner dans l'autre. En tout état de cause, les réseaux sociaux essaient partout d'empiéter sur le champ de la presse et les médias, en se posant comme moyen d'information sur le champ des représentations nationales, en se proposant comme alternative à l'expression du suffrage universel, sur celui des juges et des tribunaux, en revendiquant un droit à l'investigation et à la condamnation en dehors ou en dépit des lois en vigueur.

La gravité de cette dérive varie selon les pays. Il existe à cet égard une énorme différence entre les pays structurés politiquement et dans lesquels les partis politiques remplissent

leur rôle et les pays qui le sont moins et dans lesquels les partis politiques sont défaits, entre les pays où la parole est libre depuis des décennies et les pays où la parole a été longtemps confisquée, entre les pays qui disposent d'une presse écrite de valeur et les pays où la presse écrite est médiocre. La Tunisie appartient bien à la seconde catégorie. Alors que les internautes des pays de la première catégorie interfèrent rarement dans les affaires délicates (sécurité nationale, certaines problématiques économiques sensibles), laissant aux partis politiques et aux représentations nationales, mieux armés, le soin de critiquer et de proposer, les internautes des pays de la seconde catégorie, tels les internautes tunisiens, n'hésitent pas à franchir le Rubicon, mettant en danger leur propre sécurité et les intérêts vitaux de leur pays.

En propageant les publications qui confortent leurs croyances et leurs préjugés et en censurant celles les mettent à mal ou qui leur demandent un effort de compréhension et de réflexion, les internautes tunisiens vont au plus facile. Sur ce plan, la télévision a déteint sur les réseaux sociaux, tant au niveau du format qu'au niveau de la primauté de l'image sur le discours, le contenant sur le contenu. Avant même l'apparition d'Internet et des réseaux sociaux, l'image telle qu'elle est imposée par la télévision supplanta le contenu dans les débats politiques. Les gigantesques progrès des techniques et outils de communication des dernières décennies accentuèrent la tendance. Ils mirent la chose politique, ou ce qu'il semblait être, à la portée du plus grand nombre avec la superficialité qui sied. La télévision et l'image ont pour ainsi dire tué le débat démocratique en l'enfermant dans un cadre et un format qui laissent peu de place à la démonstration et à l'argumentation. Cela n'est pas de nature à conforter la démocratie représentative et le processus démocratique. ■

H.T.

Youssef Chahed

Ce qui le rend optimiste, ce qui le taraude

Prolongation ! Donné partant à l'issue des municipales, en mai prochain ou au plus tard au cours de l'été, avant la rentrée, le chef du gouvernement resterait encore en poste plus longtemps que ses détracteurs le prédisent. C'est le secrétaire général de la toute-puissante Ugtt, Nouredine Taboubi, qui lui apporte la confirmation de son maintien. A deux conditions précises. La première, c'est le remaniement profond de son gouvernement et la seconde, la révision des politiques publiques engagées. En peu de mots, le chef syndicaliste chevronné, qui avait toujours affirmé son soutien au locataire actuel de la Kasbah, a tout diagnostiqué avec perspicacité. La grande défaillance de ce gouvernement, ce n'est pas celle de son chef, mais le nombre de ministres et de la plupart des politiques publiques mal ficelées. →

Si la tête de Chahed est sauvée, celle de ses équipes est en jeu. A commencer par certains de ses proches conseillers, mais aussi des ministres qui se considèrent indispensables et incontournables. De vrais boulets que traîne Chahed stoïquement, sans pouvoir le dire publiquement, comme le chuchotent ses amis de longue date.

Remaniement : rien dans le pipe, mais par de petites touches

Avant de faire une déclaration publique au congrès de l'Union régionale de l'Ugtt à Sidi Bouzid, puis dans les médias, Taboubi avait prévenu Chahed, lui expliquant le fond de sa pensée. En lançant son outcase, il sait parfaitement que rien ne sera immédiatement mis dans le pipe, mais voulait engager un processus et prendre ses bases et les Tunisiens à témoin.

A la Kasbah, le message de la centrale ouvrière est reçu 5/5. Quelque part, il enlève au chef du gouvernement une épine du pied. Toute la pression est ainsi mise sur les conseillers et les membres du gouvernement concernés pour se ressaisir, dans un ultime sursaut, s'ils veulent sauver leurs postes. Le préavis de départ, que les syndicalistes connaissent bien, est donné. A moins que...

«Si le chef du gouvernement reconnaît des "faiblesses", il ne se hasardera pas à répondre dans l'urgence à la demande de l'Ugtt, mais en tirera sans doute les enseignements utiles, affirment des proches. Oui, un sang neuf est nécessaire. Oui, une nouvelle vision est indispensable, ajoutent-ils. Tout en préservant la stabilité du gouvernement, il ne manquera pas de procéder à froid à des remaniements partiels, au cas par cas, selon les nécessités et de reconfigurer par là même son cabinet.» Plus on lui met la pression, plus il prend son temps : Chahed, c'est son style, disent ceux qui le connaissent de près.

Ce qui rend Youssef Chahed optimiste

En bras de chemise, calé dans son fauteuil, Youssef Chahed ne se plaint pas de ployer sous les dizaines de dossiers qui envahissent son bureau. Elaguant son emploi du temps d'engagements ni urgents ni importants, il s'aménage plus de temps pour s'y approfondir, détectant le diable dans les détails. Que de couleuvres échappant aux filtres successifs veut-on lui faire avaler !

A ses visiteurs, en cette fin du mois de février, il paraît plus serein, retrouvant son sourire. *«Toutes les analyses confirment que la Tunisie dispose d'un excellent potentiel et qu'elle renouera avec la croissance et d'autres indicateurs positifs*

pas plus tard qu'en 2020», dit-il. Les indicateurs économiques des deux premiers mois de l'année 2018 le réconfortent : les exportations ont augmenté de 50%, malgré l'arrêt de l'exportation du phosphate, les prix des principaux produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, sont maîtrisés, la récolte oléicole dépasse les prévisions, la saison touristique s'annonce prometteuse avec un objectif réaliste de 8 millions de touristes...

Autre motif de satisfaction pour Youssef Chahed : la tenue des élections municipales le 6 mai prochain sous de bons auspices, alors que certains appelaient à leur report. Plus de 50 000 Tunisiens et Tunisiennes se sont portés d'ores et déjà candidats. Pour la première fois dans l'histoire du pays, et avec l'extension du périmètre communal à l'ensemble du territoire, tous les Tunisiens détenteurs de leur droit de vote pourront l'exercer dans l'une des 350 circonscriptions municipales du pays. L'enjeu est central.

Youssef Chahed qui a été, avant d'accéder à la Kasbah, ministre des Affaires locales, connaît parfaitement la corrélation entre l'implantation d'une municipalité et l'accroissement de l'index du développement local. Il sait également combien la généralisation des communes favorise l'accès de la population locale aux services de proximité et leur évite de dispendieux déplacements aux chefs-lieux. Plus encore, au-delà des municipalités, c'est tout le processus du pouvoir local qui est ainsi engagé. D'où l'importance à ses yeux de la réussite du scrutin du 6 mai qui sera déterminant pour toute la suite.

La numérisation de l'économie et les énergies renouvelables

Outre le sécuritaire, les réformes, l'emploi et la traque de la malversation, Youssef Chahed veut concentrer ses efforts sur l'infrastructure,



l'agriculture, le transport et les énergies renouvelables. L'annonce de grands projets d'énergies renouvelables est attendue au début de ce mois de mars. Quatre domaines qu'il juge prioritaires durant les mois à venir, avec une attention toute particulière à la numérisation de l'économie et de l'administration publique. La simplification des procédures administratives sera intensifiée, surtout avec le nouveau décret relatif aux autorisations administratives, définitivement fixées. En dehors de celles qui y sont inscrites, aucun ministre ne sera en mesure d'y ajouter une nouvelle. De plus, un délai de réponse maximum de 60 jours est fixé pour se prononcer sur toute demande reçue. Désormais, le silence de l'administration sera considéré comme un accord.

L'urgence d'un socle social et d'une nouvelle école publique

Ce qui taraude le plus Youssef Chahed, ce sont les populations qui ne peuvent attendre le retour de la croissance pour accéder au minimum social viable. Leur situation est très difficile et il faut imaginer rapidement des

solutions idoines pour leur venir en aide. Le concept de socle social, qu'il pilote avec le ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi, s'inscrit dans ce cadre. Quant à la problématique de l'école, dans son cursus, son contenu pédagogique, mais aussi l'état des établissements publics, réfectoires, dortoirs et autres espaces, elle vient de faire l'objet d'une nouvelle stratégie, récemment présentée en CMR par le ministre de l'Education, Hatem Ben Salem. Quatre heures durant, fin février, les débats ont été intenses.

Et le parti de Youssef Chahed ?

Reste la grande question personnelle et politique: Youssef Chahed nourrit secrètement l'ambition de créer son propre parti ? Quand un visiteur se hasarde à la lui poser, il éclate de rire. *«Vous savez, d'abord je suis issu d'un grand parti et c'est lui qui m'a porté à ce poste. Pourquoi voulez-vous que je cherche à en créer un autre? Et puis, mon expérience politique est toute récente et je ne suis à la Kasbah que depuis un an et demi exactement. Je ne suis pas dans le calcul d'une carrière. Je vous laisse en tirer la conclusion.»*

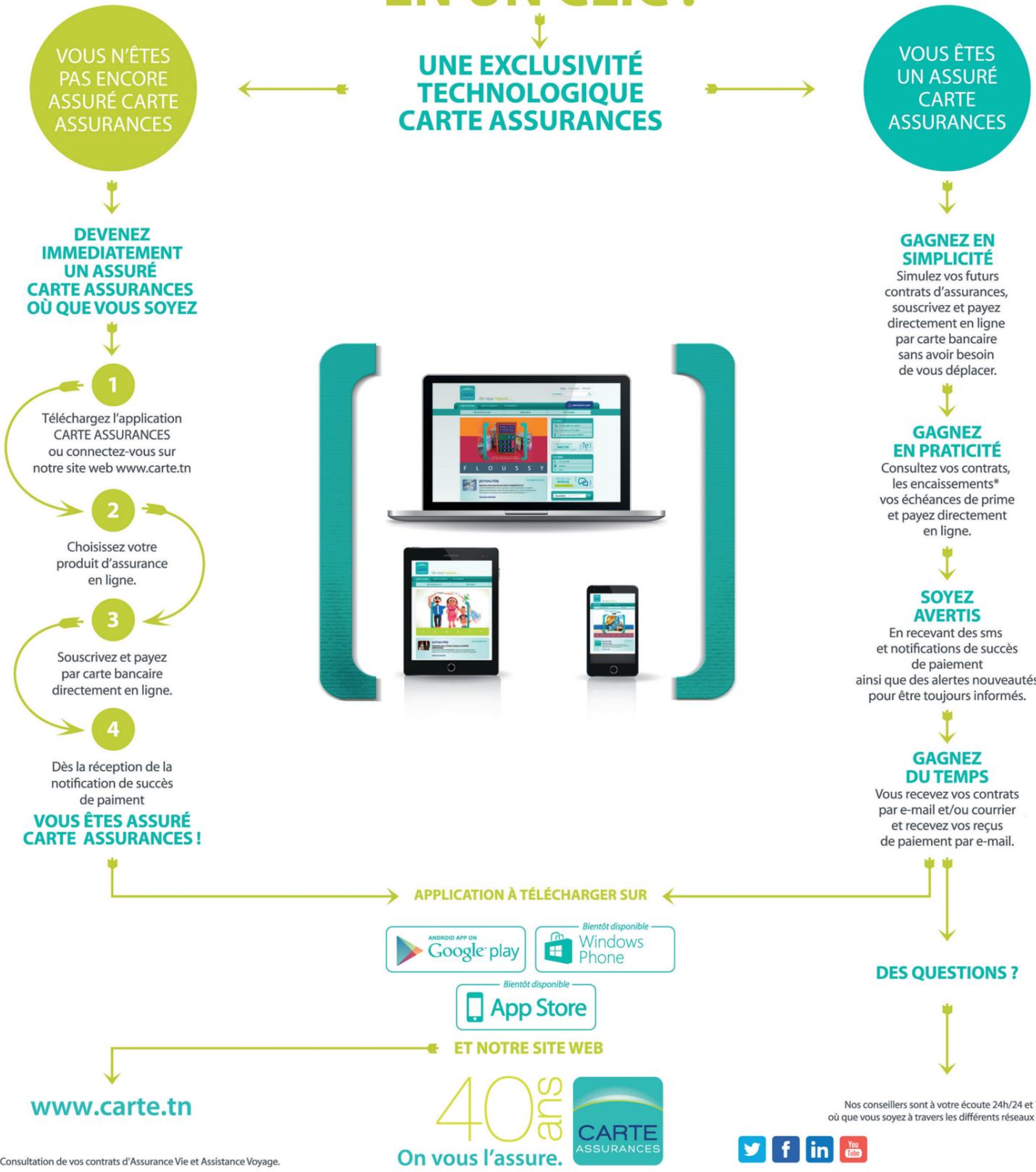
Quand on insiste en lui demandant s'il est totalement résolu à rester à la Kasbah jusqu'à la fin du mandat en 2019, là, il se lâche un peu: *«Pas dans n'importe quelles conditions ! Il faut nécessairement que ça change. Beaucoup de choses doivent changer. A commencer par une prise de conscience collective des enjeux et défis, des risques et menaces, de ce que nous devons accomplir tous ensemble. Ce n'est pas seulement de la responsabilité du gouvernement. Nous devons redonner à l'unité nationale sa véritable signification, et tout le sens de la responsabilité qu'elle implique.»*

Manque-t-il d'audace ?

Une toute dernière question : Youssef Chahed manque-t-il d'audace ? *«A quel sujet et contre qui, s'empresse-t-il de répondre. C'est facile de tout bouculer, mais je ne mettrai pas en péril les vis-à-vis du gouvernement, que ce soit le parlement, les organisations nationales ou les autres. Quant à l'Administration, c'est vrai, nous devons aller encore plus vite dans sa réforme et dans son renforcement en compétences utiles, tout en l'affranchissant des boulets qui la plombent.»*

T.H.

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !



* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.

Marouane El Abbassi

Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie

Mission : moderniser

Il était grand temps ! La désignation de Marouane El Abbassi à la tête de la Banque centrale de Tunisie (BCT) intervient à un moment crucial, tant pour le système monétaire tunisien que pour l'Institut d'émission lui-même. Si les missions de la BCT demeurent d'actualité, sa modernisation s'impose en urgence. Depuis sa création le 19 septembre 1958, cette prestigieuse institution qui force le respect a sans cesse rempli, en toute indépendance, un rôle de premier ordre dans la stabilité financière et des prix, apportant son soutien aux objectifs de développement économique. Ses pères fondateurs, Hédi Nouira, assisté par Mansour Moalla, puis les gouverneurs successifs, ont su lui donner la dimension qu'elle mérite. Citée en exemple de rigueur, elle a été le moule de générations entières et une référence à l'international.

En s'appêtant à célébrer cette année son soixantième anniversaire, la Banque centrale de Tunisie a besoin d'un nouvel élan. Son nouveau gouverneur, le 13e depuis feu Hédi Nouira, dispose de tous les atouts pour mener à bien cette tâche. S'il est trop tôt de lui demander les axes qu'il fixe pour cette relance, il est clair que le maître mot ne peut être que la modernisation et le renforcement institutionnel comme il l'a déclaré à Leaders. Une nouvelle page s'ouvre.

Pourquoi j'ai dit oui !

Quand on demande au nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Marouane El Abbassi, pourquoi a-t-il accepté, dans ce contexte particulier, d'assumer ces fonctions, on sait d'avance que sa réponse ne sera pas classique. Certes l'amour de la patrie et le devoir de la servir l'habitent, comme de nombreux autres patriotes. Mais, il y a d'autres raisons qui ont présidé à sa décision.

«J'ai grandi, dit-il à Leaders, dans une Tunisie qui a porté sous Bourguiba un double projet. Celui de l'ascenseur social par l'éducation et le mérite et celui du développement économique et social. Aussi, ai-je vu mon père, professeur de sciences doublé d'un agriculteur, qui le matin cultivait les esprits et l'après-midi les champs agricoles dans une zone semi-aride, non loin de Tunis. Jamais je ne l'ai vu prendre un seul jour de congé. S'il était là aujourd'hui,

il ne m'aurait jamais pardonné que je me dérobe de mon devoir et dire non.»

«Je dois ajouter aussi que ceux qui m'ont précédé à la tête de la BCT sont des personnes de grand renom, qui ont servi le pays avec compétence et abnégation. En prenant mes fonctions, et en rencontrant les équipes, j'ai trouvé des compétences de haut niveau qui, malgré le manque de moyens et les difficultés, se déploient utilement.»

Interrogé sur ses priorités pour le renforcement des capacités institutionnelles, le gouverneur El Abbassi souligne, d'une part, la nécessité d'accélérer la modernisation de la BCT et, d'autre part, l'importance de la mise en place d'un système d'information et d'un dispositif de cartographie du risque.





Chedly Ayari Chronique d'une sortie pathétique

Avait-il été mené en bateau par ses troupes ? Jusqu'à la dernière minute, l'ancien gouverneur de la Banque centrale de Tunisie était dans le déni. Non, le Gafi n'avait pas décidé officiellement le blacklisting de la Tunisie, avait-il cru et essayé de l'accréditer. Ce n'était, selon la BCT, qu'un malentendu, une mésinterprétation, véhiculée par erreur sur le site officiel du Gafi et dont il fallait demander la rectification. On avait encore jusqu'à 2019 pour nous conformer aux exigences, nous disait-on... Alors que les dés étaient bel et bien jetés !

Ce n'était pas l'unique reproche fait au gouverneur de la Banque centrale. Le fonctionnement de la Commission tunisienne des analyses financières (Ctaf), appelée à se réunir chaque mois sous sa présidence, soit 18 réunions depuis sa reconstitution, alors qu'elle n'en a tenu que six, avec un ordre du jour portant beaucoup plus sur des questions administratives que sur ses opérations. Le financement suspect des associations posait également problème. Mais, c'est la chute vertigineuse du dinar, la politique monétaire dans son ensemble, la fixation du TMM et le refinancement des banques qui constituent un grand motif d'inquiétude pour le gouvernement.

Exfiltration dans la dignité

Confronté à cet état des lieux, le gouverneur Chedly Ayari avait compris que son départ, avant le terme de son mandat, juin 2018, était nécessaire. Il l'avait évoqué avec des proches, et même des officiels. Tous lui souhaitaient une sortie dans la dignité, par respect pour sa

haute stature et au vu de toutes ces décennies consacrées au service de l'Etat. La date du 31 décembre 2017 était avancée. Les consultations pour le choix de son successeur ont repris. Pressenti parmi d'autres candidats, Marouane El Abbassi, déjà en ligne depuis quelque temps, était en tête de liste et reçu pour des entretiens approfondis. Tout devait alors se passer début janvier, mais Chedly Ayari n'avait pas encore remis sa décision, repoussant sa démarche pour février ou mars. Selon ses proches, il aurait indiqué que si on voulait le faire partir, il n'y avait qu'à appliquer la procédure parlementaire : sa nomination le 26 juillet 2012 était approuvée par le Bardo, c'est au Bardo de décider de son départ.

Aucun mot n'est soufflé à ce propos lors de la réunion mensuelle du conseil d'administration de la BCT, tenue le 2 février dernier. Président-gouverneur et administrateurs sont sur une autre planète. La situation devenant de plus en plus urgente, le processus de son départ était alors enclenché. L'Assemblée des représentants du peuple inscrit la question de son limogeage et l'approbation de la désignation de son successeur à l'ordre du jour de la plénière du 15 février. Le gouverneur Ayari décide alors de convoquer le conseil d'administration, le 13 février, pour l'en informer. Simple formalité, la nouvelle étant déjà rendue publique. La commission législative (et non de contrôle), qui examine les projets et propositions de loi qui lui sont transmis, la commission des finances, du plan et du développement, présidée par Mongi Rahoui, décide d'auditionner la veille de la plénière le gouverneur de la Banque centrale. Commence alors une séquence kafkaïenne de ce « mauvais épisode ». Si Chedly Ayari était resté tout au long des débats respectueux à l'égard du

gouvernement, certains de ses collaborateurs présents ne se sont pas privés de lâcher publiquement une série d'inexactitudes. Des documents confidentiels ont circulé, sans pour autant qu'ils soient contextualisés, ni accompagnés des réponses reçues. L'atmosphère était très tendue et la pression médiatique forte.

Une scène pathétique

A la Kasbah, ministres et conseillers poussaient Youssef Chahed à tout déballer, pour remettre les pendules à l'heure, et exposer la vérité. Des « âmes charitables » vont jusqu'à réclamer des poursuites judiciaires pour les torts causés à la Tunisie et son économie. La surenchère est difficile à arrêter.

Mais le chef du gouvernement pouvait-il se délier du secret d'Etat, laisser porter la moindre encoche à la haute réputation de la BCT et au prestige personnel de son gouverneur, l'éminent professeur de générations successives d'économistes, qu'il tient en haute estime ? Contre l'avis de tous, il se mure dans le silence, atténuant les ardeurs et interdisant à son équipe la moindre déclaration publique. Des amis poussent Chedly Ayari à éviter un débat public pénible, aboutissant inéluctablement à une sanction qui entacherait son honorabilité. Ils le pressent de remettre sa démission. Le compte à rebours enclenché, il ne lui restait plus, mercredi 14 février, que quelques heures pour se décider. Rendez-vous lui a été alors pris avec le chef du gouvernement, en fin d'après-midi à la Kasbah, pour acter sa démission. Face à la caméra de Watanya 1, unique média de permanence, la scène était pathétique... Fin d'un « mauvais épisode », dommage pour une sortie ratée. 

We cargo Africa !



Wait! There is more to come ...



EXPRESS AIR CARGO
we cargo Africa



E₃

RETROUVEZ LE CONFORT MODERNE

À PARTIR DE
38 200 TTC



GARANTIE
3 ans
OU 100 000 Km



Zone Industrielle Borj Ghorbel - 2096 Ben Arous Tunisie
Tél (+216) 31 390 290 - Fax : 31 390 301 - E-mail : contact@stautos.tn
www.staufos.tn

Agence CHERY SFAX: Rue PAVLOV-Z.I Poudrière 1-Sfax 3000
Tél: 74 286 285 - Fax: 70 032 800 - E-mail : contact@districars.tn

Apologie pour la citadelle Encore un propos pédagogique sur la Banque centrale de Tunisie

I. Le gouverneur Ayari quitte la rue Hédi-Nouira et remet les clés à un nouveau locataire : le gouverneur Abassi.

Le modus operandi «convenu» entre le chef du gouvernement et le gouverneur partant est à saluer, car en démissionnant, le second a évité au pays et à l'institution la répétition d'un rituel gênant, celui qui a animé le départ du gouverneur Nabli. La plénière souveraine organisée à cette occasion continuera, en effet, de marquer la mémoire collective, la mienne en tout cas, et de jeter son ombre sur toute nouvelle investiture à la prérogative monétaire, tant que le modèle de gouvernance de la Banque centrale de Tunisie n'aura pas été revisité de manière sérieuse et profonde.

L'attitude du chef du gouvernement est, elle aussi, à saluer. En s'abstenant d'assister à la plénière de l'ARP consacrée à l'investiture du gouverneur Abassi, Monsieur Youssef Chahed a échappé aux filets que certains chasseurs voulaient lui tendre, en particulier les adversaires de l'indépendance de la Banque centrale, épargnant ainsi à la BCT d'être définitivement perçue comme un simple département ministériel.

Les arguments contre l'indépendance de la Banque centrale ne manquent pas d'ailleurs et ont même souvent ravivé la controverse sur cette question. Dans une contribution précédente, nous avons fait brièvement état de cette tendance perceptible chez certains députés lors des débats sur le projet de refonte des statuts de la BCT et qui dénonce la non-responsabilité politique de la BCT, en ce qu'elle contraste avec ce constat, vérifiable du reste, que la politique monétaire menée par la Banque centrale impacte nécessairement les autres agrégats macroéconomiques et que son exercice n'est somme toute que le prolongement de l'action gouvernementale.

II. Depuis le changement politique intervenu à l'entame de 2011, aucune institution n'a souffert autant que la BCT. Les multiples accusations dont elle fut l'objet ont gagné sa probité même et les tentatives répétées de la mettre définitivement sous le joug du pouvoir politique ont fragilisé son autorité, entamé sa crédibilité et affecté négativement la perception de son environnement local et étranger. →



Par Samir Brahimi



VILLA TWENTY
IMMOBILIER PREMIUM



DES VILLAS

A LA SOUKRA QUI VOUS SIMPLIFIENT LA VIE

طبة العقارية
TIBA IMMOBILIERE

Tel : + 216 71 75 23 00

Mobile : + 216 22 44 00 55

Mail : contact.tiba@luxor.com

Web : www.villatwenty.net



A PROXIMITE DE BRITISH
INTERNATIONAL SCHOOL
OF TUNIS

DES VILLAS LUXUEUSES

AVEC PISCINES, JARDINS
ET INTER-SOL PRIVATIFS

→ Le «turnover» des gouverneurs, trois jusqu'ici en sept ans, nourri par des considérations aux confins du politique, a mis à mal l'indépendance de l'institution et sa vocation éminemment technique.

Les événements récents marqués par la double inscription de la Tunisie sur la liste du Gafi et celle de l'UE, des juridictions dont le dispositif LBA/FT présente des carences stratégiques, ont offert une nouvelle occasion pour remettre en question, voire en cause, la compétence de l'institution en sa qualité de dépositaire privilégié, à travers la Ctaf, du dossier LBA/FT.

III. Au plan légal, le nouveau destin de la BCT fut préannoncé dans la «petite Constitution» pour être définitivement scellé dans la «grande», renvoyant ad vitam aeternam la possibilité de corriger ce qui était une erreur d'approche sur une problématique majeure: l'indépendance de la politique monétaire.

La Constitution, relayée par la loi organique de 2016, nous livre, en effet, une banque centrale affaiblie par le statut précaire et essentiellement révocable de son gouverneur et un mandat confus, faute d'avoir convenablement saisi, pour pouvoir aussi convenablement les résoudre, les pétitions de base d'une gouvernance idéale de la chose monétaire et au-delà de la chose économique.

(i) Sur le plan organique d'abord, les choix opérés pour la nomination/révocation du gouverneur de la Banque centrale traduisent le souci d'une distribution éminemment politique des pouvoirs au sein de la «Troïka» plutôt que celui de résoudre la problématique pourtant essentielle de la nécessaire indépendance organique et fonctionnelle de la Banque centrale à l'égard du gouvernement, alors que le principe d'indépendance se définit uniquement par rapport à ce dernier et réclame de le priver de tout ascendant pouvant lui donner la possibilité de faire des injonctions à la Banque centrale dans le cadre de la conduite de la politique monétaire.

Ce risque est d'autant plus réel si nous prenions en considération le glissement des pouvoirs du chef de l'Etat sous l'ancienne Constitution vers le chef du gouvernement sous la nouvelle. Dans le sillage de la «parlementarisation» du régime politique, nous assistons en effet à un transfert des compétences du premier vers le second à qui il revient, désormais, de déterminer la politique générale de l'Etat et de veiller à sa mise en œuvre.

L'emprise du chef du gouvernement se manifeste également à l'égard du Conseil d'administration, puisque c'est lui qui nomme le vice-gouverneur, les deux universitaires et les deux anciens banquiers, alors que les deux hauts fonctionnaires de l'Administration centrale sont soumis in fine à sa hiérarchie.

Les pouvoirs attribués à l'ARP dans la nomination/révocation du gouverneur est également une erreur, en ce qu'ils contribuent à politiser davantage l'institution et à l'écartier, sinon l'éloigner, de sa vocation technique. A l'emprise du gouvernement, s'ajoute ainsi celle des partis politiques. Les Tunisiens se plaisent aujourd'hui à décoder l'ADN du gouverneur et de son second, pour remonter à la paternité partisane. Nous soulignerons, à ce propos, que les banques centrales ne répondent pas à une nécessité d'ordre juridique. Le plus souvent, elles n'ont pas de statut constitutionnel et le plus souvent aussi, il ne

pèse sur les législateurs aucune obligation de les créer. Les banques centrales sont une nécessité technique propre au pouvoir exécutif et renvoie au souci de séparer en son sein des politiques aux objectifs conflictuels : la politique budgétaire et la politique monétaire.

Les rapports ente l'ARP et la Banque centrale devraient se limiter au devoir de redevabilité (Accountability) qui incombe à la seconde à l'égard de la première. Ce devoir est le pendant naturel de l'indépendance de toute banque centrale, car il ne peut être admis, dans un modèle idéal de démocratie, que la politique monétaire, qui n'est autre qu'un instrument de la politique économique, soit soustraite au contrôle du citoyen.

(ii) Sur le plan fonctionnel, le compromis sur le mandat principal de la Banque centrale déboucha sur une rédaction inédite, car sans équivalent dans toute la pratique comparée : «L'objectif principal de la BCT consiste à maintenir la stabilité des prix. La Banque centrale contribue à la stabilité financière de manière à soutenir la réalisation des objectifs de la politique économique de l'Etat, y compris dans les domaines de la croissance et de l'emploi. Elle œuvre pour une coordination optimale entre la politique monétaire et la politique économique de l'Etat». (Art.7).

Ainsi donc, le soutien à la politique économique de l'Etat, y compris en matière de croissance et d'emploi, n'est plus adossé à l'objectif de stabilité des prix, mais à celui de la stabilité financière (!) Faut-il rappeler à cet égard que la stabilité financière poursuit un objectif qui n'a rien à voir avec la croissance et l'emploi : la solidité du système financier et sa protection contre le risque systémique.

La BCT œuvre pour une coordination «optimale» (!) entre la politique monétaire et la politique économique de l'Etat. Il lui reviendra donc d'en prendre elle-même l'initiative, d'en apprécier seule le caractère «optimal», d'en inventer seule les instruments et les canaux de communication, le tout sans qu'il y ait de contradictoire ni d'arbitre, la loi s'étant abstenue d'organiser les compétences des uns et des autres de manière claire et précise, alors que la matière relève de la gouvernance de l'ordre public économique.

La meilleure illustration du déficit de coordination entre la politique économique et la politique monétaire concerne le domaine budgétaire, au titre duquel la Tunisie a connu le plus de déboires. Depuis la révision des statuts en 2006, il a été expressément interdit à la Banque centrale d'accorder son concours au Trésor, comme elle le faisait auparavant.

La réalité aujourd'hui est que la BCT, au lieu de se battre pour éviter tout dérapage budgétaire, contraire à son mandat, celui de préserver la stabilité des prix, n'hésite pas à faciliter le financement des déficits à travers l'injection de la liquidité sur le marché par le biais de laquelle les banques souscrivent aux BTA et à soutenir le gouvernement dans la mobilisation des financements extérieurs.

Ainsi les dispositions mises en place par le législateur en 2006, afin d'éviter des avances de la BCT, ont été quelque part contournées, alors que les appels depuis 2009 à la création d'une agence de la dette («Tunisie Trésor») pour s'occuper des sorties de l'Etat tant sur le plan intérieur qu'extérieur ont été, quant à eux, ignorés.

IV. Nous voudrions enfin évoquer les derniers «blacklistages» de la Tunisie auprès du Gafi et de l'UE et leur impact sur la Banque →

→centrale du fait que la Ctaf s'y soit rattachée. Le constat pour nous est que cette affaire a été négociée sur fond d'incompréhension et de déficit de communication et que les termes du débat ont été tout simplement déplacés de leur véritable périmètre. Faut-il souligner à ce propos que l'appropriation par le pays des enjeux liés aux risques BA/FT demeure encore faible pour une raison très simple : dans les pays de l'Occde, la volonté politique a précédé les normes du Gafi (Sommet de l'Arche du G7 de 1989), alors que chez nous, comme d'ailleurs chez nos voisins de la région Mena, les normes ont précédé la volonté politique. La nuance est fondamentale, car le déficit de volonté politique procède d'une inconscience sur la gravité des enjeux et conduit par la suite à une insuffisance, voire à une absence de réactivité et un déficit manifeste dans l'allocation des ressources. Nous rencontrons cette conscience beaucoup plus chez la Ctaf, car elle est, de par son mandat de représentation du pays dans le domaine, la mieux au fait des mécanismes de pression du Gafi et de ses couloirs.

La LBA/FT est l'affaire de tous, y compris le secteur privé (secteur financier et entreprises et professions non financières désignées par le Gafi). Le standard international, repris par la loi locale, identifie les compétences et les devoirs des uns et des autres de manière claire et précise, facilitant du coup la détermination des responsabilités. La communication entre les autorités en charge du dossier ne semble pas avoir été à la mesure des enjeux. Nous ignorons le contenu des échanges de correspondances entre la Ctaf et le gouvernement, mais nous constatons que les communiqués de la Ctaf, bien qu'ils soulignent, à raison d'ailleurs, les témoignages positifs exprimés à l'endroit de la Tunisie au titre des efforts déployés dans le domaine et la révision à la hausse de bon nombre de notations sur la conformité technique aux normes du Gafi, ne renseignent pas de manière claire sur les mesures adoptées au plan international et régional à l'encontre du pays (Déclaration publique du Gafi et régime de suivi renforcé au sein du Gafimoan). Ce genre de dossier ne se traite pas uniquement à travers les bureaux d'ordre ni à des niveaux administratifs inférieurs. Le premier président de la Ctaf a alterné la croix et la bannière pour faire adopter la révision, en 2009, de la loi LBA/FT, afin de mettre le dispositif national au diapason du standard du Gafi, ce qui a valu au pays le meilleur régime de suivi au sein du Gafimoan, au moment où la majorité des pays de la région Mena ont été épinglés par le Gafi. Le président sortant de la Ctaf avait toute la latitude pour provoquer des réunions au plus haut niveau de l'Etat, d'alerter en temps pertinent précoce et de manière franche sur les risques induits par le dossier afin d'arrêter les termes d'une stratégie nationale qui associe tout le monde et qui soit à même d'offrir au pays toutes les chances de se défendre au mieux de ses intérêts dans ce dossier.

La question à l'ordre du jour est de soustraire la Ctaf à la BCT et de la confier à une autre autorité. Certains médias ont rapporté que le gouverneur Ayari a proposé à ce sujet le ministère de la Justice comme département d'accueil. La proposition, si l'information était vérifiée, constituerait sans doute une réaction aux échanges passionnés entre le gouvernement et la Ctaf sur les responsabilités de l'un et de l'autre dans le « blacklistage » du pays. Le spectacle offert au sein et en marge de la réunion de la commission parlementaire ayant précédé la désinvestiture du gouverneur Ayari n'est pas à la gloire du pays légal. L'Etat a accusé l'Etat !

La proposition du gouverneur Ayari serait toutefois à méditer, car elle semble ignorer les termes de l'arbitrage ayant conduit au rattachement de la Ctaf à la Banque centrale et la présence d'autres alternatives plus pertinentes au cas où les autorités viendraient à décider de l'y déléguer. ■

S.B.
Secrétaire général du Ciped



Qui sont les 13 gouverneurs de la BCT ?



Officiellement, la fonction est celle de gouverneur, président du conseil d'administration de la BCT. Ils ont été jusque-là treize gouverneurs à s'y succéder depuis la création de la Banque en 1958. La durée moyenne en poste est de moins de 5 ans. Le fondateur, Hédi Nouira, détient le record absolu, avec 12 ans et 1 mois passés à la tête de l'institut d'émission. Dans ce classement, il est suivi par Mohamed El Béji Hamda (11 ans), Mohamed Ghnima (8 ans) et Taoufik Baccar (7 ans).

Abdelaziz Mathari, jaloux de l'indépendance de la BCT, aura assuré le mandat le plus court, ayant démissionné au bout de 2 mois seulement, en refus de toute immixtion du gouvernement.

1. Hédi Nouira, du 30 septembre 1958 au 9 novembre 1970, nommé gouverneur honoraire, le 8 décembre 1970
2. Ali Zouaoui, du 10 novembre 1970 au 18 février 1972
3. Mohamed Ghnima, du 4 mars 1972 au 7 mai 1980
4. Abdelaziz Mathari, du 8 mai 1980 au 11 juillet 1980
5. Moncef Belkhoja, du 12 juillet 1980 au 14 mars 1986
6. Mohamed (Hamadi) Skhiri, du 15 mars 1986 au 26 octobre 1987
7. Ismail Khelil, du 27 octobre 1987 au 2 mars 1990
8. Mohamed El Béji Hamda, du 3 mars 1990 au 22 janvier 2001
9. Mohamed Daouas, du 23 janvier 2001 au 13 janvier 2004
10. Taoufik Baccar, du 14 janvier 2004 au 16 janvier 2011
11. Mustapha Kamel Nabli, du 17 janvier 2011 au 27 juin 2012
12. Chedly Ayari, du 23 juillet 2012 au 14 février 2018
13. Marouan Abbassi, prestation de serment le 16 février 2018

PRENEZ DE LA HAUTEUR PASSEZ AU PICKUP.


SSANGYONG
Be yourself !



GARANTIE
3 ANS
OU 100 000 km



Ssangyong Tunisie



ssangyong-tunisie.com


مجمع الزواري

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

Retour au Koweït... pour la reconstruction de l'Irak



Koweït City - De l'envoyé spécial de Leaders, Taoufik Habaieb. Après vingt-sept ans et demi, je suis revenu, mi-février dernier, pour la première fois au Koweït. Je l'avais quitté en juillet 1990, quelques jours seulement avant son invasion, le 2 août 1990, par Saddam Hussein. Conseiller à l'ambassade de Tunisie en tant que représentant de l'Agence tunisienne de coopération technique, j'avais en charge plus de 600 coopérants affectés auprès des ministères de la Santé, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de l'Électricité, des Télécoms et autres. Pris de court par les événements, je ne pouvais qu'assister stoïquement depuis Tunis à l'occupation de ma résidence, l'usurpation de ma voiture, des meubles, de l'électroménager, des vêtements et jouets de mes enfants, puis la fermeture provisoire de notre ambassade, participant au comité de crise chargé d'organiser le rapatriement de nos compatriotes. →

Pour mon épouse, mes deux enfants et moi-même, l'épreuve est restée marquante. Tant de fois, nous voulions, tout au long de ces dernières années, retourner au Koweït, retrouver nos amis, revoir ce qu'est devenue notre maison à Al Jabria. Malgré tant de voyages dans les pays du Golfe, l'occasion ne s'était pas présentée jusqu'à ce que je sois invité à m'y rendre pour couvrir un événement hautement symbolique : la conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Irak. Curieux destin : je croyais rêver. Personnellement victime de l'invasion, me voilà témoin d'un grand élan de solidarité pour reconstruire l'Irak!

Un devoir à accomplir

«Il faut faire la part des choses, me rectifie immédiatement un officiel koweïtien qui m'accueille à mon arrivée à l'aéroport. Saddam est une chose, l'Irak et les Irakiens en sont une autre !» La distinction s'avèrera de taille. *«Nous avons toujours été solidaires de nos frères*

et voisins irakiens, poursuivra-t-il sur un ton sincère. La stabilité de l'Irak, sa sécurité sont aussi les nôtres et de toute la région.»

L'Emir du Koweït réussira une forte mobilisation internationale pour sa conférence : pas moins de 75 pays et institutions financières, 70 ONG et 1 850 hommes d'affaires se retrouveront au Koweït du 12 au 14 février. Le secrétaire général de l'ONU, le président de la Banque mondiale, la chef de diplomatie de l'Union européenne entourent, au podium du palais Bayane, l'Emir du pays et le chef du gouvernement irakien.

Les pays membres de la Coalition internationale contre l'organisation de l'Etat islamique (Daech) s'y donnent également rendez-vous. Les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de la France, de Turquie, du Royaume-Uni, des pays du Golfe et d'autres contrées conduisent des délégations fournies de haut niveau. La thématique est commune aux deux rassemblements : éradiquer Daech, restaurer la sécurité et faire reprendre la vie normale en Irak.

"Finish the job and restart"

Rex Tillerson, chef de la diplomatie américaine, l'expliquera clairement : *«Plus de 98% du territoire irakien jadis occupés par l'EI sont aujourd'hui libérés, dira-t-il en substance. Nous devons poursuivre nos efforts jusqu'à la reprise totale de l'ensemble des quelques enclaves qui restent. Avec la même détermination et la même mobilisation internationale, nous devons agir sur les sources qui avaient favorisé l'éclosion de Daech et son implantation, c'est-à-dire assécher ses sources de financement, faire cesser sa propagande, contrecarrer son discours embrigadant, haineux et violent et l'empêcher d'aller s'étendre en Afghanistan, en Libye et dans les pays subsahariens.»*

D'un autre côté, poursuivra-t-il, il faut reconstruire l'Irak, c'est-à-dire assurer le retour des populations émigrées, rouvrir écoles, hôpitaux et bureaux de services publics, et reprendre la distribution d'eau et d'électricité partout. Il faut faire retrouver la vie normale.

Le secrétaire d'Etat américain ne manquera pas cependant d'adresser une mise en →



■ Séance d'ouverture du congrès international du Koweït pour la reconstruction de l'Irak (14 février 2018)



UN SEUL TIR POUR UN PACK PRO GAGNANT



PACKS STRIKE & DOUBLE STRIKE

Rapides à souscrire, nos packages incluent une panoplie de produits et services ainsi que des remises tarifaires.





BH INVEST
Intermédiaire en Bourse

BATIR UNE GESTION D'ACTIFS SOLIDE

POUR CONSTRUIRE VOS INVESTISSEMENTS

BH Invest a pour rôle d'accompagner les entreprises, les investisseurs et les particuliers dans leurs croissance. C'est un véritable partenaire et créateur de solutions financières innovantes: Gestion d'actifs, Ingénierie financière, Intermédiation boursière, Analyse & recherches.



Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél.: +216 71 948 545
www.bhinvest.com.tn



bh invest

VOTRE PARTENAIRE CAPITAL



→ garde: «Si nous ne faisons pas tout l'effort nécessaire, nous risquons d'être surpris par un retour de l'EI». Le message est reçu 5/5.

Une première moisson au-delà des espérances. Les chantiers prioritaires de la reconstruction ont été identifiés par le gouvernement irakien. La Banque mondiale, le Pnud et l'Union européenne, mais aussi le Fonds koweïtien de développement ont apporté leur assistance pour le ficelage des dossiers. Les besoins financiers seraient de l'ordre de 85 milliards de dollars. Riche en hydrocarbures, l'Irak ne manque pas de moyens financiers, mais a besoin d'amorce. C'est ce que la communauté internationale doit lui fournir.

Les annonces n'ont pas tardé : le Koweït s'est engagé à fournir une première enveloppe de 1 milliard de dollars, suivi en cela par le Qatar et de nombreux autres pays. De son côté, la Banque mondiale a consenti un crédit de 510 millions de dollars pour des projets d'adduction d'eau et de création d'emplois. La société civile koweïtienne a mis elle aussi la main à la poche pour offrir une série de dons à leurs homologues irakiennes. La moisson a dépassé les prévisions. Escomptant recueillir 10 milliards de dollars juste lors de cette conférence, l'Irak a vu ses espérances tripler, obtenant pas moins de 30 milliards.

Transparence, gouvernance

«L'essentiel, c'est que ces projets profitent à toutes les régions, aux populations de toutes les origines et confessions, sans la moindre distinction, et s'étendent à tous les secteurs», a martelé Frederica Mogherini, haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Se voulant rassurant, le chef du gouvernement irakien, Hayder Al Abadi, a affirmé que tous les financements mobilisés seront utilisés à bon escient et bénéficieront à leurs destinataires effectifs. Il a indiqué que des règles de bonne gouvernance seront appliquées dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, avec une attention particulière à la lutte contre la malversation, que la législation sur l'investissement est en cours de révision, tout comme celle relative au partenariat public-privé.

L'écho des diwanias

Dans les diwanias du Koweït, ces salons ouverts par les familles à tout visiteur sans besoin d'y être invité, véritable institution sociale dans le pays et espace de libre parole, les langues se délient et les informations s'échangent. A chacun son jour de la semaine, ses horaires, tôt le matin ou en fin d'après-

midi, ses attractions et ses stars. Les discussions s'y poursuivent intensément. «Ce n'est pas la première action que le Koweït entreprend en faveur de l'Irak», souligne Boum'hammed, respectable commerçant septuagénaire. Cela procède de nos valeurs d'entraide et de solidarité avec nos frères dans le besoin. Nous l'avons également fait pour le Yémen, la Somalie, la Syrie et bien d'autres pays. Nous le ferons dès la libération du territoire syrien de Daech, et là où nous pouvons porter secours. Mais, tout reste discret, c'est notre tradition.»

L'humanitaire en valeur majeure

La bienfaisance et l'humanitaire restent ancrés dans l'âme du Koweïtien, du simple citoyen à l'Emir du pays. Pour s'acquitter de leur zakat, les familles s'organisent en fondations qui financent des œuvres sociales et éducatives dans de nombreux pays. Les montants offerts sont fabuleux, à la hauteur des revenus récoltés. Les Koweïtiens font leurs choix des bénéficiaires selon des projets bien ficelés, des salles de classe, des dispensaires, des logements ruraux, des mosquées, des bourses d'études, des dots de mariage, du pécule pour lancer une petite affaire, des crédits impayés ayant conduit leurs auteurs en prison, et autres. Ce premier choix thématique est croisé avec celui des pays, voire des régions bénéficiaires. →



→ La générosité discrète du cheikh Sabah al-Ahmed al-Jaber al-Sabah lui a valu le titre de «leader de l'Humanitaire» qui lui a été décerné par l'ONU et célébré par son secrétaire général, Antonio Guterres, dans son discours à la conférence.

Tout change, sauf...

Au Koweït, la population a dépassé, en 2017, les 4 millions d'habitants dont 1,270 million de Koweïtiens. La vie ne s'y arrête pas la nuit. Au souk populaire d'Al Mbarkia comme dans les centres commerciaux et les grands malls (The Avenues...), et un peu partout, cafés, restaurants, boutiques et espaces de jeux pour enfants restent ouverts jusque tard dans la soirée. Sur la corniche, tout près des célèbres abrais, familles et enfants viennent profiter du beau temps printanier. Les larges avenues, qu'enjambent des ponts parfois à

deux étages, sont bondées jour et nuit. Les grands axes avec ces radiales coupées par des ceintures circulaires (rings) ont bénéficié d'un coup de rénovation. Les quartiers résidentiels, jadis limités à des zones huppées, se multiplient alors que de nouvelles tours s'élèvent à des étages de plus en plus hauts.

Après 27 ans et demi d'absence, il ne m'était pas facile de retrouver rapidement mes repères. L'urbanisme a beaucoup évolué. Mais, l'âme du Koweït est restée la même. Les parfums (*al oud*, etc.), l'hospitalité, les mets, les rituels sociaux, la courtoisie et les bonnes manières font remonter de vieux souvenirs. Les temps ont bien changé. Les crises laissent des stigmates. Mais, le Koweït reste pour ceux qui y ont vécu, ne serait-ce que quelques années, le Koweït qu'on aime. 

Taoufik Habaieb



Epargne الخير

Votre épargne s'accroît avec le compte Epargne El Khir rémunéré à 5%.

50%



ATB

البنك العربي لتونس

A partir du 1^{er} janvier 2018, le taux annuel de l'épargne est devenu plus attractif et a été fixé à 5% au lieu de 4%.

سبق الخير... تلقى الخير بزايد.

www.atb.tn

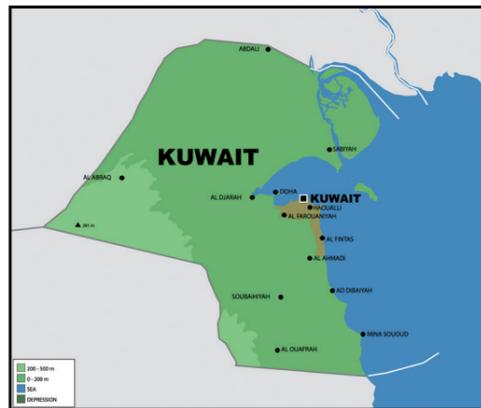
  ATB TUNISIE

Des professionnels pour vous.



Koweït

Les promesses d'une nouvelle dynamique



Koweït City - De l'envoyé spécial de Leaders, Taoufik Habaieb. Il vous suffit de dire que vous êtes Tunisien pour que tout Koweïtien que vous rencontrez vous salue chaleureusement, évoque un souvenir personnel qui le lie à notre pays et vous ouvre toutes les portes, à commencer par celle de sa maison. Un grand capital d'amitié sincère qui est resté quasiment intact malgré la position pro-irakienne du président déchu et d'une bonne partie de la rue tunisienne subtilement manipulée lors de l'invasion du Koweït, le 2 août 1990. Jamais pour autant les relations et la coopération n'ont été mises en hibernation, même si les flux n'ont pas encore connu un accroissement significatif. *« La relance est totale depuis ces dernières années, souligne à Leaders l'ambassadeur de Tunisie à Koweït, Ahmed Ben Sghaier. Les visites se multiplient entre les hauts responsables des deux pays, ainsi que les opérateurs économiques. Des projets concrets commencent à se réaliser dans plusieurs domaines et les perspectives sont prometteuses. »*

Retour sur une longue relation et une nouvelle page qui s'ouvre. →

Le Consortium tuniso-koweïtien de développement (Ctkd), fondé en 1976 en tant que fer de lance des investissements en Tunisie (chaîne Abou Nawas, etc.) n'a pas retiré le moindre dinar de ses avoirs. Par nécessité de restructuration de son portefeuille, il s'est désengagé de l'hôtellerie, tout en gardant quelques-unes parmi la vingtaine d'unités qu'il possédait, pour investir dans de nouveaux secteurs (promotion immobilière, assurances, TIC, concession automobile, papier, serviettes hygiéniques, et autres). Sous la férule de son directeur général Mohammad Al-Nemah, il explore de nouvelles opportunités et contribue au développement économique et financier. *« La Tunisie regorge de potentiels, déclare à Leaders Mohammad Al-Nemah. En tant*

que portefeuille d'investissement, le Consortium examine de près des opportunités prometteuses. Le management tunisien, il faut le souligner, est de bonne qualité. »

De son côté, la Banque tuniso-koweïtienne, créée en 1980, qui avait financé alors en tant que banque de développement des centaines de PME, s'est convertie en banque universelle. Ces deux piliers ont résisté à l'épreuve du temps, tout au long de la période difficile des relations bilatérales.

Les retrouvailles BCE - Cheikh Sabah

Le maître-mot officiel du Koweït pour ce qui se passe en Tunisie est clair : *« Nous respectons le choix de la Tunisie ! »* Une position respectueuse qui sera proclamée en janvier 2011, réitérée à l'issue des constituantes

en octobre 2011 et réaffirmée lors de l'adoption de la nouvelle constitution en janvier 2014, puis après le verdict des urnes pour les législatives, puis la présidentielle, fin 2014. *« L'un des rares pays du Golfe qui n'a pas d'agenda politique vis-à-vis des autres pays de la région et même ailleurs, le Koweït ne veut pour les peuples frères et amis que paix, stabilité et prospérité »,* commente à Leaders un éminent homme d'affaires koweïtien.

En janvier 2011, le Koweït marquera donc par cette déclaration de principe son soutien à la transition en Tunisie. Nommé président du gouvernement de transition, Béji Caïd Essebsi ira le 7 juillet 2011 rendre visite à son ami de longue date l'Emir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmed al-Jaber al-Sabah, qu'il appelle de son surnom Bou Nasser, pour renouer les fils ténus. Tous deux →





■ Ali Ahmad Ebraheem Al-Dafiri, ambassadeur du Koweït à Tunis

→ avaient été ministres des Affaires étrangères de leurs pays respectifs. Bien avant, et après, ils avaient tissé des liens personnels cordiaux. Ce premier contact était une bonne amorce. A l'issue de leur entretien, Cheikh Sabah avait demandé à son hôte ce que le Koweït peut faire pour la Tunisie. La réponse de Caïd Essebsi était nette : «*Ouvrir une nouvelle page !*». «*Nous avons été défaillants à l'égard du Koweït depuis la guerre irakienne et n'avons pas accompli notre devoir, reconnaitra-t-il. Aujourd'hui, nous avons dépassé la crise passagère, et tout est remis en ordre !*», déclarera-t-il à la presse.

L'intermède de la Troïka (2012 - 2013) ne parviendra pas à capitaliser sur cette reprise. Le président provisoire Moncef Marzouki se rendra deux fois au Koweït, la première en novembre 2013 où il participera au 3e Sommet économique arabo-africain, et la seconde, en mars 2014, lors du 25e Sommet arabe. Sans pour autant générer une grande reprise de la coopération de manière significative. Seul le soutien politique était fortement réitéré, suite à l'adoption de la nouvelle Constitution. Le président du Parlement Marzoug Al Ghanem et le chef du gouvernement Cheikh Sabah Al Ahmad Al Jaber Assabah (dépêchés par l'Emir du Koweït) viendront à Tunis, en février 2014, présenter les félicitations du Koweït.

■ Wajdi Koubaa, Directeur général de la BTK



■ Ahmed Ben Sghaier, ambassadeur de Tunisie au Koweït

servie en 2017. Elle porte notamment sur les hôpitaux de Kairouan, Sidi Bouzid et Siliana. Pour 2018, une mission d'évaluation a été dépêchée en Tunisie début janvier dernier.

D'autres montants sont accordés à la Tunisie au titre de l'assistance technique. C'est ainsi qu'un million de dollars est alloué au projet du centre de carcinologie dans le Grand Tunis et un autre million de dollars est affecté à des projets de développement du golfe de Monastir et pour des projets d'urgence prioritaires dans les régions.

Aussi, deux millions de dollars additionnels sont offerts en dons : 1 million de dollars pour la réhabilitation de 12 écoles primaires et 1 autre million pour la réhabilitation de la moquée Ezzitouna.

De grandes personnalités koweïtiennes chez BCE

Les délégations koweïtiennes officielles, mais aussi de personnalités culturelles et d'hommes d'affaires vont se succéder tout au long de l'année écoulée au palais de Carthage. C'est ainsi que le président Caïd Essebsi a reçu le 5 avril dernier Cheikh Khaled Al-Jarrah Al-Sabah, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Koweït. Fin octobre, c'est au tour d'Abdelaziz Saoud al Babtain, président de la fondation culturelle qui porte son nom, de soumettre au président Caïd Essebsi son projet de rendre hommage au poète Aboulkacem Chebbi en lui dédiant un centre culturel au Kef où il avait résidé quelques années.

En novembre 2017, et dans une initiative inédite, un groupe d'hommes d'affaires parmi les plus en vue au Koweït, conduit par Fahd Al Mouajjal, présentera au chef de l'Etat le conseil d'investisseurs tuniso-koweïtien. Ce groupe était composé notamment d'Abdelwaheb Al Haroon, Youssef As-Sagr, Dr Youssef Al Awadhi, Dr Fahd Errached, Massaoud Hayat, et Fayçal Al Ayar, de très grosses pointures dans les domaines des finances, de l'industrie, et des TIC.

Sans se focaliser uniquement sur la coopération économique et financière, les

■ Fadhel Khalaf, poète, longtemps attaché culturel koweïtien à Tunis, a été décoré par le président Caïd Essebsi (janvier 2016). Il lui dédicace son dernier recueil de poèmes.



relations entre les deux pays explorent d'autres domaines : la culture, l'éducation, la santé, la recherche scientifique, et autres. Les opportunités ne manquent pas. Il appartient surtout au secteur privé de les saisir. ■

H.T.



Ces Tunisiens du Koweït

Ils sont pas moins de 5 000 ressortissants tunisiens établis au Koweït. «*Cette communauté, de qualité et bien appréciée, indique à Leaders Mme Dhouha Choyakh, consul de Tunisie, est formée notamment d'experts, hauts cadres, magistrats, médecins, paramédicaux, chercheurs, enseignants, ingénieurs, entraîneurs sportifs, informaticiens, journalistes et d'autres spécialités. Réputés pour leur compétence et leur professionnalisme, ils jouissent de beaucoup de respect et d'une grande estime.*»

Il faut dire que depuis les années 70, des contingents successifs de coopérants tunisiens étaient envoyés au Koweït, pour œuvrer dans les secteurs de l'électricité, l'eau, les télécoms, l'enseignement, la santé et autres. Aussi, de très hauts cadres et éminents experts et universitaires étaient sollicités pour travailler dans différents ministères, institutions financières, universités et centres de recherches, voire le Diwan Amiri. Nombre de fédérations et clubs sportifs n'ont cessé de faire appel à des entraîneurs et joueurs tunisiens. Aussi, le Fonds arabe de développement économique et social (Fades), le Fonds koweïtien de développement, l'Autorité koweïtienne d'investissement (KIA), l'Autorité arabe de garantie des investissements et d'autres institutions ont toujours bénéficié de l'expertise tunisienne à des postes élevés. Le souvenir d'Ali Boukhris, Mustapha El Kadhi, Abdelhay Chouikha, Mohamed Kacem, Khalil Ben Afia, Chekib Mhedhbi, Rafik Dimassi, Rachid Ben Amara, Moncef Sellami, Hamadi Kerkeni, Radhi Mhiri, Moncef Chennoufi et autres Ali Belhaj est resté à ce jour encore vivace.

Encore plus de cadres tunisiens sollicités

Très dynamique et prospère, le secteur privé koweïtien offre de bonnes opportunités de recrutement pour les compétences tunisiennes. Quant à la coopération technique, elle connaît ces dernières années une relance prometteuse. «*Nos effectifs s'apprennent à dépasser le millier, indique Mme Sabiha Ghali, représentante de l'Agence tunisienne de coopération technique (Atct). Plus de 600 parmi eux sont dans l'enseignement secondaire et la santé. Les autres sont dans divers secteurs. Nous recevons de nouvelles offres de recrutements.*»

En novembre dernier, la ministre koweïtienne des Affaires sociales, du Travail, du Plan et du Développement, Hind al-Subaih, s'était rendue à Tunis où elle avait été reçue par le chef du gouvernement ainsi que ses homologues. Elle avait examiné à cette occasion avec ses interlocuteurs la possibilité de nouveaux recrutements de cadres, experts et magistrats tunisiens. «*L'expertise tunisienne est très prisée au Koweït tant par le secteur privé que le service public*», a-t-elle affirmé. La concrétisation n'a pas tardé à la faveur de nouvelles offres traitées. ■



■ Evacuation des blessés de guerre à Syrte en Libye (2011)

Yahya Alibi / Cicer

Le Tunisien, partout dans les zones dangereuses

L'enfant de Mknassy (Sidi Bouzid) est aujourd'hui chef de la Délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) pour les six pays du Golfe. Yahya Alibi, 58 ans, est le premier ressortissant d'un pays arabe à accéder à pareille haute fonction. Une promotion qu'il doit à une compétence sans faille, une longue expérience acquise sur la ligne de front dans les zones de conflits ainsi qu'au siège et de nobles valeurs. Un parcours d'exception. →



■ A Sanaâ / Yémen (2012)

Yahya ne pensait pas, durant sa prime jeunesse, qu'il allait consacrer toute sa carrière professionnelle à l'action humanitaire internationale. Il se rappelle encore avec émotion ses années de lycéen à Sfax (le Lycée 15-Novembre, dirigé par Ahmed Zghal, et le Lycée de garçons sous la houlette de Salah Kanoun), de ses années à Aix-en-Provence, où il avait obtenu une maîtrise en sociologie (1986) avant d'y revenir décrocher un diplôme en droit humanitaire (1993). Puis, ce sera le basculement total dans l'humanitaire sur le terrain. Depuis maintenant 23 ans, dont 21 sous le drapeau du Cicr, son parcours n'aura de halte que dans des zones de tensions, de conflits, d'affrontements. Le Rwanda, Erbil et Souleimanya, Sanaa, Khartoum, Irak, Amman, le Congo Démocratique, l'Inde, et Misrata en Libye : il a toujours été en première ligne. Lorsqu'il a été affecté par deux fois au siège du Cicr à Genève (en 2003-2005, puis en 2012-2015), Yahya Alibi n'avait, en réalité, pas marqué une pause. La première fois, il était nommé chef de la zone Moyen-Orient-Afrique du Nord, au sein du département de la Communication. La seconde fois, il était désigné chef adjoint pour les opérations en Afrique de l'Est, couvrant le Kenya, la Tanzanie, la Somalie, Djibouti et l'Ouganda.



■ Discussion avec des déplacés fuyant des violences armées

Les urgences humanitaires ne prennent pas de congé

De Genève, le voilà promu à la tête de la Délégation régionale pour les pays du Golfe, basée au Koweït. Le périmètre de Yahya Alibi s'étend aux pays suivants : l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Qatar, les Emirats arabes unis, Oman et le Koweït. Ce poste, guère de tout repos, apporte également toute l'assistance requise en cas de besoin aux équipes sur le terrain en Irak et au Yémen.

En tant que chef de la Délégation régionale, Yahya assure la coordination entre les bureaux dans les pays de sa zone, la liaison avec le siège, les relations avec les autorités nationales, le système des Nations unies et les autres acteurs sur le terrain. Toujours

sur la brèche, il ne connaît point de répit, les urgences humanitaires ne prennent jamais de congé.

Aussi à l'aise dans la gestion des crises que dans la diplomatie humanitaire.

De la visite de prisonniers, de camps de réfugiés et de populations déportées, des secours à apporter sous les bombes, des investigations dans les dossiers des disparus durant les guerres dans la région, à la promotion du droit humanitaire international : le champ d'intervention est aussi vaste qu'épuisant. Le cœur entre les mains face à la détresse, le ventre noué lors des drames vécus en direct, Yahya Alibi a appris à garder la tête froide, l'esprit serein, capable de maîtriser les situations les plus complexes et de prendre les bonnes décisions.

Fraîchement émoulu de l'Université d'Aix-en-Provence, il s'était rendu en 1994 avec l'Association Juristes sans frontières au Rwanda, alors en plein génocide. L'ampleur du drame aiguïsera sa vocation. Cette première expérience lui ouvrira la voie d'accès au Cicr, surtout qu'il maîtrise la langue arabe, de plus en plus nécessaire pour les opérations dans des pays arabes. Justement, le Cicr avait besoin d'un interprète-traducteur pour la langue arabe à affecter à Erbil et Souleimaniya (Irak). Ce sera son premier poste, dès le mois de juillet 1996. Pour ne plus s'arrêter. Avec professionnalisme et grande passion, ce qui lui vaut une haute appréciation de la part de tous.

Sans vouloir encourager son fils unique Sami à suivre ses pas, lui laissant le libre choix de sa carrière future, il est ravi de le voir admis à Sciences Po Paris... Un autre Alibi de grande envergure s'annonce. ■





Ghazi Elbiche / Van Laack Tunisie

La gestion par la sincérité et le travail en sourire

La meilleure chemise au monde se confectionne en Tunisie, plus précisément à Bizerte. En fondant son entreprise à Berlin en 1881, Heinrich van Laack n'avait jamais pensé atteindre cette performance mondiale, encore moins à en devoir une bonne partie à ces 800 femmes et 50 hommes tunisiens, qui se déploient dans les 4 unités industrielles bizertines dont la toute première avait été ouverte il y a 43 ans, en 1974. Il suffit de s'y rendre pour changer d'avis sur l'industrie habillement-textile, de découvrir les vertus d'un management novateur 100% local et de reprendre confiance dans les capacités exceptionnelles du site tunisien de production. Plus encore, d'apprendre avec un réel réconfort que de nouveaux recrutements sont opérés. Ghazi Elbiche, qui dirige ce pôle van Laack, annonce l'embauche de 100 jeunes, sans nécessairement exiger d'eux une formation appropriée préalable. «Ici, nous ne faisons pas que fabriquer des vêtements, nous sommes aussi un établissement de formation», dit-il.

A lui seul, Elbiche est une véritable success story qui vient s'ajouter à celle légendaire de la marque icône van Laack. →



L'expérience est édifiante. Entrez dans une boutique de cette marque à New York ou Hong Kong, choisissez le tissu de votre préférence, le modèle, le col, les manches et les boutons (à trois trous typique fabriqués en nacre d'escargot marin des Trocas), faites prendre vos mesures personnelles et payez. Dans une semaine au plus tard, votre chemise, personnalisée, sur mesure, vous parviendra chez vous. Derrière cette prouesse, tout un dispositif, un grand savoir-faire et une immense passion. La commande est transmise par internet à l'usine qui va la confectionner, comme celle de Bizerte. La prise en charge est immédiate, selon un processus rigoureux et un contrôle continu, puis l'expédition est lancée. Le tout avec un large sourire qui éclaire le visage de chacun, de l'ouvrière au manager. En fait, on ne produit pas que des chemises pour hommes. D'autres vêtements, tee-shirts, blousons, chemisiers, robes et tailleurs pour femmes sont également confectionnés sous la même marque à Bizerte.

La «responsabilité sincère de l'entreprise»

Zéro défaut, zéro coulage de matières premières et produits finis, zéro incident et conflits sociaux, quasiment zéro absentéisme (1%) et que du sourire. Pour Ghazi Elbiche, le bien-être au travail est essentiel pour atteindre pareilles performances, mais aussi ce qu'il appelle la «responsabilité sincère de l'entreprise», une forme plus payante de la RSE classique.

La sincérité, explique-t-il, doit s'exprimer à l'égard d'au moins cinq grandes catégories. D'abord, l'entreprise pour garantir sa pérennité, mais aussi à l'endroit du personnel. Sans paternalisme, il s'agit de veiller aux besoins élémentaires de logement, soins de santé, culture, loisirs. Le même engagement de sincérité est



nécessaire à l'égard des partenaires, clients et donneurs d'ordre, ainsi qu'à la communauté locale, régionale et nationale. La cinquième catégorie, c'est la cité, le pays et l'environnement. Grâce à cette sincérité, estime Ghazi Elbiche, une confiance sera établie entre l'entreprise et toutes les parties prenantes, ce qui se traduit pour l'entreprise par une paix sociale durable, une rentabilité économique assurée et accrue et un absentéisme mineur et l'affirmation d'un employeur juste, responsable et un lieu de travail attrayant.

Pour ce quadra diplômé de l'IHEC Carthage, qui a fait toute sa carrière chez van Laack, d'abord en Allemagne, puis à Tunis, sa passion est double : la couture et le management innovant. Comme toute nouvelle recrue, il a commencé par apprendre à coudre, maniant l'aiguille et le fil. Le contact avec le tissu, la confection de la forme, la finition de la chemise lui feront ressentir une autre dimension de l'ouvrage. Faisant montre de ses compétences et gagnant l'estime et la confiance de sa hiérarchie, le voilà aux commandes du site tunisien. Une lourde responsabilité quand on a à gérer près de 850 salariés et des commandes en flux tendus qui ne peuvent souffrir le moindre retard. Le résultat est impressionnant.

Un modèle allemand, 100% tunisien

Ne croyez pas que cette réussite est due à un système allemand, géré par des Allemands. Dans cette magnifique machine d'excellence, en dehors des tissus, matériaux, modèles et systèmes, tout est 100% tunisien. Ce qui apporte la confirmation qu'avec un bon management, tout est possible chez nous, et avec du personnel tunisien. Le secret de Ghazi Elbiche est simple : marquer du respect et de la considération au personnel, se soucier de ses conditions de travail et de vie, lui apporter au-delà du salaire un plus culturel et social et lui témoigner de la sollicitude.



Les ateliers, très vastes, sont bien éclairés, agencés avec soin, avec souvent de grandes baies vitrées qui donnent sur le jardin. Les bureaux de la direction générale ne sont pas en dehors des bâtiments industriels ou à l'étage, mais au rez-de-chaussée, au sein même de l'atelier principal. C'est ce que Ghazi Elbiche appelle le management vertical et non horizontal. Pour accéder à son bureau avec baie vitrée sur les lignes de production, il traverse une bonne partie de l'atelier, salue le personnel et garde le contact avec eux.

Les lignes de production sont conçues en modules successifs, avec en tête de ligne des desks d'appui. Des coaches sont affectés aux équipes pour les aider à résoudre toute difficulté rencontrée, tout problème survenu. Rapidement, la relation de confiance établie entre coach et salarié se convertit en amitié et déborde le simple cadre professionnel pour aider à surmonter toute difficulté personnelle.

Le jardinage aussi

Assistante sociale, médecin du travail, cabinet d'avocats pour toute consultation juridique ou affaire en justice, des cours de langues, des rencontres culturelles avec des auteurs, du sport... et du jardinage : la panoplie des prestations additionnelles est bien large et consistante. Les usines sont implantées dans un écrin de verdure avec des jardins extérieurs et d'autres intérieurs, pris en charge par les salariés eux-mêmes. Chacun choisit son propre territoire à entretenir : un espace de relaxation, des arbres,

une zone gazonnée, un parking fleuri...On est bien loin des zones industrielles hideuses et des ateliers déprimants.

Le travail, cinq jours sur sept, est en séance unique, de 7h du matin à 15h, avec des pauses gymnastiques et repas. «Il faut que chacun puisse rentrer tôt chez lui», souligne Ghazi Elbiche. Les jeunes peuvent profiter du reste de la journée et les mamans s'occuper de leurs enfants, de leur maison et de leur famille et se reposer.»

Derrière chaque chemise, une grande passion

Le soin de chaque détail procède de la vision fondatrice de Heinrich van Laack qui, 137 ans après le lancement de sa marque, apporte la preuve de sa justesse. «Forte de longues années d'expérience dans la confection de chemises et chemisiers haut de gamme, la maison van Laack établit de nouvelles références en termes de qualité et est synonyme de savoir-faire artisanal, travail de précision et grand soin du détail», lit-on dans la présentation d'entreprise. «Les produits van Laack se distinguent par leurs matériaux haut de gamme, une finition soignée et un style individuel inimitable. Les meilleurs tisseurs du monde créent des textiles exclusifs pour van Laack à partir des fils de la plus haute qualité.»

Le plus apporté par Ghazi Elbiche et ses équipes, depuis Bizerte, c'est le sourire. Un management d'exception. En portant une chemise van Laack, vous savez désormais qui est derrière. ■

Quadran Tunisie, producteur d'électricité verte



■ Intégration Paysagère Projet de Bizerte Sud

Accompagner la Tunisie dans sa transition énergétique

Entretien avec
Mr. Olivier Astruc
Directeur Quadran Tunisie



■ M. Astruc et une partie de l'équipe Quadran Tunisie

Etablie en Tunisie depuis trois ans, la société Quadran Tunisie, spécialisée dans les énergies renouvelables, a des objectifs ambitieux, à savoir être l'un des acteurs majeurs des énergies renouvelables dans le pays.

Le directeur de la filiale tunisienne du Groupe Lucia, M. Olivier Astruc, voit à long terme. La société ambitionne de construire, à l'horizon 2030, 350 MW, ce qui lui permettra d'occuper 10% du marché local des producteurs indépendants, avec un investissement total de près de 350 millions d'euros et créer plusieurs centaines d'emplois directs et indirects.

Quadran Tunisie est la filiale tunisienne du groupe français Lucia, détenu par M. Jean-Marc Bouchet, son président fondateur. Lucia s'est spécialisée dans la production d'énergies renouvelables à l'international, à travers le Groupe Quadran International et ses filiales locales. Actuellement, il est présent dans 14 pays avec 7 filiales internationales. Quadran International vise à devenir l'un des acteurs clés de l'investissement dans les énergies renouvelables dans les pays en voie de développement.

Implantation tunisienne

Au vu du potentiel des énergies renouvelables dans le pays, le Groupe Lucia a misé sur la réussite de la transition énergétique en Tunisie. Cette dernière est portée par la loi N°12, datée du 11 mai 2015, votée au Parlement tunisien, loi régulant l'activité de développement de projets d'énergies renouvelables en Tunisie.

Suite à cette loi, le Groupe a décidé de créer Quadran Tunisie, une filiale formée pour développer, construire et exploiter des projets d'énergies renouvelables (éoliens, photovoltaïques et autres) dans le cadre du grand Plan Solaire Tunisien (30% des énergies renouvelables en 2030).

Quadran Tunisie, société de droit tunisien, est présente sur presque tout le territoire, du Nord au Sud, où elle développe des projets et fait travailler de la main-d'œuvre tunisienne. En effet, actuellement la société emploie 6 personnes dont 3 ingénieurs tunisiens.

Deux projets

Actuellement, elle travaille sur deux grands projets. Le premier est le Projet Lessouda de 10 MWc à Sidi Bouzid, avec un investissement de près de 10 millions d'euros (30 millions de dinars). Ce projet va permettre l'injection de près de 16 GWh d'électricité par an, ce qui équivaut à la consommation d'une ville d'environ 12 000 personnes. Par ailleurs, le projet contribuera à la création d'emplois dans le gouvernement de Sidi Bouzid : environ 50 pendant la phase des travaux et 10 pendant la phase d'exploitation et de maintenance, outre le paiement d'un loyer annuel pour les propriétaires.

Le deuxième grand projet sera à Bizerte. Il sera de 30MW. D'une valeur totale d'investissement de 35 millions d'euros (100 millions de dinars), le projet permettra l'injection de près de 115 GWh d'électricité par an, ce qui équivaut à la consommation d'une ville d'environ 80 000 personnes. Des postes d'emploi au niveau local seront également créés, environ 100 pendant la phase des travaux et 10 pendant la phase d'exploitation et de maintenance.

Ces grands projets, bénéfiques pour la Tunisie, participeront au développement du mix énergétique national et à la réduction de la dépendance énergétique du pays envers ses voisins, notamment l'Algérie, pour l'importation du gaz naturel.

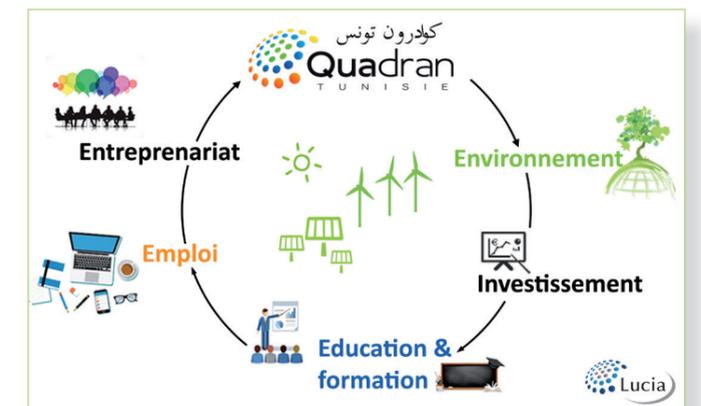
Accompagnement autoconsommation

En parallèle de ses projets d'investissement, Quadran Tunisie accompagne des entreprises souhaitant opter pour une électricité la plus « verte » possible et à un coût compétitif. D'après M. Astruc, l'autoconsommation par une centrale photovoltaïque ou éolienne permet aux entrepreneurs d'avoir une vision sur le long terme de leurs charges énergétiques.

Approche territoriale

Pour tout projet, Quadran International a la spécificité d'utiliser une approche «territoire», cette approche permet de s'insérer dans l'économie locale de la région dans laquelle le projet est implanté, l'idée est d'apporter un bénéfice économique et social aux acteurs locaux. «Pour nous, cette approche «territoire» est primordiale et elle est intégrée dès le départ dans notre modèle économique», souligne M. Astruc. C'est dans ce cadre que chaque projet tunisien aura un double impact et financera un pôle vert de développement économique local autour des thèmes du développement durable : agriculture biologique, écotourisme et énergies renouvelables.

Selon M. Olivier Astruc, la Tunisie a tout à gagner en développant les énergies renouvelables, d'abord «parce qu'elle aura accès à des énergies dites propres, ensuite, elle maîtrisera sa facture énergétique à terme et donc regagnera en autonomie énergétique».



Entre l'idéal et la réalité L'institution du waqf au temps des beys et du protectorat français



Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Antique institution, le waqf ou hubus (habous) est intimement lié à l'islam et au droit musulman. Il a occupé et continue – à l'exception de la Tunisie contemporaine – d'occuper dans la vie économique, sociale, législative et juridique des pays musulmans une place importante. Si le but initial et constant de la constitution en habous au bénéfice d'une œuvre de charité ou d'intérêt général de tout ou partie d'un patrimoine privé est d'être agréable à Dieu, l'usage y a introduit des formes de dévolution intermédiaire sanctionnée par le droit qui ont permis au constituant lui-même ou à des ayants droit par lui désignés de bénéficier de l'usufruit du bien constitué habous sans porter préjudice au principe même de l'institution qui est d'être une œuvre pieuse. Il y eut ainsi deux formes de habous ou waqf : le waqf 'âm à dévolution pieuse ou d'intérêt général immédiate (au bénéfice, par exemple, des mosquées des zaouias, de l'université Zitouna, du collège Sadiki, des médersas d'étudiants, des indigents, des fontaines, des hospices et du maristân, des Lieux saints de La Mecque et Médine, et même des casernes); et le waqf khâs avec dévolution intermédiaire. →

Nous reprendrons ici à notre compte la définition donnée par un jugement de principe du tribunal civil de Tunis en mai 1897 : «*Le habous est une institution du droit musulman d'après laquelle le propriétaire d'un bien le rend inaliénable pour en affecter la jouissance au profit d'une œuvre pieuse ou d'utilité générale immédiatement ou à l'extinction de dévolutaires intermédiaires qu'il désigne*». Il existait aussi un troisième type de habous dit mushtarak ou mixte lorsque l'excédent des revenus d'un waqf constitué au profit d'une zaouia et son entretien est accordé à la descendance du saint fondateur du sanctuaire. D'ailleurs, la gestion des waqf-s de la zaouia était souvent confiée à la descendance en question. Ainsi, lorsque sidi Ahmed El Béhi fonda sa zaouia à Tunis au XVIIIe siècle, il décida que la gestion de

l'établissement serait assurée par le doyen d'âge de la famille patrilinéaire.

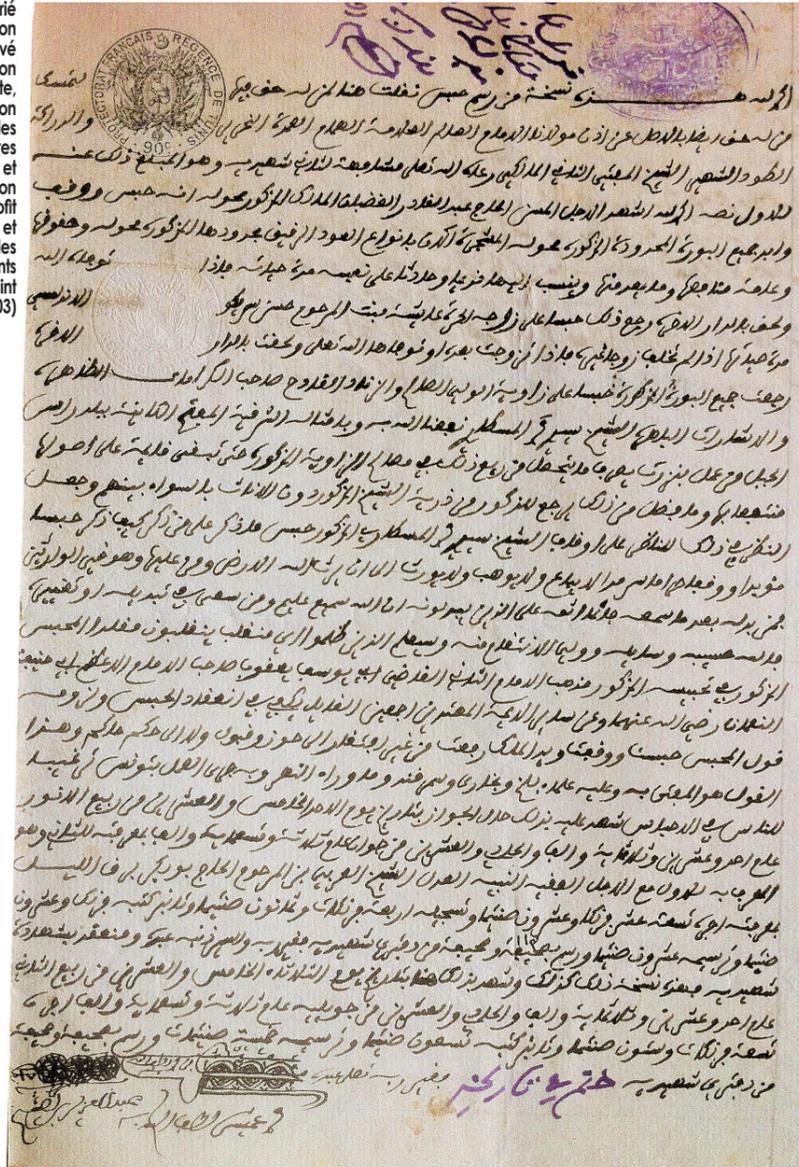
D'une manière générale, la constitution d'un habous, en intégrant la famille et la descendance tout en leur ôtant définitivement la possibilité de démembrer le patrimoine, fut, outre son caractère charitable et pieux, un légitime et efficace moyen d'échapper aux «rigueurs partageuses» des règles successorales fixées par la charia. C'était aussi une manière d'échapper au despotisme d'un pouvoir politique dont la rapacité toujours en éveil pouvait se traduire par la confiscation pure et simple d'un patrimoine privé.

Décrié par l'intelligentsia arabe, le habous était, entre autres griefs, accusé d'être une manifestation de la farouche misogynie ambiante. Certes, la plupart des constitutions waqf excluèrent les filles mariées de la

jouissance du bien (les veuves et les célibataires bénéficiaient systématiquement de la fondation). Il semble, toutefois, qu'il s'agissait prioritairement de protéger le patrimoine familial des «intrusions» des personnes entrées dans la famille par alliance. D'ailleurs, tous les actes de fondation habous n'excluaient pas les femmes même mariées, qu'on plaçait parfois sur un pied d'égalité avec les bénéficiaires de sexe masculin. D'autres, enfin, quoique plus rares, stipulaient que le waqf était constitué au profit des seules femmes de la famille. Dans sa chronique Ithâf, l'historien Ahmed Ben Dhiâf rapporte que les sœurs du futur bey Othman (1814) avaient plus de fortune que lui car leur père, le pacha Ali, avait constitué en habous des biens à leur profit exclusif.

Jusqu'en 1874, la constitution des actes de fondation waqf (tabhiss ou waqfiyya)

Acte notarié de constitution d'un bien privé en habous selon le rite hanéfite, avec mention des bénéficiaires intermédiaires et de la dévolution finale au profit d'une zaouia et des descendants du saint (1321/1903)



«...حبس ما ذكر على من ذكر كيف ذكر حبسا مؤبداً ووفقاً حراماً سرمداً لا يباع ولا يوهب ولا يورث إلى أن يرث الله الأرض ومن عليها وهو خير الوارثين فمن بدله بعدما سمعه فإنما إثمه على الذين يبدلونه إن الله سميع عليم ومن سعى في تبديله أو تغييره فالله حسيبه وسائله وولي الإنتقام منه وسيعلم الذين ظلموا أي منقلب ينقلبون»...

Formule type des actes de fondation rappelant l'inaliénabilité sacrée du habous



La mosquée-université Zitouna bénéficiait de nombreux habous fondés à l'intention du monument, des imams, des lecteurs du Coran, du personnel, des enseignants et des étudiants ainsi que des bibliothèques

se faisait sous le contrôle du cadî hanéfite dont les auxiliaires étaient les notaires ('adl-s ou shuhûd) qui, instrumentant à deux, étaient chargés d'établir la possession du bien et d'enregistrer les volontés du constituant. Leur signature légalement déposée (appelée khanfoussa en Tunisie) et le sceau du cadî figuraient sur l'acte de constitution et en faisaient foi. Sous le ministère du général Khérédine, l'Etat beylical procéda à une réorganisation de l'institution. Ainsi fut créée le 30 Mouharram 1291 (19 mars 1874) une administration présidée par un haut fonctionnaire relevant directement du Premier ministre à laquelle on donna le nom de Jam'iyat alawqâf. Elle avait pleine autorité sur les fondations et mission de remettre de l'ordre dans un secteur particulièrement éprouvé par une gestion souvent désastreuse et des abus de toutes sortes, notamment de la part des détenteurs de l'autorité. Le premier président de cette nouvelle administration fut un réformiste, fidèle lieutenant de Khérédine, Mohamed Bayram V. Ce pur produit de la Grande mosquée Zitouna, appartenant à une illustre lignée d'oulemas eut fort à faire durant ses années d'exercice (1874-1878) pour combattre la gabegie, le favoritisme et la corruption qui gangrénèrent les waqfs d'intérêt général. En effet, à partir des années 1840, les vieilles habitudes orientales d'incurie et de passe-droits s'étaient aggravées du fait de l'impécuniosité d'un pouvoir beylical →



Khanfoussa-s des notaires



■ De gauche à droite : Mohamed Bayram V, premier président de l'Administration des waqfs; et les deux seuls ministres des habous: Md. El Aziz Djellouli et Md. Salah Mzali

→ engagé dans des réformes ruineuses. Avant l'initiative de Khérédine, on avait, certes, essayé de remédier à cet état de choses en confiant dès 1858 la gestion des waqfs d'intérêt général au Conseil municipal de Tunis puis, de manière encore plus curieuse, au commandement de l'armée en 1863. Sans grand succès, dans l'un et l'autre cas.

La correspondance de Bayram V avec le Premier ministre, conservée aux Archives nationales, regorge d'exemples de biens accaparés indûment, de terres fertiles louées à des prix de complaisance ou encore d'opérations d'échange (mu'awadha) fictives au détriment de la fondation que l'on spoliait allègrement au préjudice des bénéficiaires sans défense ou d'œuvres de charité. Le Bey, constamment sollicité par une nuée de quémandeurs, n'hésitait pas à intimer, par décret, l'ordre aux oukils (gérants) des waqfs les plus prospères de servir une rente à tel ou tel personnage bien en cours ou jouissant de la protection d'un vizir. «De sorte, écrit Bayram V, que beaucoup de biens

waqf finirent par tomber en ruine du fait de ce détournement des ressources de la fondation». Assisté de ses collaborateurs à Tunis et de ses représentants dans les régions, il pilota un remarquable travail de redressement. En cinq ans, plus de 3 000 constructions furent restaurées et les revenus des waqfs passèrent de 1874 à 1878 de 1 200 000 piastres à 2 154 074. Malheureusement, par la régression qui, sous nos cieux, frappe de manière cyclique toute entreprise de redressement, les waqfs furent, à la chute du ministère Khérédine, de nouveau la proie des puissants et des aigrefins. L'équipe qui entourait Bayram continua, à protéger, dans la mesure du possible, le patrimoine habous. Au désordre consécutif à la déliquescence de l'Etat, s'ajouta peu de temps après, en 1881, l'occupation française. Les terres habous furent très vite convoitées par la colonisation.

Inaliénables par définition, les habous n'étaient à l'origine susceptibles que de location. Cependant, au cours des ans,

sous la pression des exigences de la vie sociale, la charia a fini par admettre des formes d'exploitation, voire de quasi-aliénation telles que le bail à complant (mughârasa) ou encore l'échange (mu'awadha) qui permettait d'entrer en possession d'un bien waqf à charge de le remplacer dans la fondation par un bien de valeur supérieure auquel le cadî conférerait immédiatement le statut de habous. Mais la forme la plus marquée de quasi-cession d'un waqf était l'enzel.

Ce procédé reconnu par les juristes musulmans autorisait la possession d'une terre ou d'un immeuble waqf contre le versement à la fondation d'une rente perpétuelle dont le montant était fixé une fois pour toutes. Ce fut essentiellement par le moyen de l'enzel que la colonisation put rapidement jouir de très bonnes terres agricoles appartenant au patrimoine habous. De belles propriétés rurales furent ainsi "enzelisées" et exploitées par des moyens modernes par les colons qui, grâce à une mise en valeur rationnelle, en tirèrent souvent de substantiels revenus, cependant que la Jam'ia ou les dévolutaires particuliers se contentaient de la rente fixe d'enzel. Dès mars 1889, sur 6 068 ha de terres habous mises aux enchères, 3430, soit 56%, étaient passées aux mains des Français, 800 à des Français associés à des musulmans, 1 533 à des musulmans et enfin 600 ha à des preneurs d'autres nationalités (Jean Poncet).

Quant aux terrains waqf situés dans ce qui allaient devenir les quartiers européens des villes tunisiennes sous le protectorat, ils firent les beaux jours de la spéculation immobilière. A Tunis, en 1891, une vaste maison "enzelisée", composée de deux corps de bâtiment, d'un café maure, ne rapportait à la fondation qu'une rente de 76 frs. En 1888, des terrains d'une superficie totale de 5 000m² et situés en face de la «gare française» en pleine ville européenne sont mis en vente sur une mise à prix de 154 000frs. Le habous auquel elles appartenaient n'en tirait plus qu'une rente d'enzel de 3 369 frs par an... Soucieuse d'entourer la possession des terres exploitées par les colons du maximum de garanties, l'administration du protectorat fit

introduire par le législateur diverses modifications. La plus radicale fut celle promulguée par le décret du 22 janvier 1905. En rupture totale avec le principe de l'enzel tel qu'il était appliqué par la loi musulmane, il autorisait désormais le rachat des enzels. Le juriste Henri de Montéty écrit à ce propos: «On a voulu faire cesser ce qui avait de gênant pour la colonisation une propriété partagée et placée sous une menace incessante d'éviction pour non-paiement des arrérages.»

Plus grave encore que l'invariabilité de la rente et plus lourd de conséquence sur la pérennité de la fondation était la soumission de cette rente aux lois des transactions et, donc, au risque de l'hypothèque et de la saisie. En ces temps-là, la société musulmane était, depuis le milieu du XIXe siècle, la proie d'un endettement à caractère usuraire. Aussi arrivait-il souvent que les Tunisiens hypothéquent non seulement leurs biens privés mais aussi leurs rentes d'enzel. Les grosses rentes passèrent dans des mains étrangères, les dévolutaires ne restant en possession que des plus faibles.

Parallèlement à l'exploitation du patrimoine habous par la colonisation, les fondations continuaient de souffrir des habitudes anciennes. Mohamed-Salah Mzali, docteur en droit, grand commis et érudit, devenu en 1941 le deuxième titulaire de l'éphémère ministère des habous (1943-1947), nous relate dans ses mémoires les efforts qu'il eut à faire pour combattre les vieux usages de l'incurie et du favoritisme. «Il fallait tout d'abord, écrit-il, sauvegarder les derniers lambeaux du domaine rural des habous en éconduisant poliment les démarcheurs avides de cessions à enzel, derrière lesquels se profilaient souvent de puissants appuis (...). Certes, poursuit-il, il était trop tard pour beaucoup de choses. Les cessions à enzel, légalement accordées dans le passé, étaient irréversibles. Le Cercle militaire continuerait d'être loué symboliquement pour un franc par



■ Habib Bourguiba, Premier ministre et président du Conseil, et Lamine Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunisie (10 avril 1956 - 25 juillet 1957)

an. On sauverait du moins ce qui avait échappé au désastre. Et on inspirerait un peu plus de retenue aux quémandeurs. On ne verrait plus, par exemple, un jeune chirurgien, introduit dans les hautes sphères, demander sans façon que la Djemaïa des Habous supporte les frais de son installation privée.» (Au fil de ma vie)

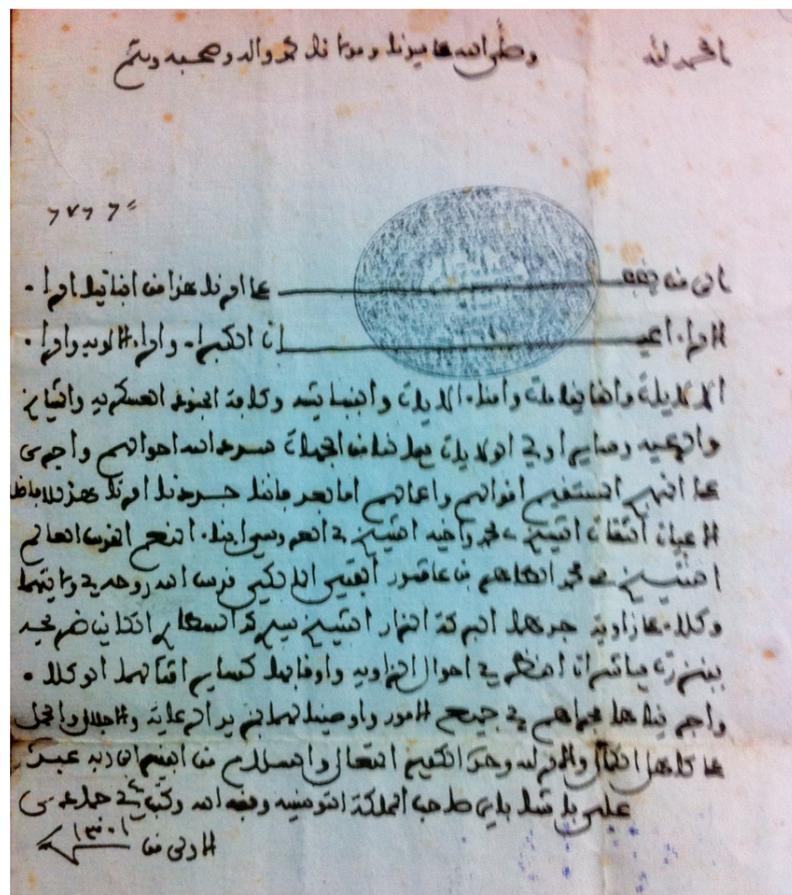
En dépit de toutes les atteintes à leur intégrité, les fondations habous (notamment celles des familles) ont constitué, par leur caractère d'inaliénabilité un barrage à la dépossession totale des milieux tunisiens musulmans. Toutefois, en raison de leur exploitation traditionnellement médiocre, de la mauvaise gestion dont elles pâtissaient, en raison aussi de l'individualisme attisé par les nouvelles conditions économiques et les difficultés financières de nombreux dévolutaires, ce rôle de refuge de l'institution du habous ou waqf eut des effets limités. Dans le nouvel ordre économique qui privilégiait les transactions de type moderne et la libre mutation de la propriété, l'institution du Habous a été, dès les années 1930 en Egypte et en Tunisie, critiquée par quelques intellectuels pour son caractère anachronique. Dans ce contexte de domination coloniale, il se trouva cependant des érudits pour défendre le Waqf parce que, comme l'enseignement traditionnel, comme la religion elle-même, il constituait un repère pour l'identité nationale menacée.

A l'indépendance, ayant rempli son rôle «culturel», l'institution, jugée désuète et incompatible avec l'ambitieux programme de lutte contre le sous-développement engagé par le nouvel Etat, fut abolie à l'extrême fin du règne de Lamine 1er par son puissant Premier ministre Habib Bourguiba. Le 31 mai 1956, un décret beylical supprimait la Jam'ia des Waqf-s et ordonnait le transfert des habous publics au Domaine de l'Etat. Le 18 juillet 1957, c'était au tour des habous «khâs» ou de famille de voir leur statut aboli. Les biens furent considérés par le législateur comme des patrimoines privés à répartir entre les bénéficiaires selon leur quote-part dans la dévolution. La liquidation de ces habous de famille placée sous l'autorité de commissions, présidées d'abord par un magistrat puis par les gouverneurs en vertu de la loi du 12 mai 1958 modifiant le décret beylical de 1957, fut souvent une entreprise de longue haleine.

Rares furent ceux parmi les bénéficiaires qui eurent les moyens de racheter les nombreuses parts familiales, de sorte que la liquidation de ces habous aboutit à un démembrement du patrimoine et un vaste transfert de propriété dont il serait intéressant d'étudier les conséquences économiques et sociales. ■

Md. A. B.A.

■ Décret beylical (sceau de Ali Pacha Bey) nommant les frères Mohamed et Laroussi Ben Achour gérants de la zaouïa de Sidi Mostari à Bizerte (1301/1884)



■ Le Collège Sadiki et la médèrsa Saheb Ettabaâ. Les lieux d'enseignement et d'hébergement des étudiants tiraient leurs ressources des importants habous fondés à leur intention

L'hôtel de charme Dar Baya

La perle de la Médina de Sfax

Le projet de Dar Baya est d'abord celui de la sauvegarde de l'une des dernières demeures traditionnelles de la médina de Sfax. C'est une maison, vieille d'environ deux cents ans, rénovée avec goût et finesse au cœur d'une ville médiévale dont le tracé des rues et les remparts ont été préservés. La Médina de Sfax est promue d'être inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le sol de chaque pièce est pavé de carreaux de ciment traditionnels aux couleurs chaudes, le patio est paré d'arcades et de colonnes anciennes. Dar Baya comporte sept chambres dotées d'un lit dressé en alcôve et ajourées par des fenêtres en fer forgé. Chacune porte le nom d'une fleur et décorée selon un thème particulier, climatisée et équipée d'une salle de bain avec douche, peignoir, sandales de bain, sèche-cheveux, miroir maquillage et grossissant, d'un wifi gratuit, une télévision, un minibar et un téléphone avec ligne directe.

Au niveau du patio se trouve le restaurant El-Mansour, de gastronomie tunisienne et méditerranéenne. Une grande sérénité, une ambiance subtile et paisible se dégagent du cadre traditionnel de cette demeure. Notre personnel attentif offre un service exemplaire et fait tout son possible pour s'assurer que votre séjour soit exceptionnel.

Le café culturel Balkiss, du nom de la reine de Saba, est niché sur le toit de la maison et offre une vue panoramique superbe sur la vieille et la nouvelle ville de Sfax ainsi que sur ses environs. Le café Balkiss est dédié à l'égalité entre les hommes et les femmes, toute religion et couleur de peau confondues. Un trône fictif de la reine de Saba, surmonté d'une huppe sculptée sur bois, rappelle la légende coranique qui relate la relation entre le roi Salomon et la reine de Saba. C'est un lieu de rencontre pour les élèves et les étudiants, ouvert à toute activité culturelle et aux réunions associatives, pourvu d'une bibliothèque.

La médina de Sfax est aussi le point de départ de belles excursions

Dans ses quartiers intra-muros, la médina offre aux visiteurs ses souks, ses arts et métiers traditionnels, Dar Al-Jallouli, une maison du 17e siècle, musée de la médina. En dehors des remparts, la visite du marché aux poissons du Souk Kéria à Bab El-Jebli s'impose. Bien que situé dans une grande ville, ce marché aux poissons à la criée reste pittoresque. Les pêcheurs vont pêcher surtout aux îles Kerkennah. On y trouve bar, daurade, rouget, requin, raie, fruits de mer, poulpe, calamar, seiche, rousette... et surtout un mélange de petits poissons dont le principal est le pataclet connu sous le nom de sbarès, pour la préparation de la fameuse soupe de poissons de Sfax.

Aux alentours, la visite de nombreux sites historiques et insulaires ainsi que des réserves naturelles est incontournable.



Thyna

Située à environ 10 km au sud de Sfax, Thyna fut la cité la plus méridionale de la province romaine d'Afrique. Elle devient une colonie sous l'empereur Hadrien (117-138 av. J.-C.). Plusieurs vestiges actuels témoignent de l'importance de cette cité romaine. Elle possède sur son territoire la deuxième plus grande saline de Tunisie et constitue un site d'accueil de plusieurs milliers d'oiseaux comportant 101 espèces différentes.

L'archipel de Kerkennah

Situé à 18 km au large de Sfax, l'archipel de Kerkennah est un ensemble de 14 îles réputées pour la pêche traditionnelle de poisson et de poulpe. C'est le seul endroit au monde où la pêche se pratique et se déroule sur des propriétés de parcelles maritimes héritées de père en fils. Parfois les palmiers élancés et frêles sur l'archipel de Kerkennah font penser aux îles caribéennes au lever et au coucher du soleil.

Le domaine Echaal

Situé à 60 km au sud de Sfax, c'est une des plus grandes oliveraies du monde avec plus de 400.000 pieds d'olivier.

L'archipel Al-Kanaiss

Situé à environ 50 km au sud-est de Sfax, il rassemble quatre îles. Depuis décembre 1993, l'archipel est une réserve naturelle protégée pour sa richesse en faune et en flore.

Acholla-Botria

C'est un site archéologique punique puis romain situé sur la côte à 45 km au nord de Sfax appelé aujourd'hui Botria, qui s'étend sur environ 100 ha. Ce fut une ville portuaire qui se rallia à Jules César lors de sa campagne africaine contre Pompée en 49 av. J.-C.

Younga

Située à 45 km au nord de Sfax, elle fut fondée par les Byzantins en 534 ap. J.-C. sur d'anciens vestiges phéniciens et romains.

El Jem

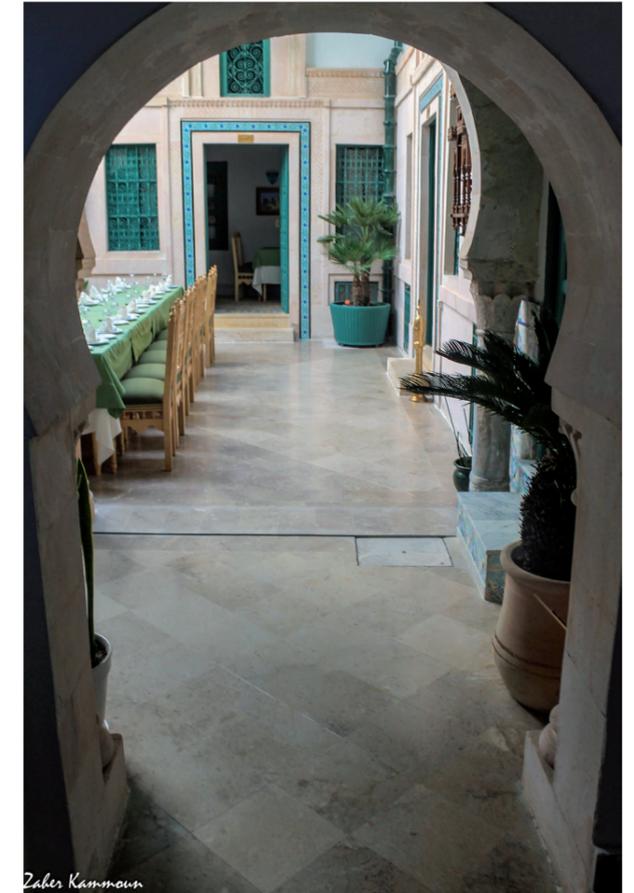
C'est l'ancienne Thysdrus, fondée par les Romains en 238 ap. J.-C. de l'époque romaine sur des vestiges puniques. Elle est située à 65 km au nord de Sfax. C'est le deuxième plus grand colisée du monde romain.

Rouga

Située à 45 km au nord de Sfax, ses vestiges romains s'étendent sur une centaine d'hectares. Le site Barbarus est un ensemble enterré où deux citernes monumentales forment un réseau de voûtes d'arêtes portées sur vingt et un piliers couvrant le réceptacle d'amont.

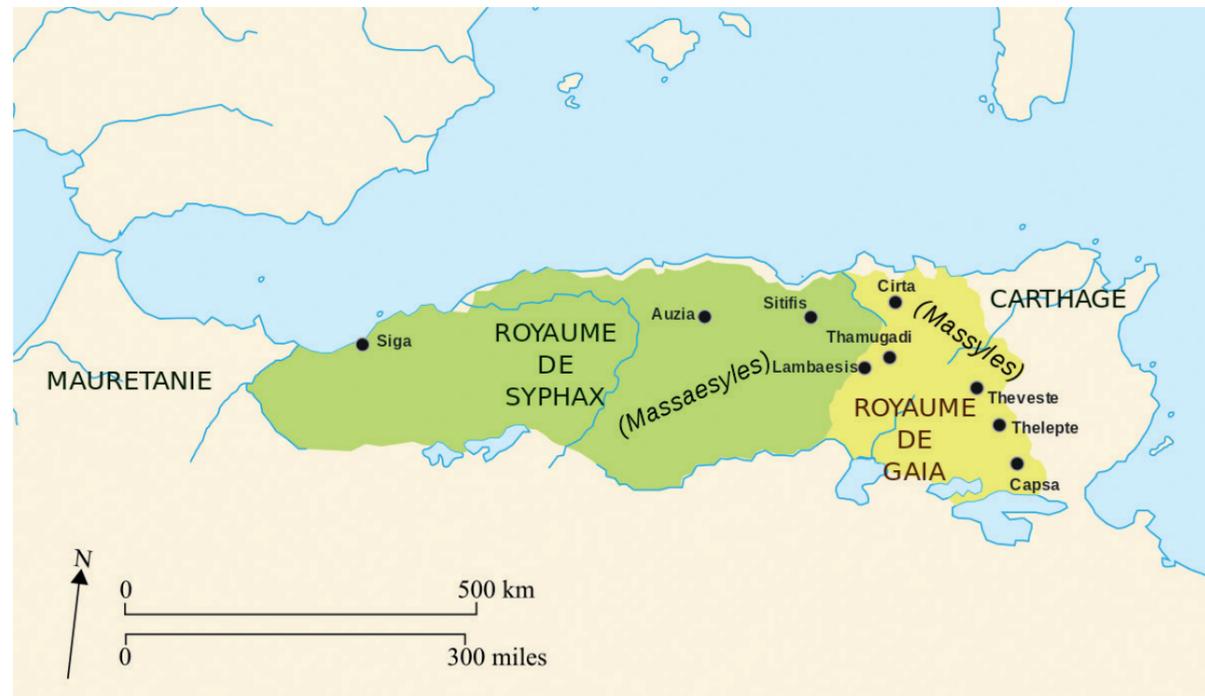
Pourquoi se rendre à Dar Baya ?

- Restauration d'un site, témoin d'un patrimoine historique de la ville de Sfax,
- Des chambres décorées selon le grand savoir-faire des métiers d'art,
- Une sérénité unique et une sensation de paix intérieure,
- Un lieu exceptionnel pour célébrer des fêtes traditionnelles.



Dar Baya

110, rue Chaykh Tijani 3000- La Médina de Sfax- Tunisie
Tel : 0021674200814 - Fax : 0021674200815
E-mail : info@dar-baya.com - Fb : Dar Baya
www.dar-baya.com



Les royaumes indigènes du Maghreb antique



• Par Ammar Mahjoubi

A en croire les textes anciens, c'est vers la fin du III^e siècle av. J.-C. que remonterait l'existence de deux royaumes numides, aux marches du territoire africain de Carthage ; deux royaumes indigènes déjà constitués, apprenait-on, sans autre indication ou presque sur leur gestation, ni sur les étapes successives de leur développement. Leur territoire s'étendant à l'Est de la Moulouya, ils se partageaient le Maghreb central entre son aile occidentale occupée par le royaume maure et celle, orientale, de l'hinterland carthaginois. A l'Ouest, jouxtant le Maroc actuel, territoire des Maures, s'étendait le royaume des Numides masaesyyles, tandis que celui des Numides massyles, à l'Est, côtoyait le territoire de Carthage. Au sud de ces royaumes nomadisait, sur les Hauts-Plateaux, les tribus des Gétules. Il faut rappeler cependant que lorsqu'on aborde l'écriture de leur histoire, ces royaumes et ces tribus indigènes n'intéressent, vraisemblablement, les auteurs anciens qu'en raison de leurs relations et de leurs démêlés avec l'un ou l'autre des deux protagonistes romains et carthaginois, pendant les trois guerres puniques. Tant il est vrai qu'il ne s'agit, dans les sources grecques et latines qui s'intéressent au Maghreb antique, que de l'histoire de Rome, de son action en Afrique et non pas de celle de Carthage, ni de celle des royaumes et des tribus indigènes. →

Les princes qui gouvernaient les royaumes numides, en effet, n'étaient pas restés inactifs et simples spectateurs de la lutte qui opposait Carthage à Rome. Louvoyant prudemment entre les deux puissances, ils avaient pris parti à maintes reprises, au gré des conjonctures et des péripéties. C'est ainsi qu'entre 212 et 206 av. J.-C., le roi des Massyles, Gaia, envoya son fils Massinissa à la tête d'un contingent de troupes numides, pour guerroyer en Espagne aux côtés des Puniques. Mais lorsque survint la défaite de l'armée carthaginoise à Ilipa, au Nord de Séville, le jeune prince numide, opportuniste, n'hésita pas à tirer la conclusion de cet échec, pour lui déjà prévisible, de la puissance militaire carthaginoise; Massinissa offrit même aux Romains son alliance au cas où ils porteraient la guerre en Afrique, au cours d'une audience sollicitée et accordée promptement par Scipion à Gadès. Ayant par expérience constaté et mesuré la valeur et l'efficacité de la cavalerie numide, le général romain s'était empressé d'accepter l'offre. La mort de Gaia, à cette date, nécessita cependant le retour précipité de Massinissa en Afrique, pour défendre ses droits à la succession menacés tant par des prétendants que par le royaume voisin. Mais s'il obtint gain de cause en écartant ses rivaux, il ne put résister à l'assaut du roi des Masaesyyles, Syphax ; dépossédé de son trône, il fut contraint à l'exil. A l'inverse de Massinissa, Syphax s'était tourné vers les



Puniques, après avoir perdu l'espoir de s'affranchir de leur tutelle en s'alliant auparavant, plusieurs années durant, aux Romains. Il avait mis à profit la mort de Gaia et les difficultés engendrées par la succession de Massinissa pour annexer le royaume massyle et agrandir ses territoires, qui étaient ainsi devenus limitrophes du territoire carthaginois. Loin de lui était donc l'intention de provoquer l'ire de ses voisins immédiats. De son côté, Carthage, qui s'attendait au débarquement de Scipion, voulut sceller en 205 l'alliance de ce roi numide, vieillissant et père de plusieurs enfants, en lui offrant un mariage avec Sophonisbè – ou plutôt en punique Çafonba'al, « Celle que Ba'al a protégée » -, la fille d'Hasdrubal, fils de Giscon, le vaincu d'Ilipa. Jeune et belle, instruite et musicienne, la Carthaginoise sut entretenir et consolider les liens politiques et militaires qui maintenaient le roi numide dans l'alliance de sa patrie. Plus tard, en 203, elle ensorcela aussi Massinissa, quand il prit sa revanche sur Syphax et la captura en s'emparant du palais royal de Cirta ; puis lorsque Scipion enjoignit au Numide plus tard de lui livrer la captive, Sophonisbè préféra la mort par le poison que lui avait proposé Massinissa, à une vie de prisonnière au pays des ennemis mortels de Carthage.

On sait que la défaite d'Hannibal en 203 à Zama entraîna celle de Syphax qui perdit son royaume, même si la numismatique permet de penser qu'un de ses fils au moins, qui →



■ L'empoisonnement de Sophonisbè. Toile 99 x 135 cm (restauration ancienne). A rapprocher du tableau de Casali (Toile, 274 x 244 cm) du même sujet et conservé en Angleterre au Halton Borough Council à Wilnes près de Liverpool.

→ s'appelaient Verminad, régna encore sur l'Algérie occidentale actuelle et que le dernier roi masaesyte, Mastenissa, fut battu en 46 av. J.-C. par le roi des Maures Bocchus II, qui s'empara de son royaume. La majeure partie des ressources du pays masaesyte était, en effet, située loin du théâtre de la guerre entre les deux puissances, et des descendants de Syphax pouvaient encore y prolonger leur règne. De toute façon, les Masaesytes ne tardèrent pas à tomber dans l'oubli et Massinissa, allié des Romains, avait réussi son pari. Il avait non seulement triomphé du royaume masaesyte, dont la région orientale fut annexée par son successeur Micipsa, mais il avait réussi aussi à occuper avantageusement la scène et à agrandir considérablement l'étendue de son royaume entre la deuxième et la troisième guerre punique. En interprétant à son avantage certaines clauses du traité de 201 entre Rome et Carthage, il enleva à cette dernière, avec la complicité des Romains, «les Grandes Plaines», de la moyenne Medjerda, ainsi que deux autres régions, celle du pagus Tuscae autour de Mactaris (Makthar) et celle des Emporia, depuis Thaenae (Thyna) sur la côte au sud de Sfax jusqu'à Leptis Magna (Lebda) en Tripolitaine. En provoquant la ruine de Carthage, Rome avait ainsi permis au Maghreb, pour un moment, d'amorcer un mouvement d'unification sous une autorité politique autochtone libérée totalement de la dépendance. Moment que Rome ne tarda pas à écouter. Dès la mort de Massinissa, en 148 av. J.-C., le pays retomba en effet sous la férule de Rome et Scipion Emilien imposa le partage de la royauté entre les trois fils légitimes encore en vie ; mais neuf ans plus tard, Micipsa survécut à la mort naturelle de ses frères.

Au gré des circonstances et à l'encontre des desseins de Rome, Micipsa avait donc pu régner seul sur une Numidie unifiée. Il avait deux fils, Adherbal et Hiempsal, ainsi que trois neveux, les fils de ses frères défunts. Parmi ces derniers, Jugurtha, issu d'une concubine, était un fils illégitime ; il s'était cependant distingué dans le royaume par son intelligence et sa belle prestance. Ses qualités et sa popularité l'avaient élu pour conduire le contingent numide envoyé par le roi en Espagne, pour guerroyer aux côtés des Romains ; il put ainsi prendre place à l'état-major de Scipion Emilien, qui ne tarda pas à apprécier, lors du siège de Numance, sa vaillance et sa perspicacité. Aussi avait-il fini par être tenu en haute estime par Micipsa, qui n'hésita pas à l'adopter. C'était avant la naissance de ses deux fils ; resté longtemps sans successeur mâle, il avait même décidé de légitimer Jugurtha, ce qui faisait de lui l'héritier du royaume. Mais à sa mort, en 118 av. J.-C., Micipsa légua le pays indivis à ses deux fils et à son neveu, enjoignant qu'ils devaient régner conjointement et collégalement.

Jugurtha, cependant, n'était pas homme à se contenter d'un partage du pouvoir. Résolu, il avait décidé de rétablir coûte que coûte l'unité du royaume et du règne, contre le gré de Rome et en recourant



■ Jugurtha

sans hésiter à la violence et aux moyens extrêmes. Tirant profit de la discorde qui n'avait pas tardé à éclater entre les trois monarques, il fit assassiner Hiempsal en 116 av. J.-C. et attaqua Adherbal qui occupait Cirta (Constantine) et la partie occidentale du pays. Rome décida alors d'intervenir. A en croire l'historien romain Salluste, dans son *Bellum jugurthinum*, l'ouvrage qu'il avait consacré à la guerre de Rome contre Jugurtha, les Romains seraient intervenus pour voler au secours du droit et de la justice, bafoués par l'un des héritiers du trône de Numidie qui, à l'encontre de la volonté du roi défunt, avait privé les autres légataires de leur héritage ; alors qu'il s'agissait bien entendu, en conformité avec les visées de Rome, d'affaiblir la Numidie en la démembrant. Son morcellement en royaumes rivaux, faciles à manipuler et à assujettir, devait permettre à la province romaine d'Afrique, créée depuis 146 av. J.-C. au nord-est du Maghreb, de les avoir pour voisins en lieu et place d'une Numidie étendue, amplement pourvue en cités et en terroirs prospères. On retrouve là une ligne politique constante et pérenne depuis les temps antiques, que la puissance américaine applique encore de nos jours au Proche-Orient. En morcelant ou en provoquant le morcellement des Etats insoumis, récalcitrants, ou potentiellement dangereux, on les condamne à l'affaiblissement et à l'impuissance, tout en invoquant invariablement les allégations habituelles de l'équité et de la morale, tout en diabolisant l'ennemi et en volant au secours des populations opprimées par les tyrans.

Les sénateurs à Rome, cependant, hésitaient. D'aucuns pensaient tirer profit d'une guerre qui livrerait la Numidie aux negotiatores italiens et aux affairistes de l'ordre équestre ; mais Jugurtha, qui connaissait parfaitement la corruption et la vénalité de la noblesse romaine, réussit facilement à manœuvrer les membres des commissions sénatoriales envoyées en Numidie et chargées de résoudre le conflit. Puis profitant des embarras de Rome menacée par l'invasion des Teutons, il envahit la partie occidentale du pays numide, assiégea Cirta, s'en empara et massacra tous ceux qui étaient pris les armes à la main, y compris Adherbal et les négociants italiens installés dans la ville. La guerre était devenue alors inévitable. Les opérations militaires furent toutefois poussées avec une telle mollesse qu'il est difficile d'écarter les soupçons de vénalité dénoncés par le parti populaire. Convoqué à Rome en qualité de témoin, Jugurtha paya d'audace en se présentant devant l'Assemblée du peuple. Un tribun étala tous les scandales dont le parti des Populaires soupçonnait les nobles et lui demanda de s'expliquer ; mais l'autre tribun, acquis au Sénat, le somma de se taire. Comme les deux tribuns élus disposaient d'un pouvoir discrétionnaire, Jugurtha put rentrer tranquillement en Numidie, non sans avoir déclaré, dit-on, que Rome était à vendre, si elle trouvait preneur. La guerre reprit alors, avec des alternatives de succès romains et de revers, avec notamment un échec cuisant lors d'un coup de main calamiteux sur Suthul (près de Guelma) assorti d'une défaite romaine humiliante au cours de l'hiver 110-109 av. J.-C. →



Un superbe hôtel de charme au coeur de la médina de Sfax



Dar Baya 110, rue Chaykh Tijani 3000- La Médina de Sfax- Tunisie
Tel : 0021674200814 - Fax : 0021674200815
E-mail : info@dar-baya.com
Fb : Dar Baya - Web : www.dar-baya.com

RESIDENCE LES MIMOSAS LA MARSA



 SIMPAR

 71 840 244 / 29 921 009

 www.simpar.tn

 simpar@planet.tn



Localisation de la résidence

Situé à la banlieue nord de Tunis sur la Route de Gammarth, cité Erriadh, cet ensemble immobilier de haut standing est proche des divers équipements commerciaux et scolaires. En un rien de temps, vous êtes au centre de la Marsa, à Sidi bou said, à Carthage ou à Gammarth.

Il abrite 3 immeubles du type R2+ qui desservent 17 appartements et doté d'un grand parking sous-sol.

Vous découvrirez des prestations de qualité pour un vrai confort de vie.



■ Jugurtha capturé

en bonne partie arraché par Massinissa. L'historien Salluste avait pu ainsi, durant les longs mois passés en pays numide, réunir sur son sujet une bonne documentation. Or, on constate que son récit est des plus décevants ; il n'est d'aucun apport en ce qui concerne les motivations et les perspectives de cette guerre, et au surplus, il ne fournit même pas suffisamment d'indications ni de détails sur les opérations militaires. Il y a quelques années, Charles Saumagne, dans un ouvrage intitulé *La Numidie et Rome*, avait pu avancer des raisons plausibles aux explications simplistes de Salluste.

Celui-ci, rappela-t-il, écrivit son livre vers l'année 40 av.J.-C., c'est-à-dire 65 ans après la défaite du roi numide. Or, souligne Saumagne, l'historien romain avait vécu entre les années 50 et 46 av. J.C. une sorte de « duplication » historique des événements de la guerre de Jugurtha, telle qu'elle s'était déroulée au cours des années 118-105 av. J.-C. A son époque, un nouveau roi de Numidie, Juba 1er, avait choisi, comme son prédécesseur Jugurtha, l'alliance du parti aristocratique, le parti sénatorial de Pompée. Et de même que les Populaires avaient trouvé en Marius l'homme qui allait mettre fin à la guerre de 118-105 par une action décisive, de même Jules César, neveu de Marius, avait en 46 av. J.C. mis fin en même temps au règne de Juba 1er et au gouvernement des Nobles autour de Pompée. Le jugement de Salluste, historien certes mais aussi militant engagé au parti césarien, n'avait donc pu se départir de son parti pris de partisan pour recouvrer la sérénité du chroniqueur. Ce qui explique, semble-t-il, la candeur de ses explications décevantes et simplistes : les Boni homines, alléguait-il, les plébéiens vertueux avaient volé au secours du droit et de la justice en punissant Jugurtha, qui avait spolié des héritiers légitimes ; et de même que Marius, instrument de cette politique vertueuse, l'avait emporté sur les méchants, Jugurtha et nobles romains confondus, de même Jules César avait vaincu les Mali homines, Nobles autour de Pompée et Juba 1er confondus. On retrouve ce diptyque manichéen qui divise les hommes et les Etats en Bons et en Mauvais, avec l'empire du Bien d'un côté et l'axe du Mal de l'autre, dans la bouche de certains présidents des Etats-Unis d'Amérique ; comme on retrouve aussi les mêmes élans vertueux, les mêmes allégations d'équité et d'éthique à chaque intervention de cette grande puissance pour déstabiliser un Etat ou pour le détruire, conformément à ses intérêts et selon ses desseins avoués ou inavoués.

Nous laisserons de côté, dans ce bref aperçu historique concernant les deux royaumes numides, le sort qui fut le leur après la fin du règne de Jugurtha, lorsque sur le trône de Numidie, Rome installa Juba 1er, un roi vassal et soumis ; mais nous devons constater, en épilogue, qu'au cours des IIIe et IIe siècles avant le Christ, la fortune des royaumes indigènes avait constamment dépendu de leurs alliances, de la protection de l'une ou de l'autre des deux puissances ; à cette protection, de Carthage ou de Rome, succéda par la suite, après la destruction de la cité-Etat des Puniqs, l'allégeance au parti aristocratique ou aux populaires, à l'une ou à l'autre des deux factions de la République romaine. 

A.M.

Hôtel de Charme Borj Dhiafa Sfax Exigez l'excellence



Remarquable consécration. En obtenant la classification par le ministère du Tourisme dans le groupe d'hôtels de charme, Borj Dhiafa Sfax (5*****) voit ses efforts de développement récompensés et ses performances soulignées. Pour accéder à cette catégorie, l'arrêté ministériel du 29

juillet 2013 pose des exigences élevées. L'hôtel de charme est construit, stipule le texte, afin de préserver les attraits architectural et historique authentique de l'édifice ou de son site d'implantation et doit fournir à sa clientèle résidente des prestations personnalisées. Aussi, la capacité maximale d'hébergement de l'hôtel de charme ne peut dépasser cinquante (50) lits.

Toutes ces exigences et plus sont satisfaites par Borj Dhiafa, situé à 2.5 km seulement du centre-ville et à 5 km de l'aéroport de Sfax-Thyna. Son cachet architectural est inspiré du style arabo-andalou et ses espaces marient harmonieusement marbre et sculptures. Des meubles et pièces d'art authentiques y ajoutent une note attractive. Partout, dans le café, restaurants, salles de

réunion et chambres, l'hospitalité est de règle. Autant Borj Dhiafa est connu pour son bon accueil et le soin particulier qu'il apporte à tout un chacun, autant il se distingue par sa table exceptionnelle. Ses restaurants offrent en effet les mets les plus exquis, qu'il s'agisse de plats typiques sfaxiens ou de cuisine européenne et internationale, préparés par des chefs talentueux.

L'hébergement aussi y trouve ses lettres de noblesse. Les chambres sont vastes, bien équipées, offrant télévision par satellite et connexion internet. Pour vous souhaiter la bienvenue, corbeille de fruits, pâtisseries sfaxiennes et eau minérale vous sont offerts. Quant aux produits d'accueil, ils sont de grandes marques. Tout pour rendre ainsi votre séjour aussi confortable qu'agréable. Le secret de réussite de Borj Dhiafa, c'est le soin du moindre détail et l'accomplissement au service du visiteur. Depuis le voiturier qui conduit votre véhicule au parking jusqu'aux hôtes d'accueil, au desk de réception et à la direction générale, vous serez traité en hôte d'exception. La certification aux normes ISO 9001 et ISO 22000 ne fait que confirmer un état d'esprit partagé par tous : bien recevoir.

Un autre aspect important et bien des moindres, la sécurité. Tout un dispositif de gardiennage et de sécurisation est mis en place, dès l'abord de l'hôtel et dans ses différentes enceintes, ce qui fait de Borj Dhiafa l'un des hôtels les mieux sécurisés. Un atout fort apprécié par de grandes compagnies tunisiennes et étrangères, notamment pétrolières, qui l'ont plébiscité pour y héberger leurs équipes.

En séjour touristique, professionnel ou d'affaires, Borj Dhiafa est l'hôtel de référence pour tous ceux qui se rendent à Sfax. Classé désormais hôtel de charme, il gagne en attractivité et performances. Séjourner dans ce cadre architectural pittoresque, travailler dans ses salles de réunion bien équipées et déguster ses mets savoureux constitue une expérience inoubliable, exceptionnelle. 



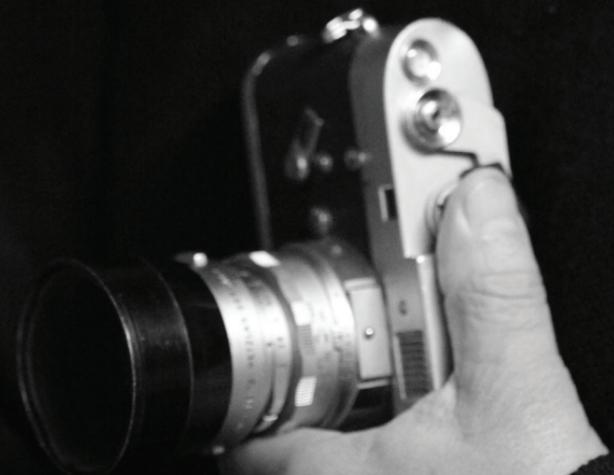
**Borj Dhiafa**

Hôtel de Charme
Route de la Soukra, km 3 - 3052 Sfax
Tel. +216 74 677 777
Fax : +216 676 777
Email : sfax@hotelborjdhiafa.com

Mrad Ben Mahmoud

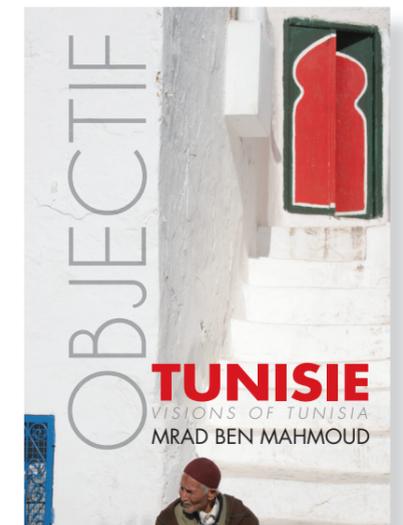
Balade-photo pour contempler la Tunisie

Il a toujours eu sa Tunisie en grande passion. Derrière l'objectif de son appareil photo, Mrad Ben Mahmoud traque sans cesse les moments exceptionnels, les expressions insolites et l'architecture imposante qui marque le temps. Dans son album "Objectif Tunisie", il joue des ombres et lumières, signes et signaux, couleurs et noir et blanc pour nous faire parcourir le pays. Son regard sélectif se pose là où d'autres risquent de ne rien percevoir. Mrad Ben Mahmoud saisit alors à vif ce qui nous interpelle, nous surprend, par sa beauté, sa spontanéité, sa simplicité →



Chenini, Nefta, Chott El Djérid, Testour, Kélibia, Sfax, Tunis, Bizerte, Djerba et autres lieux : les images surgissent de partout au gré des pérégrinations, du coup de charme, du coup de magie. De ses années parisiennes à l'École Louis-Lumière et de son passage au Muséum d'histoire naturelle, il avait contracté les ingrédients de son talent. Puis de retour en Tunisie, tout au long de ses nombreux reportages photo pour le tourisme et des éditeurs, il a exercé tout son art.

« Chez Mrad Ben Mahmoud, écrit en préface Jean-Pierre Krief, il y a un secret majeur qui englobe tous les autres, comme une sorte de mystère supérieur dont le souffle circulerait sans cesse d'une image à la suivante, non pour brouiller le sens singulier de chacune d'elles mais pour en amplifier l'effet d'ensemble. Cela se nomme l'invention d'un langage.



Objectif Tunisie
de Mrad Ben Mahmoud
Imp. Simpact, 2018



En vérité, l'art de Mrad est de savoir s'adresser aux facultés les plus essentielles qui animent l'âme humaine : la curiosité et le désir d'aimer. Distinguer le bon grain de l'ivraie. Aimer intensément, profondément ce qui nous entoure et dont nous sommes faits.

L'œuvre de Mrad Ben Mahmoud est dotée d'une vertu paradoxale : elle fonctionne à double sens. Il y a ce que les images nous décrivent, mais il y a aussi ce miroir inversé qu'elles nous tendent, où se découvre le reflet de notre propre paysage intérieur. Un paysage niché aux confins de nous-mêmes et auquel – magnifique leçon ! – il importe de ne jamais renoncer. Un paysage intime voué secrètement à la beauté...»

Des Joyaux
PISCINES

Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...



- * Piscine privée
- * Piscine publique
- * Rénovation des piscines
- * Vente et installation SPA

- * Structure en Béton Armé
- * Filtration sans Local Technique
- * Toutes Formes, toutes Dimensions



Optimuz

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297
Email: desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.com

Distributeur exclusif en Tunisie



Ezzeddine Hazgui

Les lunettes de ma mère

L'humour pour endurer torture et prison

Rarement des récits de torture et carnets de prison sont écrits avec autant de panache et d'humour comme vient de le publier Ezzeddine Hazgui. Sous le titre de *Les lunettes de ma mère*, il restitue un pan utile à connaître de la longue lutte de ces jeunes militants de la gauche tunisienne qui ont payé lourdement dans les années 70 le prix de leur engagement. De toute cette deuxième génération qui avait pris la relève du groupe Perspectives, de la décennie d'avant, Hazgui est sans doute une figure à part, attirante par son propre parcours personnel, ses positions non conformistes et son mode de militantisme. →

Ces trois caractéristiques, nous les retrouvons quasi génétiquement transmises à ses deux enfants juristes, Me Dalila Msaddek et Jawhar Ben Mbarek.

Le secret inavoué

Originaire de Hzag, en bord de mer, tout près de Jebeniana, à 40 km de Sfax, fils de magistrat qui suivra son père au gré de ses affectations dans le pays, notamment à Gafsa et Sousse (il restera étoiliste),

chouchouté par ses grands-parents et son oncle après le divorce de ses parents, grand amoureux de Sfax, Ezzeddine Hazgui sera marqué par tant de croisements fondateurs. Mais, son caractère se forgera davantage avec la clandestinité, les arrestations, la torture, la relation aux tortionnaires, les prisons, les gardiens, les magistrats instructeurs, les tribunaux, les camarades et les remises en liberté.

A 73 ans, il se décide de le raconter, dans son style ponctué d'humour, en livrant dans les toutes dernières lignes son « secret » longtemps inavoué. Ni rancœur,

ni rancune, Hazgui n'en veut à personne, ne regrette rien, ne renie aucun engagement, ne dénie aucune responsabilité. Il ne se proclame pas héros, encore moins victime.

C'était Sfax !

Le terreau était déjà fertile. En arrière-fond, durant les années 60, le groupe Perspectives, le Vietnam, l'Urss, la Palestine, la débâcle nassérienne de 1967, mai 68, la guerre froide, les tiraillements idéologiques, la coopérativisation poussée. Puis vinrent les grandes luttes estudiantines, début des années

70 au campus. La vingtaine à peine, Hazgui est dans ce grand tourbillon. Sfax était à l'époque un foyer actif de la gauche tunisienne, de débats, de production et de distribution de tracts et de journaux clandestins. Les cafés du centre-ville, la Régence, la Renaissance, Amous, le bar Didi, et autres, le ciné-club, la maison de la culture grouillaient de jeunes épris de liberté et de démocratie.

Aziz Krichen, assigné en résidence surveillée dans sa ville natale, était déjà un gourou. Les Fethi Mseddi, Raouf Ayadi, Hatem Zeghal, Ridha Zouari, les frères Elleuch (Ali et Néjib) et Halouani (Mohamed Ali, Néjib et Hafedh, ainsi que leur sœur), Ellouze (Ridha et Mongi) Fethi Triki, Neila Rhaïem, Mongi Amami et son épouse, Moncef Maraoui, Moncef Dhoub, Moncef Mezghani, et autres Adel Krichen étaient de tous les débats. C'était parti. Ezzeddine Hazgui est sans doute le premier militant de gauche à raconter ces années sfaxiennes bouillonnantes où militants et policiers chargés de les épier cohabitaient en bonne entente « intellectuelle », chacun dans son statut. Tout un chapitre y est consacré. Le portrait que l'auteur dresse de deux célèbres policiers Laroussi et Slah Kacem est particulièrement fabuleux. Ezzeddine raconte comment ils l'avaient sollicité pour les aider à rédiger une note de renseignement sur la vie culturelle à Sfax, puis comment ils avaient réagi quand il avait été arrêté dans sa planque en pleine médina, suite à la découverte de son rôle dans l'impression et la distribution de tracts.

L'humour en viatique, en second instinct de survie

Les situations burlesques ne manquent pas tout au long du livre écrit non pas comme un récit linéaire, mais en billets successifs, sans ordre chronologique précis, mais dans la remontée des souvenirs. Anecdotes, scènes pittoresques et moments émouvants seront figés en balises d'un chemin de croix. Abandonné par ses tortionnaires, tout nu, reconduit tuméfié et ensanglanté sur un drap dans sa geôle, à la cave du ministère de l'Intérieur, Hazgui retrouve, sans le moindre masochisme, son humour dès qu'il reprend conscience. Un humour qui lui servira de viatique dans ce sinistre univers, et de second instinct de survie.

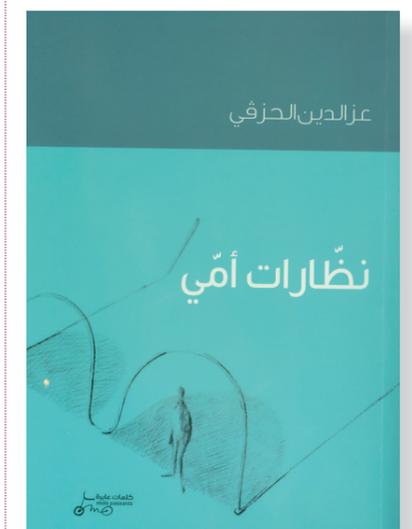
Le courage et la fidélité de son épouse, Bahia Zouari, le grand amour de sa vie, et l'attachement de ses enfants, Dalila et Jawhar, seront pour lui un motif de réconfort et source de courage qui s'additionnent au soutien des camarades.

Un sentiment de culpabilité...

Le secret de Hazgui est en fait un sentiment de culpabilité qu'il éprouve à l'égard de sa maman. Divorcée, vivant dans des conditions très modestes à Hzag, et ayant perdu un œil, il l'avait entendue exprimer un grand souhait: goûter à une poire et obtenir un verre pour ses lunettes. C'était en mai 1965. Il s'était alors promis de trouver un travail et d'exaucer ses deux vœux avec son premier salaire. Hazgui sera recruté à la Star début mai et attendait impatiemment la fin du mois. Quelques jours seulement après, sa mère décèdera, sans qu'elle goûte à une poire, sans obtenir le verre de ses lunettes. Hazgui en sera culpabilisé.

Ce sentiment très fort le taraudera toute sa vie, mais l'aidera aussi à endurer toutes les épreuves, toutes les tortures. Il avait besoin d'une maman qui ne meurt pas. Il est resté courir toute sa vie durant derrière ces lunettes. « Des lunettes qui m'éclairaient davantage la voie, des lunettes dont j'ai toujours eu besoin, aujourd'hui encore », écrira-t-il dans la dernière ligne de son livre. ■

T.H.



Les lunettes de ma mère
de Ezzeddine Hazgui
Editions Mots passants,
février 2018, 2010 p. 150T



ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

Brahim Gharbi Une vie au service des autres



• Par Raouf Ben Rejeb

Une grande figure de la médecine n'est plus. Brahim Gharbi, l'un des pionniers de la pneumo-phtisiologie, s'est éteint lundi 12 février à l'aube à l'âge de 97 ans. Premier dans beaucoup de choses, pionnier dans bien des domaines, homme à plusieurs vies, aimant les gens et aimé par eux. Tout cela peut résumer la vie du Professeur Brahim Gharbi. Premier de son village, Kélibia, à obtenir son certificat d'études primaires, premier bachelier et aussi premier médecin de la zone allant de Korba à El-Haouaria, il n'était pas peu fier d'avoir été à la hauteur des attentes de son père. Pionnier de la lutte anti-tuberculose, il a été de tous les combats contre cette maladie gravissime à l'époque, maladie de la misère et des mauvaises conditions de vie. →





Pour une vie pleine d'interaction.

SMART TV
ANDROID IPTV



Android 4.4 :
Avec un design plus abouti, de meilleures performances et de nouvelles fonctionnalités, l'Android 4.4 KitKat vous offre une expérience captivante et intelligente et vous transporte vers le futur.



Android 5.1.1 :
L'Android 5.1 Lollipop vous propose une nouvelle interface qui fera de votre navigation une expérience unique que ce soit sur votre téléphone, tablette, montre Android wear ou TV.



Dynamic Contrast Ratio :
Appréciez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.



True Color Tech :
Une technologie d'amélioration avancée des couleurs, élargit le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.



Direct Led :
Le positionnement de LED juste derrière l'écran permet un éclairage constant et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.



IPTV Standard / Electro IPTV :
Profitez de plus que 2000 chaînes en streaming et une bibliothèque de 5000 films.

Il a été l'un des pionniers de la tunisification de l'ordre des médecins, l'un des fondateurs de la faculté de Médecine de Tunis. Il a été associé à l'aventure du Croissant-Rouge tunisien depuis sa création en 1956. Puisqu'il en a été le président jusqu'à la fin de sa vie. Premier maire de Kélibia, il a fait d'un petit village, au fin fond de la Dakhla, une ville où il fait bon vivre. Aimant les gens puisque gagner de l'argent n'a jamais été une finalité pour lui, ceux-là le lui rendaient bien. Sa plus grande satisfaction, c'est sa famille, c'était un père, un grand-père et un arrière-grand-père heureux. Il était resté amoureux de sa femme et le lui avait avoué en public en la remerciant d'avoir été là pour prendre soin de la famille quand lui se consacrait à ses patients et à ses nombreuses occupations. Fidèle en amitié, il cachait sous sa bonhomie une rigueur et une recherche de la perfection à toute épreuve.

Premier bachelier de sa région

Quand Brahim ben Ali Gharbi naquit le 19 décembre 1920, Kélibia n'était qu'un bourg perdu au fin fond de Dakhlet Maouine, appelé ainsi en hommage au saint patron de la région, Sidi Maouia Charef. Rien ne distinguait le petit village avec ses maisons arabes, ses minuscules boutiques et ses rares mosquées de toutes les contrées situées dans cette zone. La misère était à tout bout de rue même si les gens étaient durs au labeur. Pourtant, la famille est aisée. Le grand-père était propriétaire terrien et possédait des centaines d'hectares dans une région où chaque mètre carré de terre compte. Le père avait fait des études à la Mosquée Zitouna, ce qui était un

must à l'époque. Même ruiné, Ali Gharbi pensait à l'avenir de ses fils, de Brahim particulièrement, qui donnait déjà des signes d'un éveil exceptionnel. Que faire ? L'inscrire dans l'unique école franco-arabe du village. Mais celle-ci est plutôt française qu'arabe. Ses élèves français et italiens réussissaient mais les Arabes s'arrêtaient avant la sixième et aucun n'avait jusque-là obtenu le certificat d'études primaires, le sésame qui sauvaient son détenteur du service militaire dans l'armée du colonisateur. Alors comme il avait des connaissances à Tunis (la famille Kahia avec laquelle il était en affaires), il décida d'envoyer son fils à Tunis. C'est donc à l'école franco-arabe de Dar Jeld à la Kasbah tout juste devant Dar Bey, l'actuel palais du gouvernement, que Brahim Gharbi fit toutes ses études primaires. Ayant réussi son examen sixième et son certificat d'études primaires au grand bonheur de son père, il passa au Lycée Carnot pour ses études secondaires couronnées par le baccalauréat qu'il avait obtenu en 1940. Avec fierté, Brahim Gharbi disait qu'il était le premier bachelier de toute la région allant de Korba jusqu'à El-Haouaria. Une fierté non dissimulée, pas pour lui-même mais pour son père qui était à l'origine de ce succès.

La médecine en sacerdoce

On était alors en pleine guerre et le tout jeune Brahim ne voulait pas s'arrêter en si bon chemin. Son père non plus. La famille n'a plus de grands moyens, des soucis financiers ont mis fin à son aisance. Il pensait demander un prêt d'honneur que l'administration coloniale octroyait aux élèves méritants. Un prêt remboursable bien sûr, même si la plupart oubliaient de le faire. Il s'en était ouvert à son grand frère «Sidi Tahar» (Brahim Gharbi continuait à appeler ainsi son grand frère depuis longtemps décédé par déférence et respect), qui après l'avoir questionné lui dit cette réponse cinglante : «Tu te vois tendre la main pour demander l'aumône aux Roumis ! Jamais de la vie, je ne te laisserai pas faire». Le sujet n'a plus été abordé et tout au long de ses études universitaires à Alger (où il avait fait son année préparatoire de médecine car il était dangereux de traverser la Méditerranée) ni à Paris où il avait poursuivi ses études de médecine jusqu'à la spécialité en pneumo-physiologie, Brahim, pris sous l'aile de son frère aîné, n'avait manqué de rien. En arrivant

à La Goulette, il eut même la surprise de trouver une voiture acquise à son intention par Hadj Tahar Gharbi.

Pourquoi avoir choisi la pneumo-physiologie ? A cette question, le visage de Brahim Gharbi s'illuminait, même les rides accumulées par l'âge s'estompaient. Pour lui la question ne s'était jamais posée car dès le départ, il avait considéré ce choix comme un sacerdoce. En faisant le choix de devenir médecin, Brahim Gharbi savait qu'il allait faire don de sa vie à ses semblables. Il se mettait au service de ses contemporains, sans autre forme de procès. Les maladies des poumons, la tuberculose en tête, étaient à l'époque le fléau numéro 1, la cause principale de la mortalité des hommes et des femmes. C'était la maladie de la misère, du dénuement, de la malnutrition. En plus, elle faisait partie des maladies contagieuses. Le nombre de personnes atteintes croissait à vue d'œil en raison de la promiscuité (les gens s'entassaient dans des chambres exiguës non aérées) et des conditions d'hygiène lamentables. A l'époque, se rappelait-il, l'Hôpital français, baptisé à l'indépendance Hôpital Charles-Nicolle, comptait un service de chirurgie, un service de médecine générale mais quatre services de pneumo-physiologie. Pionnier de la lutte anti-tuberculose

En rentrant à Tunis, fort de ses compétences qui valaient sinon dépassaient celles de ses confrères français, Brahim Gharbi ne voulait à aucun prix être réduit à devenir le médecin des «indigènes». Il voulait certes faire de l'hospitalier, car telle était sa vocation, mais il préférait le faire dans un grand hôpital. C'est pourquoi il avait été quelque peu vexé, quand Driss Guiga, le chef de cabinet du ministre de la Santé de l'époque, Dr Hamadi Ben Salem, gendre et médecin du Bey, lui proposa - on était en 1951 - de le nommer à l'Hôpital des maladies pulmonaires installé dans l'enceinte d'un palais beylical à Ksar Saïd. Il refusa net avant de revenir à de meilleurs sentiments en rencontrant le directeur de l'établissement. L'hôpital portait le nom du souverain de l'époque, Sidi Lamine 1er. Le Bey régnant venait souvent inspecter les lieux et descendait jusqu'aux cuisines, se rappelait Brahim Gharbi. Après la proclamation de la République, l'hôpital sera rebaptisé du nom d'Aboul-Kacem Chebbi, le poète tunisien mort très jeune de la tuberculose →



■ Avec le Pr Mongi Ben Hmida (à droite)



→précisément. Il devait y rester jusqu'en 1960. Chef de service des hôpitaux depuis 1955, Brahim Gharbi fut transféré à Charles-Nicolle. Il officiait en même temps à l'Hôpital militaire car à l'époque, il n'y avait pas assez de médecins officiers de l'armée pour prendre en charge cet établissement situé à l'époque à El Omrane. On lui confia en même temps la responsabilité de créer l'Hôpital de pneumo-phthisiologie de l'Ariana. Ce qu'il fit entre 1958 et 1960. En 1964, il retournera à cet hôpital en tant que médecin-directeur. Il va y rester jusqu'en 1985. C'est lui qui le baptisera du nom du Dr Abderrahman Mami, ce médecin tunisien patriote, pneumo-phthisiologue lui aussi, tué sous les balles de l'organisation terroriste «la Main rouge» devant chez lui à La Marsa en juillet 1954, quelques jours avant la reconnaissance par la France de l'autonomie interne de notre pays. Pionnier de la lutte antituberculeuse en Tunisie, Brahim Gharbi fut de tous les combats menés contre cette maladie. Ainsi il prit part à l'organisation de la lutte anti-tuberculose dès 1956. Il contribua au Projet de Djebel Lahmar avec le concours de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la formation du personnel en vue de la prise en charge des tuberculeux. Il devait assurer le démarrage de la lutte anti-tuberculose en Tunisie au moyen du diagnostic par radiographie et vaccination par le BCG en 1958. Le projet débuta par le governorat de Sousse, avant d'être étendu à l'ensemble du pays.

En 1967, il veillera à la création d'un laboratoire spécialisé pour la lutte antituberculeuse et pour le dépistage bacilloscopique. Le projet, mené en collaboration avec l'Union internationale contre la tuberculose (Uict) et la société de lutte antituberculeuse de l'Alaska à partir de 70, concernera au départ les governorats du Kef et de Sfax et sera étendu à toute la Tunisie. On lui doit aussi de nombreux travaux scientifiques sur la tuberculose, le kyste hydatique, le cancer du poumon, l'asthme, la bronchite chronique, les pneumoconioses et d'autres maladies

broncho-pulmonaires par des articles originaux et la direction de thèses.

Toutes ces activités lui ont assuré un rayonnement international certain. C'est ainsi qu'il fut élu, dès les années 60, membre de l'Union internationale contre la tuberculose (Uict) ainsi que membre de la commission scientifique pour les maladies respiratoires de l'Uict. En 1984, il devint président de la région Afrique de l'Uict.

Il fut également président du comité antitabac de la Ligue nationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

Homme orchestre

Mais Brahim Gharbi ne s'intéressait pas qu'à sa spécialité. C'était un homme orchestre, un homme qui en valait plusieurs. Il était l'un des fondateurs de la faculté de Médecine de Tunis lorsque celle-ci fut créée. Il se rappelait qu'avec certains de ses confrères, les regrettés Drs Zouheir Essafi et Slaïem Ammar entre autres, il a dû se déplacer en France pour obtenir son agrégation en médecine, ce qui l'habilita à enseigner dans cette faculté. Il siégera au conseil de la faculté de médecine de Tunis de 1975 à 1985. Il sera l'élément moteur de la tunisification de l'Ordre national des médecins. Secrétaire général du Conseil de l'ordre à l'aube de l'indépendance en 1956, il y restera de longues années avant d'en devenir le président de 1969 à 1976. Il fut nommé à la fin de sa longue vie président honoraire. On fera appel à lui pour la création du Croissant-Rouge tunisien. Il répondit présent. Membre fondateur du Croissant-Rouge tunisien en 1956, il sera son vice-président en 1966. Il en présidera les destinées jusqu'à la fin de sa vie.

Fils de la cité, il n'est pas étrange que Brahim Gharbi s'intéressât aussi aux affaires publiques. C'est ainsi qu'il fut le fondateur et le premier président de la municipalité de Kélibia au

début des années 1960. D'un village comptant moins de cinq mille habitants, il fit une véritable ville où il fait bon vivre. C'est sous son autorité que des bâtiments tels que la maison de la culture en plein centre furent construits. Il perça avenues et rues, asphalta les routes et installa le premier réseau d'assainissement. Les Kélibiens qui l'ont connu maire sont encore nostalgiques de cette période où Si Brahim, comme ils aiment l'appeler, géra les affaires de la cité en bon père de famille. «*Je n'aurais pas réussi sans l'aide de deux hommes maintenant disparus*» et auxquels il tenait à rendre un vibrant hommage, nous dit-il quelque temps avant sa disparition avec une émotion dans la voix : Si Mahmoud Lengliz, un enseignant émérite, son ami le plus proche et le compagnon des bons et des mauvais moments, et Sidi Maaouia Ben Alaya, qu'il appelle ainsi respectueusement parce que son aïeul était le saint patron de la ville, Sidi Ahmed Ben Hamouda.

Hommage à Bourguiba

La famille Gharbi est connue en politique d'être plutôt « Vieux Destour », car l'un de ses patriarches, feu Abderrahman Gharbi, était proche de Mohieddine Klibi, dont le grand-père, Ben Romdhane, était de Kélibia et qui était devenu numéro 1 du Vieux Destour après le départ en exil de son fondateur, Abdelaziz Thaalbi. Mais Brahim Gharbi tenait toujours à rendre l'hommage le plus fort au plus illustre de ses contemporains, le Président Habib Bourguiba. «*Dès les années 1930, alors que j'étais enfant, je participais aux manifestations de Bab Souïka, non loin de mon école de Dar Jeld, réclamant l'indépendance du pays dans le sillage des leaders de l'époque dont Bourguiba* », nous disait-il. Il rappelait que le «*Combattant suprême*» venait souvent à Kélibia et y passait parfois plusieurs jours dans la villa que possédait sa femme Wassila à El-Mansourah et là nous allions lui rendre visite et il nous recevait bien», se rappelait-il. Bourguiba, c'était pour lui celui qui a fait de la santé publique →



Réalisation des projets clé en main en fournitures, montage et calorifugeage des tuyauteries, équipements industriels et échafaudages

Realization of turnkey projects in supplies, installation and insulation of pipes, industrial equipments and scaffolding



www.afrikisol.com

Tél: +216 72 570 625 / +216 72 572 498 / Fax: +216 72 571 322 / E-mail: contact@afrikisol.com
Tunisie: Route Menzel Jemil, Menzel Abderrahmene 7035-Bizerte-TUNISIE
France: 15 place notre dame 42410 - Pelussin / Tél: +33 4 74 87 72 47 / Fax: +33 9 55 75 14 40
Allemagne: Pf 2241 Hannover 30022 / Tél: +49 51 13 88 20 48 / Fax: +49 51 13 88 20 49





**POUR LA 1^{ÈRE} FOIS EN TUNISIE
ET SANS CONSERVATEURS**

**البسقة
Boisson au jus
BNINO**



■ Avec Saadoun Zmerli (au centre)

→ l'une des priorités de sa politique. «C'est grâce à lui que nous avons pu éradiquer les maladies alors endémiques comme la tuberculose», disait le défunt qui avait tenu à rendre un hommage public au père de l'indépendance lors de la cérémonie organisée en son honneur à Kélibia et au cours de laquelle une avenue Brahim Gharbi avait été inaugurée en plein milieu de la ville en sa présence.

M. Brahim Gharbi était aussi fêru de sport. Outre le Club Olympique de Kélibia où le volley-ball est roi et qu'il avait soutenu de toutes ses forces, il était un supporter invétéré de l'Espérance Sportive de Tunis. Lorsqu'il était maire de la ville, on se souvient de lui arrivant de Tunis dans sa petite Renault 4L blanche le samedi en début d'après-midi directement devant le siège de la municipalité pour régler les affaires de ses administrés. Le dimanche, il repassait là pour régler les dernières affaires avant de repartir vers la capitale afin d'être là-bas pour le début de la rencontre de l'Espérance qu'il ne ratait pour rien au monde. Mais il n'était pas un supporter fanatisé bien qu'il n'aimât point que son équipe perde. Il fut membre et président du Comité des sages de l'EST. Son attachement à l'esprit sportif fit qu'il fut désigné dans le passé président du Comité de recours, à l'époque l'instance la plus élevée pour trancher les différends sportifs et dont les décisions étaient sans appel.

L'argent, il n'en avait que faire

Brahim Gharbi était de la génération des médecins qui sont devenus riches, parfois immensément riches. Mais lui n'a jamais fait de l'argent la finalité de sa vie. Bien au contraire, il a choisi de travailler à l'hôpital à plein temps, se contentant de son salaire. Même à son cabinet de la rue d'Espagne, il y recevait ses

patients et ne faisait jamais payer les nécessiteux. Les Kélibiens, non seulement ils ne payaient rien mais ils recevaient leurs médicaments gratuits et parfois de quoi payer le louage pour rentrer dans leur ville. «J'étais d'une famille où on était "rassasiés", alors l'argent ça va, ça vient mais ce n'était pas le plus important. Ce ne sont que les "affamés" qui en font la finalité de leur existence», disait-il pour expliquer le peu d'intérêt qu'il avait pour l'argent. Les prix et les distinctions, il en avait accumulé durant sa vie, les décorations et les médailles aussi. Le prix dont il est le plus fier, c'est le Prix Bourguiba de médecine qu'il avait reçu des mains du fondateur de la Tunisie moderne en 1983.

Mais il avouait qu'il n'aurait pas réussi toutes ses vies sans une personne qui lui était chère, son épouse Souad née Ben Achour. Elle est le point d'ancrage de son foyer, le «roc» sur lequel il s'était toujours appuyé. Elle lui a permis de mener ses différentes carrières en prenant soin de la famille qu'elle a fondée avec lui. En public, il lui avait avoué tout l'amour qu'il lui portait. Il lui avait demandé de lui pardonner d'avoir été absent, ce qui l'a obligée de s'occuper pratiquement toute seule du foyer. Ce dont il était le plus fier, ce sont les enfants qu'elle lui a donnés. Les deux aînés ont choisi de faire médecine comme leur père. Azza est professeur et chef du service de pédiatrie à l'hôpital des enfants Béchir-Hamza à Bab Saadoun. Riadh a choisi la libre pratique en radiologie. Mouna et M'hamed ont choisi d'autres voies. «Barhoum», comme l'appelaient affectueusement les siens, fut jusqu'au bout un heureux père, grand-père et arrière-grand-père et il le montrait. Le plus proche reste Zouhaier Sammoud, le fils aîné d'Azza, son premier petit-fils. C'est lui qui l'avait prénommé en souvenir du Pr Zouhaier Essafi, premier doyen de la faculté de Médecine parti trop tôt, victime d'un

accident de la route. Pour ses petits-enfants, ce n'était pas seulement le papy gâteau que tout le monde aimerait avoir, c'était aussi le confident à qui on disait tout, même ses peines de cœur. Pour ses petites-filles, c'est son avis qui comptait le plus lorsqu'il s'agit de trouver l'amour de leur vie. Jusqu'à un âge avancé, il avait gardé une mémoire vive, une lucidité à toute épreuve. Avant d'être diminué par la maladie, il avait continué à mener sa vie le plus naturellement du monde, conduisant tout seul sa voiture, se mêlant aux gens, s'attablant au café de sa ville pour mener de nostalgiques conversations. Fidèle en amitié, rigoureux au travail

Fidèle en amitié, il a toujours cultivé cette valeur suprême. Ainsi avec ses congénères médecins ou pas, il avait créé avec le Pr Saïd Mestiri, également disparu, le «Club du lundi» où ils se réunissaient chez ce dernier à La Marsa pour parler de tout et de rien. A Kélibia, il retrouvait avec plaisir ses concitoyens et ses amis les plus proches dont Si Mahmoud Lengliz, un éducateur né maintenant disparu. Sous sa bonhomie coutumière, l'homme souriant, toujours affable, cachait en fait, selon ses disciples, une grande rigueur et une recherche de la perfection à toute épreuve. Il avait la conviction qu'une remarque acérée avec le sourire valait mieux et plus que la colère la plus outrancière.

On sentait ancré au plus profond de lui l'amour que ses contemporains lui vouaient et cela faisait aussi sa fierté et plaisir à voir. De son vivant, il ne faisait pas deux pas sans qu'on l'arrêtât pour le saluer et l'embrasser. Il s'y pliait de bonne grâce. Quel effet cela vous fait-il de ressentir l'amour des autres ? lui avait-on demandé. Il esquissait un large sourire qui voulait tout dire. Mais il n'oubliait pas de mentionner que c'est son éducation qui avait fait de lui ce qu'il était devenu. Il disait qu'il était d'une famille où il n'avait jamais manqué de rien même si elle n'était pas riche. L'argent, il n'en avait pas fait la finalité de sa vie et il se sentait un privilégié rien que pour ça. La médecine était pour lui un sacerdoce. Soigner les autres sans rien leur demander puisqu'il lui arrivait de leur donner de sa poche, c'était pour lui le plus grand des bonheurs. «Je sens l'amour des gens et leur reconnaissance. Que demander de plus ?», ajoutait-il dans une litote. Paix à son âme. ■

R.B.R.



Fathia Mokhtar Mzali Une femme d'Etat

Un port de tête haut et droit, une carrure qui en imposait, une démarche sûre, jamais pressée, une élégance naturelle et sobre, une personnalité forte, c'est l'image que je garde et garderai pour toujours de cette grande dame qui a tant donné aux siens, à sa patrie et a marqué le destin de nombreuses femmes tunisiennes. Elle vient de quitter ce bas-monde dans une grande discrétion, comme elle a vécu ces vingt dernières années. Elle avait enfin retrouvé le calme après la terrible tempête qui lui fit affronter, à partir de 1986, année de son limogeage du ministère de la Famille et de la Promotion de la femme et les actes gratuits de vindicte qui s'ensuivirent, l'assignation à résidence, la fuite puis l'exil de son époux, feu Mohamed Mzali, les procès intentés à ses enfants, la confiscation injuste de leur propriété privée de La Soukra. →

Elle traversa toutes ces épreuves dans la dignité et avec un immense courage. Durant ces années difficiles, et alors que nous, ses collaboratrices, lui rendions visite de temps à autre pour lui exprimer notre attachement

et notre solidarité, elle finit par nous demander de ne plus venir. Elle considérait que nous nous mettions en danger !

Ce modeste texte ne raconte pas la vie de notre chère regrettée – d'autres personnes, plus proches que son auteur, pourraient avoir

cette prétention. Il se veut un hommage spontané de quelqu'un qui l'a connue durant une période assez courte de sa carrière politique mais dont les effets sur son parcours ont été déterminants. Il s'agit d'un simple témoignage, tiré d'un effort de mémoire sélective, pour illustrer, par petites touches, certains traits caractéristiques d'une personnalité féminine de renom. Les lecteurs sauront pardonner l'absence de faits chronologiquement agencés et accepter la charge affective et affectée des sentiments qui sont ici exprimés. Mme Mzali était une femme tunisienne des temps modernes, de la Tunisie de l'indépendance. Elle faisait partie des premières générations de jeunes Tunisiennes ayant poursuivi leurs études supérieures en France. Rentrée en Tunisie, diplômée de la Sorbonne, elle s'inscrivit dans le mouvement de réforme et de construction de son pays et fit partie du groupe fondateur de l'Union des femmes de Tunisie, dirigée par la non moins admirable et regrettée Radhia Haddad. Elle vouait à Bourguiba une affection profonde et une estime sans limites.

Présidente de l'Unft ou ministre, elle tenait régulièrement informé de ses programmes, sachant son extrême sensibilité pour les catégories les plus démunies. Elle avait réussi à obtenir sa présence de manière régulière à la fête de fin d'année du Centre de formation des jeunes filles d'Ezzouhour, ce centre qui faisait la fierté de l'Union par son approche novatrice et la diversité des métiers ouverts aux apprenantes. Les habitants de ce quartier de la capitale se souviennent de ce jour exceptionnel où leurs avenues et façades prenaient un coup de neuf et de nette propreté.

À la question que nous lui posions assez récemment sur la relation de Bourguiba avec l'islam et sa position vis-à-vis du jeûne, elle nous relata l'entretien qu'elle avait eu avec lui dans les années 60, suite à la circulaire interdisant aux internes de l'éducation nationale de "faire ramadan". Elle lui avoua que les jeunes filles de l'Ecole normale jeûnaient en cachette et se levaient secrètement à l'aube pour le "s'hour". Bourguiba ordonna de retirer cette circulaire.

Plus tard, après les événements du 14 janvier 2011, elle demanda à notre cercle de fidèles de l'aider à créer la Fondation Bourguiba. Toutefois, le nombre d'initiatives prises dans ce sens ne l'ont pas encouragée à poursuivre ce projet. Mais, accompagnée de ces mêmes fidèles, elle se déplaça tous les 13 août, fête nationale de la Femme, à Monastir, tant que sa santé le lui permettait, pour se recueillir sur la tombe du "Zaïm" et réciter la Fatiha à sa mémoire.

Présidente de l'Unft, l'histoire retiendra d'elle tous les efforts accomplis pour faire passer l'organisation féminine à un nouveau palier qualitatif et pour attirer vers elle l'élite féminine. Les alliances remplirent cette mission, celle des Femmes de carrières juridiques et celle de la Recherche et du développement. Cette formule sera retenue et renforcée par toutes celles qui lui succéderont à la tête de l'Union. Le nombre des alliances atteindra la douzaine à la fin des années 90. Ce fut en réalité une manière de contourner le problème de l'indépendance de l'organisation vis-à-vis du parti au pouvoir. Sous son mandat – peu le savent en vérité – elle lancera, avec l'aide du Département Femmes de l'Unesco, la première esquisse de ce qui deviendra plus

tard le Crédif. Plusieurs projets ne lui ont malheureusement pas survécu. Celui de la plantation de mûriers à Bhirat Ezzitouna, dans le gouvernorat de Jendouba, qu'elle voyait déjà devenir la région de la soie grâce aux femmes rurales. Celui de la fabrication des jouets en bois qu'elle envisageait comme une niche potentielle pour des petites entreprises féminines. Et bien d'autres encore. Philosophe de formation, enseignante en sociologie et en psychologie, Mme Mzali privilégiait le contact humain, la proximité avec les gens. Elle alliait pensée et action, pragmatisme et analyse politique.

Nommée ministre par Bourguiba, en novembre 1983, Madame Mzali a organisé son département autour de deux volets, l'un économique et l'autre socioculturel. Ce choix prémonitoire va avoir des conséquences inattendues dans la suite des événements. Elle forma une équipe d'hommes et de femmes, les uns pour leur expérience administrative et les autres plus jeunes parmi les sortants tout frais de l'ENA. Ceux qui l'ont côtoyée à cette époque ont pu découvrir ses véritables qualités de femme d'Etat : rigoureuse, intègre, attentive à la marche du ministère, elle était à l'affût des idées novatrices. Soucieuse de donner une place de premier plan à cette nouvelle structure dont elle avait la charge, elle ne put s'empêcher d'aller négocier le rattachement de certains programmes ou entités relevant d'autres ministères comme les Affaires sociales ou la Santé, question, disait-elle, de cohérence gouvernementale. Ce qui n'était pas pour lui attirer des sympathies, loin s'en faut. Elle se faisait un devoir d'aller vers les citoyens partout dans le pays et surtout dans les régions intérieures où la condition faite aux femmes était des plus défavorables. Elle écoutait et encourageait les femmes à s'exprimer, voulant bien comprendre leurs problèmes et leurs revendications. Parfois, autour d'elle la révolte grondait, mais elle ne bronchait pas, déterminée à mesurer l'ampleur du désespoir qu'elle percevait et à faire renaître un sentiment de confiance dans l'avenir.

Un jour (c'était le 1er octobre 1985), en réunion en son siège de la rue du Koweït, un bruit de tonnerre la fait sursauter. Tout le monde pense à un gros orage. Elle se lève toute pâle, s'absente un moment et revient pour annoncer à l'assistance →



→ que Hammam Echatt vient d'être bombardé. Elle quitte immédiatement le ministère pour se rendre sur les lieux. Elle rencontre des hommes, des femmes avec leurs enfants effarés, Tunisiens et Palestiniens meurtris par un même drame. Elle, qui avait si peu de moments de faiblesse, pleurait. Nous connaissons tous la réaction violente du Président Bourguiba à cette attaque et le rôle joué par Béji Caïd Essebsi, pour faire condamner Israël par les Nations unies sans que les USA n'opposent leur veto. Le patriotisme était alors une valeur largement partagée par les hommes et les femmes de cette génération de leaders.

Sur le plan international, les mandats de Mme Mzali coïncidaient avec la "Décennie de la femme" décrétée par les Nations unies. Elle conduisit la délégation tunisienne aux Conférences internationales de Mexico, de Copenhague, de Nairobi, de New Delhi, s'attachant à les préparer minutieusement et à porter haut la voix de la Tunisie.

En avril 1986, le pays est en pleine crise économique et sociale. L'existence d'un

ministère pour la femme et la famille n'apparaissait plus comme une priorité. Bourguiba prononce sa dissolution. Mme Mzali s'inquiète du devenir des trois années de dur labeur et veut assurer la continuité de l'œuvre de son ministère. Avec l'appui du Premier ministre, elle veillera à diviser en deux son équipe, l'une rejoindra le ministère des Affaires sociales et l'autre le ministère du Plan et des Finances. Les années passées ont donné raison à l'instinct de sauvegarde de Mme Mzali : son équipe, totalement intégrée au ministère du Plan et des Finances, met sur pied l'Unité de recherche en population et développement et sera derrière la création d'une commission "Femmes et développement" pour la préparation du 8e Plan, une première dans l'histoire de la planification en Tunisie. Députée à l'Assemblée nationale, elle cumule trois mandats successifs entre 1974 et 1986. On retiendra ses positions fermes et rationnelles sur des sujets délicats. Elle avait particulièrement étonné ses collègues en prenant position contre son époux venu débattre des mesures de sortie de crise, dont l'augmentation du prix du pain. Elle s'exprima contre cette option, prévenant

qu'il s'agissait là d'un produit sensible, base du régime alimentaire des Tunisiens des catégories moyennes et vulnérables. Son intuition et sa connaissance de la réalité sociale du pays ne l'avaient pas trompée. Les émeutes du pain avaient secoué le pays et annonçaient la fin proche de l'époque bourguibienne.

Mme Mzali portait en elle beaucoup d'humanité. Mais, elle se gardait bien de l'étaler. Il en était de même de sa vie privée. Au-delà de ses liens politiques avec feu Mohamed Mzali, qu'elle a épousé par amour, on devinait leur complicité et la force de leur union. Leurs six enfants en sont les plus beaux fruits. Reprenant à son compte une citation de Simone de Beauvoir, il déclare que "s'aimer, c'est regarder dans la même direction". La trajectoire du couple Mzali est faite de partage durant toute une vie, de bonheurs, de déboires, puis à nouveau du bonheur avant la douloureuse et inéluctable séparation. Qu'elle repose à présent en paix, à ses côtés, la conscience apaisée par le sentiment du devoir pleinement accompli. ■

F.K.

C'était maman, notre fierté !



La mort prenant toujours le dessus, nous n'allons quand même pas lui faire le plaisir d'écrire un texte triste. De toutes les manières, notre mère était tout sauf un être résigné. En refusant systématiquement toute discrimination entre filles et garçons en général, entre elle et ses deux frères plus

âgés en particulier, elle ne se savait pas féministe avant l'heure.

Avec ses frères et sœurs plus jeunes, responsable déjà, elle sera la sœur aînée protectrice, courant au secours de celui ou de celle qui avait des problèmes de santé ou des difficultés à l'école. Pour l'un d'eux, pris par erreur pour un élève médiocre alors qu'il avait un problème d'ouïe

qui l'empêchait de suivre en classe, elle s'en aperçut et rectifia le tir, ce qui lui permit de poursuivre une scolarité brillante.

Devenue une grande jeune fille, lucide, curieuse de tout, d'un caractère bien trempé, appréciée par ses professeurs, elle réalisait parfaitement que dans le regard d'une société machiste, elle n'était déjà qu'une jeune fille à →

LE BON AIR EST SUR CAP Fm

News

9999 j'aime
#Ines_Bouaff #Asma_Moudeb #Safa_Kailla #Jamel_Forti #Ihsen_Ghazali

Breaking News
Ihsen Ghazali

Cappucino

BCE, RG, HH, YC
#Nabil_ben_Amor #Lazher_Akermi #Taoufik_Ayachi #Nadia_Daoud

In The Summer Time

Beauté
Mode
Déco
Cuisine

Summer Tune, Astuce Beauté, Music
#Amal_Ben_Mohamed

Cap Weekend

Beach, Music, jeux
a7la Weekend m3a Oussama

Beach Party

summer, Dance, Tech, Music
#Rami_Mokine, #Malek_Ouni

Sport

ASH, FCH, SM, COK, GS
#Moadh_Cherfi #Haythem_Rachdi

Adresse : Avenue Abu Dhabi 8050 Hammamet-Tunisie



91.5 fm

105.6 fm

95.2 fm



radio cap fm



www.caprado.tn



31 363 750



LA MATINALE 06:00 - 10:00
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures Hamza Belloumi entouré de Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughaleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !
Le tout dans la bonne humeur !

→ marier, comme toutes les jeunes filles de son époque. Et voilà que, le certificat d'études en poche, et à sa grande surprise, l'ordre paternel tomba comme un couperet: elle devait désormais arrêter ses études et rester à la maison! Qu'à cela ne tienne, les défis elle connaît: elle fit la grève de la parole pendant quelques mois! Et cela est plus que significatif car elle se rebella dans les années 1940, alors qu'elle était tout juste adolescente. Ce n'est que plus tard qu'elle rencontrera notre père puis Bourguiba et qu'elle lira et appréciera Simone de Beauvoir. Un jour, lors d'un mariage, une femme d'un certain âge, la trouvant à son goût comme futur bru, lui demanda : «Tu es la fille de qui?»; elle lui répondit, sentant l'arrière-pensée : «bint bou saadiya !».

Le milieu dans lequel elle vit le jour était conservateur. Bien que croyante, elle prenait du recul sur tout et abhorrait certains cheikhs qui lui semblaient chercher, par une lecture archaïque du Coran, à perpétuer l'asservissement de la femme et son maintien dans son rôle traditionnel. Elle fit longtemps la prière, et fut voilée jusqu'à l'année du bac, après que son père eut cédé à sa grève de la parole et lui eut permis de poursuivre des études secondaires durant lesquelles elle a toujours particulièrement excellé. Ce n'était pas la douce écolière soumise, la jeune diplômée qui se retrouvait membre d'un parti sans l'avoir décidé juste parce qu'on avait fait appel à elle. Non, elle était résolument féministe, génétiquement féministe!

Fière de ses origines, elle remettait systématiquement à leur place ceux qui croyaient pouvoir la railler au sujet de son village natal. A un homme politique qui crut pouvoir se moquer de Ras Jebel du fait du grand nombre d'ânes qui s'y trouvaient, elle lui rétorqua sans ménagement : « C'est parce que chez nous, on préfère que ce soient les ânes qui transportent les objets lourds contrairement à d'autres endroits où ce sont les femmes qu'on traite comme des animaux ! »

Elle passait ses étés à Ras Jebel où elle était subjuguée par la personnalité de son grand-père qu'elle décrivait comme pieux, presque ascète, calme et frugal. Elle aimait nous raconter comment une fois, alors qu'il venait de rentrer à dos de mulet et sitôt parti se reposer, elle avait enfourché sa monture qui se mit à galoper et ne la ramena que longtemps après, épuisée. Insistant toujours sur la discrétion de ce grand-père austère, elle raconta comment alors, se réveillant de sa sieste, il fit mine de s'étonner en découvrant que le mulet était tout en sueur sans pour autant chercher à en connaître la raison.

Le déclenchement de la guerre l'obligea à arrêter l'école et à rester deux années durant à Ras Jebel, période qu'elle mit à profit pour côtoyer sa grand-mère et ses tantes. Elle racontait comment elle se mettait systématiquement à les imiter et à apprendre d'elles tout le savoir-faire culinaire et domestique. Il faut reconnaître qu'elle était douée d'un sens aigu de l'observation et d'une fine intelligence. Plus tard, la mère qu'elle était devenue aimait nous préparer toutes sortes de confitures à base de fruits de saison ainsi que des conserves de piments grillés dont elle seule maîtrisait la recette. Aimant le travail manuel et particulièrement sensible à la beauté des formes et des couleurs, on peut se risquer à dire qu'à l'or et au diamant, elle préférerait le jade et le lapis-lazuli.

La disposition des aliments dans les plats qu'elle concoctait et l'agencement des mets sur la table étaient toujours du meilleur effet. C'était connu dans la famille, notre mère était un cordon-bleu et quand, après deux jours passés à la cuisine, elle nous amenait la «madfouna», on pouvait être sûrs que toute la famille était rassemblée. Sobre dans ses attitudes, franche dans son regard, discrète, habillée avec simplicité et élégance, tout reflétait son sens de la mesure, son calme extraordinaire et la profondeur de sa perception des êtres et des choses.



Il était bien difficile qu'elle se laissât aller à la moindre familiarité; ce qui était constant, par contre, c'est qu'elle fut le vrai pilier de toute la famille pendant toutes les grandes crises que nous avons traversées.

La politique se résumait pour elle à une cause: «La condition de la femme» et à un monument: «Bourguiba». Elle n'eut de cesse de répéter qu'il était parmi les rares qui la comprenait et la soutenait en toutes circonstances. D'ailleurs, depuis le départ en exil de notre père en 1986, elle se coupa de la vie publique et se consacra à sa famille, aimant être là pour tous, nous réunissant chaque dimanche. Au crépuscule de sa vie, aux mois de juillet et d'août de ces dernières années, alors que nous allions nous baigner, elle pratiquait le jardinage, sous un soleil de plomb, des heures durant, malgré nos supplications. Elle répétait que tous, filles et garçons, devaient effectuer leur service militaire et apprendre également le bricolage, la cuisine, et le ménage. Enfin, confirmant tout cela, la voilà, à quelques heures de son décès, sur son lit d'hôpital, dans un sursaut que seule une combattante dans l'âme pouvait avoir, la voilà qu'elle nous surprend à demander à son fils, médecin, sur un ton plus exigeant qu'autoritaire : «Je fais quoi là ? Qu'est-ce qu'on attend de moi maintenant ?»

Nous ne doutons pas que d'autres jeunes filles et jeunes femmes tunisiennes, aussi résolues, vont perpétuer la lutte pour les droits de la femme et barrer la route à toute menace obscurantiste. Cette continuité dans le choix de société sera un succès posthume pour notre défunte mère et l'assurance d'une modernité irréversible pour notre pays. Maintenant, pour nous consoler, nos proches tentent inlassablement de nous convaincre que la mort étant inéluctable, parfois même au prix de longues souffrances, le fait qu'elle soit partie à 91 ans, subitement et sans avoir souffert, était déjà un cadeau du ciel. Nous avons toujours admiré l'entente profonde entre elle et notre père, et pour supporter le départ de son mari sept ans plus tôt, elle disait qu'elle allait se convaincre qu'il était simplement parti en voyage. Face à la cruauté de la vie, il ne nous reste plus qu'à lui crier notre amour et à espérer que la résonance de l'univers le lui fasse parvenir où qu'elle soit. ■

Les enfants de Fathia Mzali



NABEUL
HAMMAMET
100.0
FM

CAP BON
GRAND TUNIS
104.1
FM

GRAND TUNIS
93.5
FM



Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie



(+216) 72 32 85 00 FAX: (+216) 72 32 85 60



marketing@radiomedtunisie.com



www.radiomedtunisie.com



Jaouida Ghileb Tnani L'illustre diplomate



Jaouida Ghileb épouse Tnani voit le jour à la rue du Pacha, rue principale tunisoise, un 29 décembre 1927. Issue d'une famille beldie de notables et d'érudits, petite-fille du Cheikh Médina et gouverneur de Tunis, Si Sadok Ghileb, et du grand notaire et avocat en droit musulman Si M'hamed Ghileb, elle perd son père à l'âge de 11 ans et grandit avec une mère qui lui insuffle sans cesse la nécessité de réussir ses études et, contrairement aux règles de la bourgeoisie tunisoise, de ne jamais dépendre d'un mari ou d'un frère.

Comme ses sœurs aînées, elle fréquente le lycée Armand-Fallières, en dehors des remparts de la médina, apprenant le français, le latin et l'algèbre aux côtés d'amies juives et européennes. Après avoir décroché son baccalauréat, elle décide d'aller poursuivre des études supérieures en France sur les traces de sa sœur Hassiba Ghileb, de 11 ans son aînée, qui deviendra en 1950 la première femme pédiatre tunisienne. Licenciée avec brio de l'Université de droit à Aix-en-Provence, elle rêve de participer à la construction de la Tunisie fraîchement indépendante.

Jaouida Ghileb épouse Tnani débute sa carrière en 1959 à la Direction générale du plan comme administrateur du gouvernement. Elle y poursuit sa carrière pendant cinq années dans ce qui deviendra le ministère du Plan et des Finances. En 1964, sur proposition d'Habib Bourguiba Jr, elle décide d'intégrer le ministère des Affaires étrangères comme chef de division de la coopération multilatérale. Elle assume plusieurs fonctions, dont celle de chef de division des Nations unies, membre du cabinet du ministre des Affaires étrangères entre 1976 et 1980. Pour gravir les échelons, elle dut se battre face à des hommes qui étaient peu enclins à reconnaître le mérite des femmes et à leur confier des postes de responsabilité. Elle accède, avec la reconnaissance de M. Hassene Belkhodja, alors ministre des Affaires étrangères, à la direction des organisations et conférences internationales, siégeant en chef de délégation aux Nations unies et imposant avec éloquence les positions politiques de la Tunisie.

Jaouida Tnani achève sa carrière avec le rang de directeur général et la distinction de l'Ordre de la République. Après sa retraite, elle dirige pendant deux années le bureau du Haut-Commissariat pour les réfugiés (Unhcr) en Tunisie avant de se consacrer pleinement à sa famille. Elle était l'épouse de Chadli Tnani, grand commis de l'Etat tunisien, avec lequel elle a eu trois enfants.

Jaouida Tnani est décédée le 19 janvier 2018. 

■ Son époux, feu Chadli Tnani, économiste planificateur, reçu par Bourguiba



Jawhara FM

إذاعة وطنية

90.7 | 103.2 | 98.6

TUNIS

NORD OUEST
ZAGHOUAN
CAP BON

GABES
SFAX

Bizerte

TUNIS



Nabeul

Zaghuan

Sousse

Monastir

Kairouan

Mahdia

Sfax

Gabes



FM

Jawhara

الدنيا و ما فيها



GAMMARTH IMMOBILIERE
 SA au capital social de 1 000 000 DT
 Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
 Immeuble AL KARAMA HOLDING
 Les berges du lac Tunis 1053
 MF: 425194L/P/M/000
 TEL :+ 216 71 962 218 - +216 71 960 100
 GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175
 www.gammarth-immobiliere.tn
 Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O. N°08/2018

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de onze (11) biens immobiliers (en Lots séparés) et ce comme suit :

• Une (01) Résidence sise à Boumhal - Ben Arous :

Lot	Résidence	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	El Farah	3450 Ben Arous (dans l'indivision) 3447 Ben Arous 3448 Ben Arous 3449 Ben Arous	Boumhal- Ben Arous, à proximité de la société «Mont-Blanc» et de l'autoroute Tunis- Sousse et à 15 minutes du centre ville de Tunis	Une résidence principale d'une superficie couverte de 1 127 m ² , Un espace de détente (155 m ²), Une piscine couverte et un Hammam (144 m ²), Une piscine découverte (116 m ²) et 03 Ateliers (341 m ²) (Ils ont subi des effets de dégradation)	10 987 m ²	1 623 m ² environ

• Un (01) Lot de terrain viabilisé sis à Gammarth:

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.	Caractéristiques
II	Farah 40	88405 Tunis	Dans un lotissement viabilisé à Gammarth Village, surplombant la forêt et Marina Gammarth	484 m ²	Habitat Individuel Jumelé UAa2 C.O.S 0,25 - C.U.F 0,5 Hauteur 8 Mètres (R+1) avec sous sol

• Une (01) villa sise à Skanes - Monastir:

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
III	La falaise	5154 Monastir (96 parts)	65 rue Mohamed Salah Sayadi - Skanes Dans une zone résidentielle luxueuse à quelques minutes de la plage la falaise -Skanes Monastir	Villa principale (219 m ²) Deux (02) loges gardiens et un jardin aménagé (631 m ² environ)	908 m ² environ dans l'indivision	277 m ² environ

• Un Duplex (01) sis à Cité Ennacer II-l'Ariana:

Lot	Appart.	Titre Foncier	Descriptif	Emplacement	Type	Sup. Couv.
IV	Duplex Ennasr 27	53556 Ariana / 22570 Ariana	Duplex n° DL 25 Résidence l'Acropole, Rue Medinat Selala, Ennacer 2 -Ariana Une place de parking n° 25 et un cellier n° DL 25	Un duplex avec une entrée indépendante et un jardin aménagé (42 m ²) surplombant le parc urbain Ennahli situé à cent mètres de l'avenue commerciale Hédi Nouira	Duplex S+4	154 m ²

• Quatre (04) Appartements sis à l'Aouina, à Edkhila -Monastir et à Marina Kantaoui:

Lot	Appt.	Titre Foncier	Adresse	Descriptif	Type	Sup. Couv.
V	Jinene El Aouina	59815 Tunis Dans l'indivision	N° F1-1 au 1er étage, résidence Wiam, Avenue Mongi Slim -Aouina Une place de parking n° 33 au sous-sol	Appartement situé dans un immeuble résidentiel R+2 avec un rez-de-chaussée commercial à Aouina situé à 5 minutes des Berges du Lac et de l'aéroport international Tunis-Carthage	S+3	158 m ² environ
VI	Jinene El Wassat 4	45814 Monastir/ 45678 Monastir	N° 121, 1er étage, Immeuble I, Jinene El Wassat, Edkhila- Monastir	Appartement dans la zone touris- tique Edkhila Monastir et en face de l'aéroport international de Monastir Habib Bourguiba	S+3	125 m ²
VII	Jinene El Wassat 5	45815 Monastir/ 45678 Monastir	N° 131, 2ème étage, Immeuble I, Jinene El Wassat, Edkhila- Monastir		S+3	116 m ²
VIII	Kenza 57	31099 Sousse Dans l'indivision	N° 1045, au 1er étage, Immeuble Diar El Bahr Marina Kantaoui - Sousse	Appartement dans une résidence de standing gardée dans le complexe touristique «Diar El Bahr» Marina Kantaoui	S+0	31,5 m ² environ

• **Trois (03) locaux sis à Edkhila et à Cap Marina –Monastir :**

Lot	Local	Titre Foncier	Adresse	Descriptif	Sup. Couv.
IX	Jinene El Wassat 3	45813 Monastir/ 45678 Monastir	N° 5, au rez-de-chaussée, Immeuble I, Jinene El Wassat, Edkhila- Monastir	Local commercial au RDC qui ouvre sur la voie principale	48 m ²
X	Edouken I	41728 Monastir / 41573 Monastir	N° 310 et N° 311 situés au rez-de-chaussée, Le complexe touristique Cap Marina- Monastir	Local aménagé en un bureau Composé d'un (01) hall, de deux (02) bureaux et d'une cuisine Accessible de l'intérieur de la résidence	35 m ²
		41729 Monastir/ 41573 Monastir			16 m ²
XI	Edouken II	41730 Monastir/ 41573 Monastir	Local n° 312, au rez-de-chaussée, Le complexe touristique Cap Marina- Monastir	Local accessible depuis le couloir inté- rieur de la résidence	10 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens objet de la cession **seront cédés libres de tous droits ou hypothèques**, ils relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses

conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 12 Février au 21 Mars 2018. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100DT) pour chaque cahier en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 08 /2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C fixé à **Trente mille dinars (30 000 DT)** pour le **lot I, Dix mille dinars (10 000 DT)** pour chacun des **lots de II à IV et Cinq mille dinars (5 000 DT)** pour chacun des **lots de V à XI.**

La date limite de remise des offres est fixée au Jeudi 22 Mars 2018 à 15H00, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 15H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant cent cinquante (150) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale
(+216 71 960 100 , +216 73 369 037, + 216 98 910 000)

Ah qu'elle était belle, la démocratie sous la dictature !



On rêvait d'une «vie politique évoluée» avec des partis, des syndicats, des élections libres, transparentes, des débats contradictoires et une alternance au pouvoir. Lorsque Bourguiba avait pris les rênes du pouvoir après l'indépendance, on était à mille lieues de penser que cet homme qui avait tout sacrifié pour sa patrie, dont l'esprit s'était nourri des écrits et idées des philosophes des Lumières pouvait être tenté un jour par le pouvoir personnel. Même s'il a concentré tous les pouvoirs entre ses mains au début de l'indépendance, il saura, pensions-nous, le moment venu, instaurer la démocratie. En attendant, il fallait focaliser sur l'édification du pays. De fait, en quelques années, le pays s'est transfiguré. Mais Bourguiba ne s'est jamais résolu à libéraliser la vie politique. Bien au contraire. Dans un article retentissant, Béchir Ben Yahmed et Mohamed Masmoudi observaient: «*Aujourd'hui, (Bourguiba) détient en droit et en fait plus de pouvoirs que n'en avaient le Bey et le résident général réunis*». C'était en septembre 1961. Ce sera le début d'une dérive qui ne s'arrêtera que le 7 novembre 1987.

Désormais, on vivra par procuration. Au diable la pensée unique, le parti unique, le candidat unique. La France sera notre exutoire. On étanchera notre soif de démocratie en s'identifiant à ses électeurs, à ses candidats. On vivra ses angoisses, lorsque les parachutistes de l'armée française d'Algérie menacèrent de sauter sur Paris. On suivra au jour le jour les événements de mai 68, la fronde des étudiants, l'élection de Mitterrand, l'entrée des communistes au gouvernement comme si on était concernés.

Arrivé au pouvoir, Ben Ali poussera cette autocratie jusqu'à ses ultimes conséquences, un totalitarisme pur et dur avec des relents mafieux. Il deviendra très vite le Stakhanov de la rapine. Pour reprendre Trotsky, «*il finira là où se trouvait sa véritable place, dans les poubelles de l'histoire*».

Le 14 janvier 2011, le régime tombe, sans gloire, sans la moindre résistance, comme un fruit mûr. La presse, classée au 144e rang, juste devant la Corée du Nord, se défait des chaînes et devient en quelques jours la plus libre de la région. Toutes les lois scélérates sont reléguées au magasin des accessoires. Pendant des mois, tout

le pays va entrer dans une hystérie collective. Les prisons sont vidées de leurs détenus politiques. Les exilés regagnent la mère patrie. Tout est arrivé très vite au point que les Tunisiens ne réalisent pas ce qu'ils sont en train de vivre. Souvent moqués par leurs voisins, pour leur pusillanimité supposée, les Tunisiens auront réussi la première révolution du XXIe siècle. Enfin, on va goûter à ce fruit interdit, objet de notre fixation pendant près d'un demi-siècle. Nous étions d'autant plus impatients que les experts internationaux nous prédisaient un ou deux points supplémentaires de notre taux de croissance économique. Sept ans ont passé et comme Sœur Anne, nous ne voyions rien venir, ni la prospérité, ni la démocratie, la vraie; l'anarchie a gagné le pays. Sept ans ont suffi pour nous faire revenir de nos illusions. Nous découvrons, à notre désappointement, que la démocratie seule ne fait pas le bonheur, que la classe politique issue de cette révolution n'est pas à la hauteur des enjeux, que les problèmes sont toujours là, qu'ils se sont même complexifiés de sorte qu'ils s'apparentent désormais à la quadrature du cercle. Le bateau Tunisie prend l'eau de toutes parts. La croissance est en berne, les investisseurs étrangers fuient le pays, le terrorisme frappe sur les hauteurs de Kasserine et même en plein coeur de Tunis. Et comme si cela n'était pas suffisant, voilà que le pays est confronté à cette affaire de listes noires. Huit gouvernements et plus de deux cents ministres n'ont pas suffi pour résoudre nos difficultés et le pire est à venir comme nous le prédisent les prophètes du malheur. Quand on entend un député justifier les sit-in du bassin minier, le pillage des magasins lors des manifestations de janvier, quand un autre harangue les foules devant le siège de l'ARP, quand on rameute la presse étrangère contre son propre pays, quand on appelle à la chute du gouvernement et à des élections anticipées, quand on voit ces scènes de pugilat dans l'enceinte même de l'Assemblée, quand l'honneur du chef de l'Etat ou des ministres est traîné dans la boue, quand un ex-président de la République trouve un malin plaisir à dénigrer son pays à l'étranger, quand des ONG étrangères, mais dirigées par des Tunisiens, agissent dans notre pays comme en pays conquis, ou quand le pays tout entier se transforme en une véritable cour des miracles, on finit par se demander si le jeu en valait vraiment la chandelle.

Ah qu'elle était belle, la démocratie sous la dictature ! **L**

H.B.